هكذا من الأصل

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE N° 13234 – 6 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine DIMANCHE 16-LUNDI 17 AOUT 1987

Nouvelle aggravation en juin

Le déficit du commerce extérieur américain affaiblit le dollar

Le déficit du commerce extérieur américain s'est élevé à 15,7 milliards de dollars en juin (contre 14,04 milliards en mai), selon les chiffres publiés à Washington, le vendredi 14 août.

Cette dégradation a provoqué une baisse du dollar, qui est tombé au-dessous de 150 yens avant de remonter légèrement.

(Lire page 9 l'article d'HENRI PIERRE et nos informations pages 10 et 11.)

Vivre à crédit

Inattendu, le très mauvais résultat du commerce extérieur américain, en juin, confirme que les Etats-Unis continuent à vivre au-dessus de leurs moyens. Le Congrès trouvera, dans cette nouvelle détérioration, des arguments pour imposer à M. Ronald Reagan des mesures protectionnistes. Certains, dans l'administration, ne manqueront pas de relancer quelques petites phrases en faveur d'une baisse supplémentaire du billet vert. Pendant combien de temps et dans quelles conditions, le reste du monde, c'est-à-dire essentiellement les Japonais, acceptera-t-il de financer les déficits américains ?

Le gouvernement comme les gourous de Wall Street en étaient convaincus : la forte baisse du dollar (il a perdu près de 50 % de sa valeur depuis ses sommets de février 1985) finira bien par provoquer une contraction du déficit commercial. Les résultats de mars et avril avaient fait naître quelques espoirs. Avec ceux de mai et juin, l'optimisme disparaît. Les explications conjoncturelles (anticipation d'achats pétroliers à la suite des tensions dans le Golfe) n'y feront rien. Cette année, le déficit commercial américain menace de dépasser son niveau record de 1986 (156,3 milliards de dollars).

L'Amérique vit donc à crédit. Mais chaque emprunteur, Etat ou particulier, le sait, l'emprunt crée entre le créancier et le débiteur une relation de dépendance. L'endettement des Etats-Unis amène une nouvelle dépendance, financière, à l'égard de ses créanciers, notamment le Japon.

Pour l'instant, les Etats-Unis ne semblent rencontrer aucune difficulté majeure pour trouver des prêteurs. La bonne tenue du dollar au cours des dernières semaines confirme que, pour les grands investisseurs internationaux, la devise américaine reste, en période de tensions, une valeur refuge. Le succès, pour le Trésor américain, de l'opération de refinancement de la dette au cours de la semaine écoulée en est une autre preuve, comme les records successifs enregistrés à Wall Street.

L'Amérique offre l'image d'une économie dynamique dans un climat mondial plutôt morose. L'activité y est relativement soutenue. Le chômage baisse. L'inflation a certes repris, mais elle reste modérée. Les entreprises continuent à dégager des profits importants. Même les exportations sont en hausse.

Les Etats-Unis bénéficient, surtout en ces temps de déséquilibre, de l'importante capacité d'épargne des Japonais. Peuple en voie de vieillissement, le Japon prépare l'avenir en se constituant d'importantes économies et en les plaçant au mieux. La force de frappe financière nippone est aujourd'hui en pleine explosion. Ayant acquis des bons du Trésor américain ou des actions à Wall Street, les Japonais ont intérêt à ce que le dollar reste fort. Les autorités américaines, au contraire, veulent un billet vert en baisse.

La bataille entre les Etats-Unis et le Japon n'est pas seulement commerciale. Elle est aussi monétaire et financière.

En France

Solde négatif de 3,1 milliards de francs en juillet

Lire page 9

Rapide dépréciation de la monnaie

L'économie libanaise est menacée d'effondrement

Le secrétaire général adjoint pour les affaires économiques de la Ligue arabe, M. Abdel Mohsen Zalzali, est arrivé, le vendredi 14 août, à Beyrouth, où il s'est entretenu avec les responsables de la situation économique critique du Liban. La monnaie nationale a perdu 70 % de sa valeur par rapport au dollar au cours des six derniers mois. Les dirigeants libanais souhaitent inscrire ce problème à l'ordre du jour de la réunion du Fonds monétaire arabe, le 23 août, à Tunis, et de celle des ministres des finances des pays arabes, le 2 septembre, également à Tunis.

BEYROUTH
de notre correspondant

Ça y est : le dollar flirte avec les 250 livres libanaises (LL) ; quand la guerre a commencé, en 1975, il en valait 2,50...

Normal au bout de douze ans de guerre ? Au printemps 1983 pourtant, il y a à peine plus de quatre ans et après huit ans de guerre, 1 dollar ne valait encore que 3,70 LL. C'était l'époque de la guerre dans la prospérité. Finalement, les Libanais se disent aujourd'hui que le taux de 85 LL du 1er janvier 1987, c'était le paradis, eux qui se croyaient en enfer. Et ils se demandent avec une réelle angoisse si un jour il ne rêveront pas d'un dollar à 250 LL.

Un pays n'est pas un taux de change. Le Liban, si.

La preuve ? Tout se bloque. La Banque du Liban, dont le gouverneur a indiqué que les réserves en devises avaient atteint la ligne rouge, ne peut ouvrir les crédits nécessaires à l'achat de carburant. Plus de carburant, plus de transports, mais aussi plus d'électricité, donc plus d'usines, plus d'hôpitaux, plus de boulangeries.

L'effondrement n'est pas pour aujourd'hui, mais sans doute pour demain.

LUCIEN GEORGE.

(Lire la suite page 4.)

Un navire indien percute une mine dans la mer d'Oman

Un navire de ravitaillement a pris feu après avoir percuté une mine, le samedi matin 15 août, dans la mer d'Oman, a-t-on appris auprès de sources maritimes dans le Golfe ; quatre personnes de nationalité indienne sont portées disparues. Selon les premières informations, l'accident s'est passé à une dizaine de milles au large de l'émirat de Foujeirah. Le bateau – l'« Anita » – appartient à la compagnie Gulf Agency, une firme de fournitures pétrolières. – (AP.)

Les fêtes du 15 août

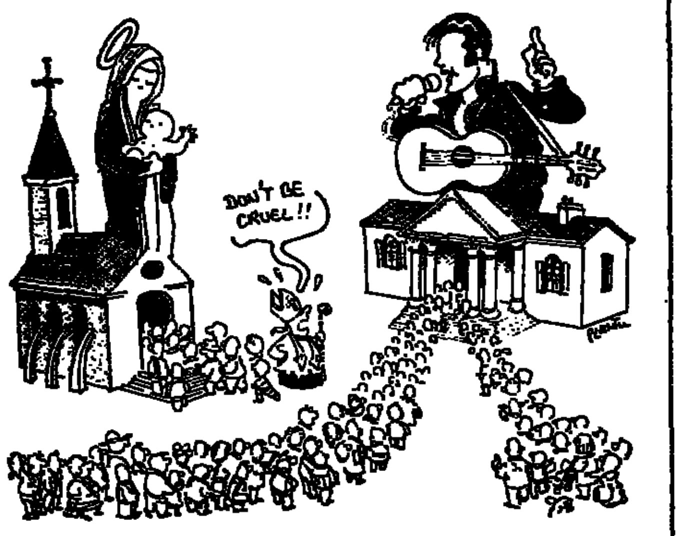
DON'T BE CRUEL !!

PAGES 5 et 7

Victoire travailliste en Nouvelle-Zélande

M. David Lange, premier sortant, a été reconduit au pouvoir à Wellington.

PAGE 12

Les affrontements tchado-libyens

Une contre-attaque des forces de Tripoli à Aozou aurait été repoussée.

PAGE 12

Les grèves en Afrique du Sud

Plus de cent mineurs blessés par les forces de l'ordre.

PAGE 3

La tournée des plages de M. Le Pen

A la fin de son tour de France, le président du Front national propose une « concertation » à M. Chirac et M. Barre.

PAGE 12

Le sommaire complet se trouve page 12

Un mélange d'encyclopédisme et de bon sens

Feu le « sanctificat » d'études

par Jean-Pierre Rioux

La nouvelle n'ayant pas fait grand bruit, on ne la rangera donc pas à la rubrique de ces mauvais coups de l'été qui font enrager les syndicats et les oppositions. Mais enfin, tous les cœurs vaillants de la République dût eu un léger pincement de nostalgie civique en apprenant que le certificat d'études primaires va disparaître. Ainsi en a décidé, nous dit-on, le Conseil de l'enseignement général et technique à la veille des grandes vacances.

L'examen sera maintenu, est-il précisé, dans les DOM-TOM, sans doute parce que là-bas de grands enfants ne se lassent pas de diviser la fraction, de tourner la rédaction et de saluer leurs ancêtres les Gaulois. Mais les métropolitains, eux, seront libérés de la forme d'obligation scolaire que sanctionnait le certificat en... 1989 : l'administration de la rue de Grenelle ayant alors eu tout loisir de digérer la décision, on ne craindra pas d'appliquer l'étrange concordance des temps qui condamne le « certif » l'année même où l'on célébrera le bicentenaire d'une Révolution qui eut, on le sait, quelques idées en la matière ! Pour tout dire d'un mot, on aura compris aisément qu'une France riche de six chaînes de télévision pour instruire le peuple rejette un examen obsolète où l'on vérifiait qu'était acquis « tout ce qu'il n'est pas permis d'ignorer ».

Pendant près d'un siècle, le certificat d'études fut pourtant un de ces rites de passage qui marquent une conscience collective. Bien avant l'adoubement des mâles au service militaire, coïncidant le plus souvent avec l'âge de la communion solennelle, il fut le quitus à l'enfance, le vademecum pour la vie active, le signe tangible – tous nos greniers regorgent de diplômes encadrés qu'on affichait avec orgueil – d'une bonne conduite scolaire qui se confondait avec la moralité tout court.

Il y avait du religieux dans cet humble parchemin : les paysans de mon Limousin ne s'y étaient pas trompés, qui parlaient avec révérence du « sanctificat », dans un fier néologisme mâtiné de patois.

Le raccourci « certif », qui sent son argot parisien et sa fronde urbaine, dit bien l'impatience d'aller au-devant de la vie avec ce passeport en poche. Mais « sanctificat » laisse mieux entendre que, en franchissant l'obstacle, on était armé à jamais. Malheur donc à celle qui trébuchait sur la division à virgule ou le point de croix, à celui que déroutaient l'analyse logique et l'accord du participe au jour fatal ! Mais quelle gloire pour les élus et leur parentèle ! Les familles des pauvres d'esprit qui butaient sans espoir sur deux et deux font quatre poussaient l'instituteur à présenter quand même le petit. Et l'on saluait jusqu'à son lit de mort un ancien « premier du canton ». A l'évidence, le certificat scella la promotion républicaine.

(Lire la suite page 5.)

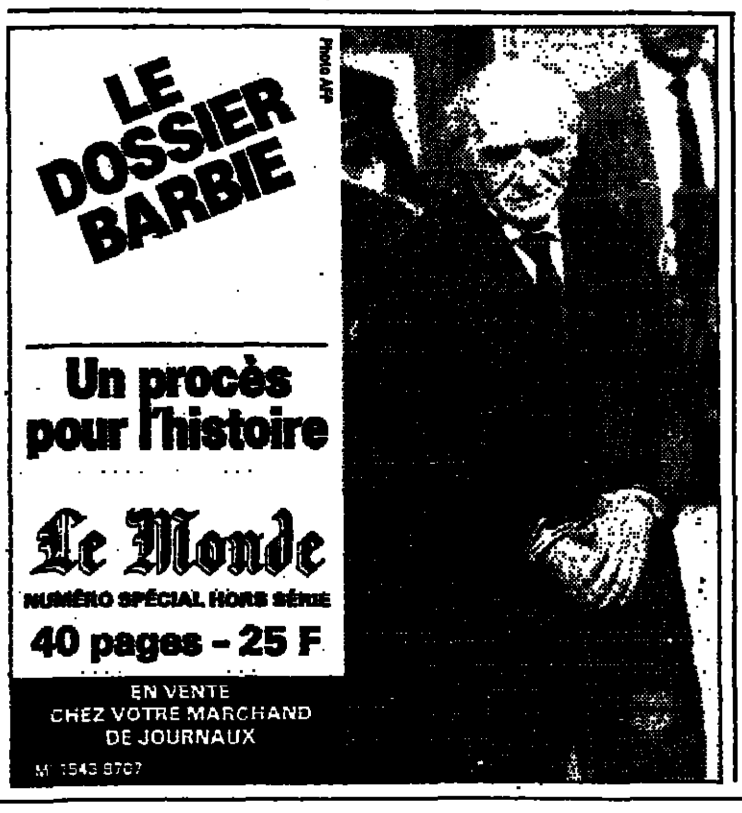
LE DOSSIER BARBIE

Photo AFP

Un procès pour l'histoire

Le Monde

NUMÉRO SPÉCIAL HORS SÉRIE

40 pages – 25 F

EN VENTE
CHEZ VOTRE MARCHAND
DE JOURNAUX

M 1543 8707

Le conquérant mongol à nouveau vénéré en Chine

Gengis Khan, héros national

EJIN-HORO
de notre envoyé spécial

Dans cette steppe sableuse et semi-désertique du plateau des Ordos, on aperçoit de loin les trois coupoles vernissées du mausolée de Gengis Khan. C'est là, dans la boucle du fleuve Jaune, à sept heures de voiture de Huhehuote, capitale de la région autonome de Mongolie-Intérieure, que les autorités restaurent le monument dédié au plus fameux des Mongols, tour à tour loué ou dénoncé selon les humeurs de Pékin.

Des ouvriers achèvent les escaliers menant aux trois yourtes (tentes de peau) stylisées, des peintres s'activent sur une fresque qui, dans un style pacotille de *Mille et une nuits* sinisées, narre l'histoire de celui qui faillit conquérir le monde.

Quelques yourtes reconstituées, deux selles dont une attribuée à Gengis Khan, selon la jeune guide, qui semble en savoir encore peu sur son *« héros national »*, des armes *« qui datent d'une période ultérieure »*, une statue sculptée par morceaux à partir d'un modèle en plâtre, des médailles et calendriers à son effigie, sont à peu près tout ce que l'on peut y voir. Le cadre responsable assure que l'on attend de nombreux touristes, y compris étrangers, ce qui explique les millions de yuans affectés à ce projet.

Mais Gengis Khan a-t-il vraiment été enterré ici ? La République populaire mongole voisine, qui vient aussi d'élever à nouveau Gengis Khan au rang de héros, a également son « tombeau ». En fait, il semble bien que non. Il aurait, nous dit-on, passant un jour par là, exprimé son désir d'y être enterré ou bien, après sa mort, le destin aurait voulu que la charrette qui transportait son cadavre y ait été arrêtée par le destin...

Le monument aurait été construit par le Kuomintang il y a un demi-siècle, restauré en 1956 par le régime communiste, avant d'être vandalisé et transformé en entrepôt pendant une révolution culturelle qui fut particulièrement sanglante en Mongolie-Intérieure. *« Il fallait bien trouver un endroit où présenter tout cela »*, dit le guide.

PATRICE DE BEER.

(Lire la suite page 3.)

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 6 dr. ; Tunisie, 700 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 40 fr. ; Canada, 2 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 175 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 180 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 2 000 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 40 f. ; Norvège, 12,70 kr. ; Pays-Bas, 2,50 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 13,70 cs. ; Suisse, 1,80 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,75 $.

RENDEZ-VOUS

Lundi 17 août. – *Panama :* Grève de soixante-douze heures contre le gouvernement et le chef des forces armées.

Jeudi 20 août. – *Brésil :* Journée de grève générale à l'appel des principales fédérations syndicales.

Samedi 22 août. – *Colombie :* Visite de Mme Alliot-Marie, secrétaire d'Etat à l'éducation.

Le Monde
7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650 572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Le Monde
PUBLICITE
S A
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

Imprimerie
du « Monde »
7, r. des Italiens
PARIS-IXe

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux
et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 3615 - Tapez *LEMONDE*

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE/LUXEMBOURG/PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39th Street, LCI, NY 11104. Second class postage paid at LIC and additional offices, NY postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex USA, PNC, 45-45 39 thStreet, LIC, NY 11104.

Le Monde
dossiers et documents

LA GUERRE
D'ALGERIE

L'histoire d'une tragédie à travers les articles les plus significatifs du *Monde*. La chronologie des événements. Le portrait des principaux protagonistes.

UN DOSSIER HISTORIQUE SPECIAL

14 F chez votre marchand de journaux

Il y a quarante ans, l'indépendance des Indes

Un empire fracturé

« *IL y a de nombreuses années, nous avons donné un rendez-vous au destin, et l'heure est venue de tenir notre promesse. Sur le coup de minuit, quand dormiront les hommes, l'Inde s'éveillera à la vie et à la liberté...* » En adressant ces mots, dans la soirée du 14 août 1947, aux députés réunis dans l'enceinte du Parlement de Delhi, Jawaharlal Nehru ne pouvait pas savourer pleinement ce moment historique.

Bien avant que sonne l'heure fatidique qui libérait son pays de trois siècles et demi de colonisation britannique, le prix de la liberté s'était traduit par des centaines, voire des milliers de morts lors des affrontements intercommunautaires entre hindous, musulmans et sikhs.

Le Pendjab, la province la mieux administrée par les colonisateurs anglais, était à feu et à sang. Quelques heures avant de monter à la tribune, Nehru avait reçu un appel téléphonique en provenance de Lahore : la capitale bien-aimée des rois mogols, la ville la plus fastueuse du territoire des Indes britanniques sombrait dans une folie meurtrière. La force spéciale de cinquante-cinq mille hommes créée par lord Mountbatten pour maintenir l'ordre au Pendjab allait se révéler dramatiquement insuffisante.

Un empire de quatre cent-dix millions d'êtres humains, jusque-là uni par la main de fer britannique, se disloquait pour donner naissance à deux Etats indépendants, et cette « opération chirurgicale » contre laquelle Londres et le dernier vice-roi des Indes, Louis Mountbatten, s'étaient opposés en vain, ne pouvait sans doute s'effectuer sans drame. Les déclarations de l'époque des trois principaux protagonistes de la marche des Indes vers l'indépendance, lord Mountbatten, Jawaharlal Nehru, premier ministre du nouvel Etat indien, et Mohammed Ali Jinnah, le « père » du Pakistan, montrent cependant qu'aucun d'entre eux n'avait prévu que l'indépendance entraînerait un tel cycle de violences.

Les massacres du Pendjab en annonçaient beaucoup d'autres : la logique de la partition, c'est-à-dire la constitution d'un Etat musulman regroupant le Pakistan occidental et le Pakistan oriental, impliquait une gigantesque transhumance des deux principales communautés de l'ancien empire, les musulmans et les hindous, qui fut marquée par de multiples massacres.

Ce jour-là pourtant, le 14 août, au-delà des murs de l'hémicycle du Parlement où les portraits des vice-rois des Indes avaient été remplacés par des oriflammes safran, blanc et vert, couleurs de l'Inde indépendante, des millions d'hommes laissèrent exploser leur joie.

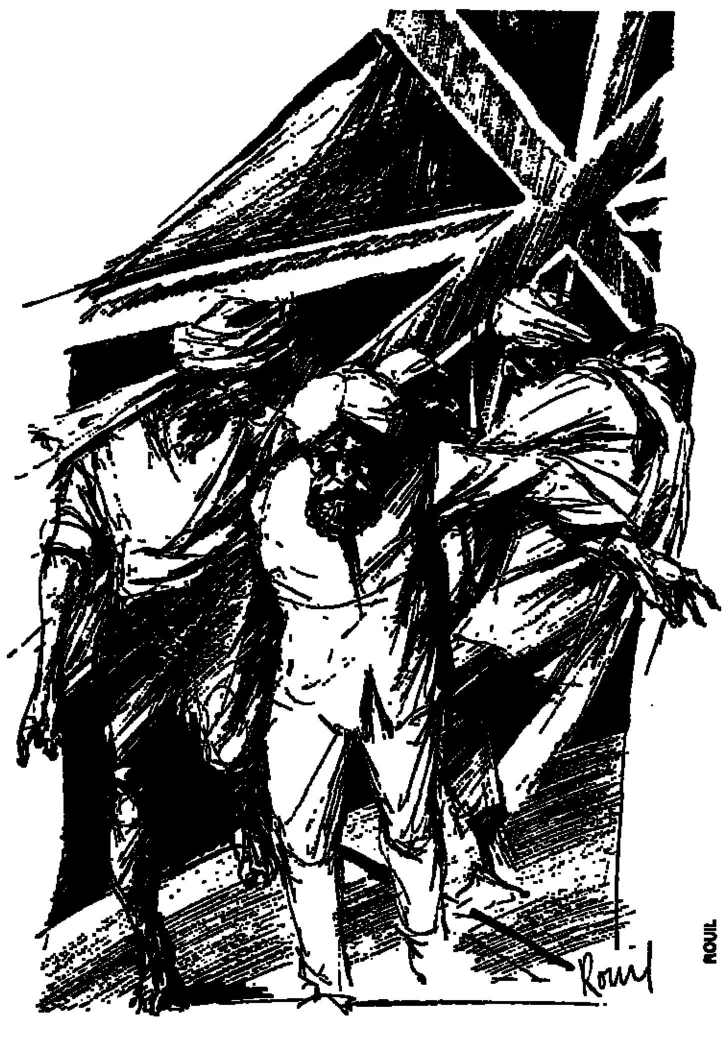
ROUIL

Un seuil d'explosion

Du nord au sud, de l'est à l'ouest du pays, des réjouissances marquèrent la fin de l'époque coloniale. Le plus étonnant de cette période est que nulle part la passation des pouvoirs entre colonisateurs et colonisés ne s'accompagna d'incidents anti-britanniques.

Ces *White Englishmen* dont Kipling avait si souvent vanté la prédisposition à dominer « *ces pauvres peuples privés de leurs lois* » s'en allaient, et dans tout l'empire, de la lointaine passe de Khyber qui ouvre la route vers l'Afghanistan au cap Comorin, des plaines du Gange à celles de l'Indus, des manifestations souvent émouvantes de fraternité marquèrent le remplacement de l'Union Jack par les couleurs indiennes et pakistanaises.

Cette aventure coloniale que le 1er janvier 1947 Louis Mountbatten, vicomte de Birmanie, ancien commandant suprême interallié du Sud-Est asiatique pendant la seconde guerre mondiale, avait reçu du premier ministre britannique, Clement Attlee, l'ordre de conclure, avait commencé trois siècles et demi plus tôt : en août 1600, le premier galion de l'East India Training Company avait jeté l'ancre au nord de Bombay. Les Anglais débarquaient aux Indes, motivés par le seul souci d'y réaliser de fructueux bénéfices commerciaux.

Pourquoi partir ? Deux raisons essentielles se superposent, deux conflits expliquent la volonté de Londres de mettre fin à sa domination sur les Indes. Le premier opposait colonisateurs et colonisés, le second les Indiens – musulmans et hindous – entre eux.

En septembre 1947, Robert Guillain décrivait ainsi, dans les colonnes du *Monde*, ce qui fut à l'origine de cette décision historique : « *L'Angleterre voit venir le moment où le pays explosera dans une double conflagration : rébellion contre la domination étrangère et guerre civile entre Indiens. Or elle se découvre trop faible, au sortir de la guerre, pour faire face à un tel orage. Elle n'a ni assez d'argent, ni assez de troupes, ni ce qu'il faudrait de cadres civils, car l'Indian Civil Service est en pleine décomposition par suite de l'arrêt du recrutement depuis 1943.* »

Dominique Lapierre et Larry Collins, dont le livre *Cette nuit la liberté* fait autorité sur toute cette période, rappellent aussi que, paradoxalement, malgré son extraordinaire ensemble de possessions, de colonies, de protectorats et de condominiums, l'Angleterre était, à l'époque, un pays affaibli. En outre, depuis près d'un quart de siècle, le mouvement nationaliste indien avait acquis une force qu'il n'était plus possible, à terme, d'endiguer.

Lapierre et Collins écrivent à ce sujet : « *Soutenu par la tradition, l'histoire et les religions violemment opposées, sournoisement exacerbé dans le passé par la politique britannique, qui avait cherché à « diviser pour régner », le conflit était arrivé à un seuil d'explosion. Les chefs de cent millions de musulmans exigeaient aujourd'hui que la Grande-Bretagne déchirât l'unité de l'Inde si durement édifiée pour leur donner un Etat islamique indépendant. En cas de refus, ils menaçaient de provoquer la guerre civile la plus sanglante qu'ait jamais connue l'Asie. Tout aussi résolus à s'opposer à cette ambition étaient leurs adversaires, les dirigeants du parti du Congrès, qui regroupait la plupart des trois cents millions d'hindous (...). Pris au piège entre ces deux positions apparemment inconciliables, l'Angleterre s'enfonçait chaque jour davantage dans un guêpier dont elle semblait incapable de se dégager.* »

Seul sans doute de tous les acteurs de cette époque, le mahatma Gandhi avait eu une claire perception des drames que ne pouvait manquer d'engendrer la partition. De toutes ses forces, contre l'avis des chefs du Congrès, de Nehru notamment, il lutta en vain contre cette perspective.

Le mabatma (la « grande âme »), qui fut l'artisan du mouvement d'émancipation de l'Inde indépendante, devint, *de facto*, à partir du moment où Londres avait pris sa décision, le meilleur allié de ses anciens geôliers : sa doctrine de la non-violence, ses marches pour la paix, ses jeûnes, eurent pour effet, en de multiples occasions, de calmer de soudaines poussées de violence entre communautés. Mountbatten réussit lui-même à persuader Gandhi de se rendre à Calcutta, la ville sans doute la plus fanatisée de tout l'empire, pour éviter le pire. Le « miracle » Gandhi, une fois de plus, se réalisa : Calcutta, jusqu'à la mort du mahatma au moins, échappa aux massacres qui ravagèrent le Pendjab.

Dans le cadre du Commonwealth

En obtenant de Clement Attlee les pleins pouvoirs pour mener sa tâche à bien, Mountbatten avait aussi reçu comme consigne de réaliser l'indépendance des Indes avant le 30 juin 1948. Le dernier vice-roi des Indes avait, non sans mal, réussi à surmonter, à Londres, les dernières réticences des nostalgiques du « rêve impérial », en obtenant de la part de leurs futurs gouvernants que l'Inde et le Pakistan indépendants demeurent liés à la Grande-Bretagne dans le cadre du Commonwealth.

Pourtant, le charisme de l'amiral Mountbatten se révéla inopérant face à la volonté inébranlable de Mohammed Ali Jinnah. Autant le vice-roi avait réussi à nouer des liens de confiance réciproque, voire d'amitié, avec Nehru et Gandhi, autant la personnalité secrète et intraitable de celui qui était peu à peu devenu le leader absolu de la Ligue musulmane réduisait le dialogue entre les deux hommes au strict minimum. Pour Jinnah, la seule voie possible était la constitution d'un Etat musulman indépendant, le Pakistan, issu du regroupement de deux grandes provinces des Indes, le Pendjab et le Bengale, où vivaient d'importantes communautés musulmanes. La détermination de cet ancien avocat du barreau de Londres l'emporta, apparemment contre toute logique, puisque les deux moitiés du Pakistan étaient séparées par 2 000 kilomètres de territoire indien, sans aucun moyen de communication entre elles.

A un homme seul, un Anglais, Sir Cyril Radcliffe, échut l'impossible tâche de partager les territoires des deux nouveaux Etats. Se conformant strictement à sa mission, cet éminent juriste entreprit de délimiter les frontières, attribuant aux Indiens les zones à majorité hindoue et aux Pakistanais celles à majorité musulmane. Le résultat de ce travail fut, comme il était prévisible, un désastre. Le scalpel de Sir Cyril Radcliffe sépara en deux des communautés, des villages, des champs et des rivières, des équipements collectifs. Des milliers d'hindous qui avaient salué l'avènement de l'Inde indépendante se retrouvaient en territoire musulman, et vice versa.

Au Pendjab, la tragédie fut sans égale : la ligne de partage attribuait la ville de Lahore au Pakistan et celle d'Amritsar, avec son Temple d'or, sanctuaire de la communauté sikh, à l'Inde.

Cinq millions de sikhs et d'hindous se retrouvaient coincés dans la moitié pakistanaise du Pendjab et autant de musulmans étaient relégués dans la partie indienne. Ce découpage allait donner lieu à l'un des plus grands exodes de l'histoire : à la fin du mois de septembre 1947, lorsque les massacres entre hindous, musulmans et sikhs, de part et d'autre de la frontière, atteignirent leur paroxysme, plus de cinq millions de fugitifs terrorisés se jetèrent sur les routes pour gagner l'un des deux Etats où leur communauté d'origine était majoritaire.

565 Etats princiers

Nul ne sait avec exactitude combien de personnes périrent au cours de l'été et de l'automne de cette année-là, les estimations sur ce point variant de deux cent mille à près de deux millions de morts. Nul ne sait, non plus, quelle ampleur aurait pris cette tragédie si Mountbatten, en parfait accord avec Nehru et Jinnah, n'avait fait en sorte, une fois l'accord des chefs des principales communautés obtenu, de hâter le plus possible la date de la proclamation de l'indépendance, celle-ci intervenant dix mois avant l'échéance initialement fixée par Londres.

Le 15 août 1947, le dernier vice-roi des Indes avait encore une mission délicate à accomplir. Il restait, en effet, à celui à qui Nehru avait demandé de devenir le premier gouverneur général de l'Inde indépendante (ce qui était un hommage exceptionnel rendu à la Grande-Bretagne) à régler la situation des derniers des cinq cent soixante-cinq Etats princiers qui refusaient d'intégrer leur territoire à l'Inde ou au Pakistan. Souverains héréditaires et absolus, les maharadjas, radjas, nawabs et nizams régnaient sur un quart de la population des Indes et sur un tiers de son territoire.

Nombre d'entre eux avaient puissamment aidé la couronne britannique durant la seconde guerre mondiale, grâce à leur fortune et à leurs armées, et en échange Londres leur avait garanti la pérennité de leur pouvoir et leur autonomie intérieure.

Les dirigeants du Congrès indien, tout comme Jinnah, exigeaient le démantèlement des Etats de ces seigneurs féodaux, et le plan Mountbatten l'impliquait. Les uns après les autres, ils furent contraints de choisir entre l'Inde et le Pakistan. Seuls trois irréductibles, le maharadjah du Cachemire, le nawab de Junagadh et le nizam de Hyderabad avaient conservé leur indépendance en octobre 1947. Par deux interventions militaires, l'Inde détrôna les monarques de Junagadh et Hyderabad, le premier à la fin de l'année 1947, le second en 1949. Quant au maharadjah du Cachemire, l'invasion pakistanaise manquée d'octobre 1947 eut raison de son obstination, l'essentiel de son territoire étant, à la suite de l'affrontement indo-pakistanais, rattaché à l'Inde.

Le « père du Pakistan », Mohamed Ali Jinnah, ne survécut guère à la réalisation de son rêve : le 11 septembre 1948, huit mois après l'assassinat de Gandhi, qui fut son adversaire politique, il mourait à Karachi, sa ville natale. Sa volonté d'imposer, contre vents et marées, un Etat morcelé en deux territoires resta longtemps la plus forte : il fallut, en effet, attendre la guerre du Bangladesh, en 1971, pour assister à l'éclatement du Pakistan en deux Etats distincts – comme l'avait prévu le dernier vice-roi des Indes, Louis Mountbatten, près d'un quart de siècle plus tôt.

LAURENT ZECCHINI.

ABONNEMENTS VACANCES

FRANCE		ÉTRANGER (voie normale)	
2 semaines	76 F	2 semaines	145 F
1 mois	150 F	1 mois	261 F
2 mois	260 F	2 mois	482 F
3 mois	354 F	3 mois	687 F

Tarifs par avion, nous contacter :
tél. 42-47-98-72

Pour recevoir régulièrement *le Monde* à votre adresse de vacances, retournez ce bulletin rempli en majuscules, DIX JOURS avant votre départ, et adressez-le avec le règlement correspondant à :

LE MONDE ABONNEMENTS
BP 50709, 75422 PARIS CEDEX 09

Je m'abonne au Monde du .... au ....
NOM .... Prénom ... .
Mon adresse de vacances :
N°....... Rue ....
Localité ....
Code postal : ☐☐☐☐☐ Ville ....
Pays ....
Ci-joint mon versement............F
AV57

Pensez à nous signaler vos changements d'adresse dès maintenant (10 jours de délai) en nous indiquant votre numéro d'abonnement ☐☐☐☐☐☐☐☐ ou votre adresse actuelle

هكذا من الأصل

CHILI

AFRIQUE DU SUD :

Plus de cent mineurs bless

A TRAVERS LE MONDE

Tunisie

Le Djihad islamique revendique à nouveau les attentats du 2 août

Etranger

CHILI

Le Parti communiste a rompu ses relations avec l'opposition armée

SANTIAGO-DU-CHILI
de notre correspondant

C'est dans la plus pure tradition romanesque que quatre militants du Front patriotique Manuel Rodriguez (FMPR) se sont évadés, jeudi 13 août à l'aube, de la prison de Valparaiso, à 100 kilomètres de la capitale. Profitant du désarroi dû à la tempête qui s'abattait sur le port, les quatre hommes ont pu escalader les murs d'enceinte en toute tranquillité et s'échapper à bord de voitures qui les attendaient (*le Monde* du 15 août).

Ils sont accusés d'avoir participé à la préparation de l'attentat contre le général Pinochet, et l'un d'eux, M. Sergio Buschmann, aurait été le principal organisateur de l'entrée clandestine de 60 tonnes d'armes découvertes l'an dernier dans le nord du pays par les services de sécurité.

Mais si spectaculaire que soit l'évasion de M. Sergio Buschmann et de ses camarades, l'essentiel est ailleurs : les relations entre le Parti communiste et le FPMR, fondé en 1984 à l'initiative de celui-ci, viennent d'être rompues. Reconnue officieusement par les intéressés, cette scission peut difficilement faire l'objet d'une mise au point publique de la part du PC, qui n'a jamais reconnu son autorité sur une organisation pour laquelle, jusqu'à présent, il n'a admis avoir que de *« la sympathie »*.

La crise remonte à l'an dernier lorsque, après l'attentat de septembre contre le général Pinochet, la direction du PC décida de procéder à une reprise en main du Front et de lui faire adopter un *« profil bas »*. Les dirigeants communistes justifiaient la révision de leur politique militaire en raison de l'échec subi par l'opposition en 1986 et de l'isolement dans lequel se trouvait leur parti. A la suite de la découverte des arsenaux et de l'attentat, les ponts étaient en effet rompus entre le PC et la démocratie chrétienne, cependant que la gauche non communiste tenait son allié à distance.

La mort de douze membres du Front, abattus en juin dernier par les services de sécurité, a déterminé la rupture. Opposé à toute escalade qui l'isolerait davantage, le PC n'a cependant pu empêcher le Front d'opter pour la politique des représailles. Depuis lors, plusieurs policiers ont été tués à Santiago par des commandos du FPMR.

Fils illégitime de la jeunesse radicalisée et d'un parti dont les traditions ont toujours été éloignées de la lutte armée, le Front est aujourd'hui orphelin et risque de connaître la même dérive que de nombreux mouvements insurrectionnels latino-américains, dont le combat s'est vu réduit à une guerre privée – et sans espoir – entre eux et les forces armées. A moins que ses trois cents à quatre cents cadres militaires ne conservent l'appui de milliers de sympathisants... et l'aide de Cuba. Le Front pourrait encore, dans ce cas, jouer un rôle dans la vie politique.

Pour le PC, la situation est délicate. Seul parti de gauche à avoir préservé son unité sous le régime militaire, il vient de connaître deux scissions coup sur coup. En effet, un groupe de militants communistes se trouve exclu de fait pour s'être prononcé en faveur de l'inscription sur les listes électorales. Son porte parole est Mme Maria Maluenda, ancien député, membre du bureau politique, et mère de José Manuel Parada qui, avec deux autres dirigeants du PC, avait été enlevé et sauvagement assassiné en 1985.

Jugeant la politique de son parti erronée et *« contraire à ses traditions de lutte politique ouverte »*, Mme Maluenda a décidé de rejoindre le Comité de la gauche pour des élections libres, qui s'est constitué à l'appel de Mme Hortensia Bussi, la veuve de Salvador Allende.

GILLES BAUDIN.

ÉTATS-UNIS

M. Philip Habib renonce à ses fonctions d'émissaire du président Reagan pour l'Amérique centrale

M. Philip Habib, qui avait été nommé envoyé spécial du président Ronald Reagan pour l'Amérique centrale au début de l'année 1986, a annoncé, le vendredi 14 août, qu'il abandonnait ses fonctions et qu'il retournait à la vie privée. Le porte-parole du département d'Etat, M. Charles Redman, a simplement indiqué que M. Habib avait estimé que son départ intervenait à un moment « approprié », en raison de l'accord de paix signé par les cinq présidents d'Amérique centrale. En fait, M. Habib, âgé de soixante-sept ans, était considéré comme l'un des principaux avocats, au sein du gouvernement américain, d'une solution négociée dans l'isthme. Il serait en désaccord avec la position de Washington concernant l'accord de paix de Guatemala.

WASHINGTON
correspondance

La démission de M. Habib illustre les remous et les tiraillements internes provoqués par l'initiative diplomatique des présidents d'Amérique centrale. M. Habib, en effet, envisageait de se rendre au plus vite en Amérique centrale pour participer activement aux discussions dans le cadre du plan Arias. Mais la Maison Blanche l'aurait invité à ne pas quitter Washington, où doivent se réunir, lundi, les ambassadeurs des Etats-Unis auprès des gouvernements de l'Amérique centrale, dont les représentants se rencontreront, mercredi ou jeudi prochain au Salvador, pour faire démarrer leur initiative.

De toute évidence, le gouvernement de Washington, tout en approuvant officiellement le plan Arias, tient à réserver sa position et à prendre ses distances à l'égard d'un programme dont certains aspects lui paraissent aller à l'encontre des intérêts américains. M. Habib, qui aurait été pressenti par le secrétaire d'Etat, M. Shultz, pour se rendre au plus vite en Amérique centrale, aurait alors décidé de démissionner, considérant que la Maison Blanche poursuivait une mauvaise stratégie.

La décision de la Maison Blanche, opposée au départ immédiat de M. Habib, est aussi un geste d'apaisement envers les éléments de droite du Parti républicain qui dénoncent avec véhémence aussi bien le plan Arias que celui mis au point par le président Reagan, en coopération avec le président démocrate de la Chambre, M. Wright.

Un porte-parole démocrate, se référant aux fortes pressions exercées sur le président par l'aile droite républicaine, a déclaré que, *« tôt ou tard, la Maison Blanche aura à décider si elle veut travailler avec l'aile droite républicaine ou travailler pour la paix »*. De son côté, le porte-parole de la Maison Blanche a déclaré que l'administration ne favoriserait pas un plan aux dépens de l'autre, en considérant qu'il s'agissait de documents représentant des positions de départ et que, en fin de compte, l'accord final s'établirait probablement sur d'autres bases.

HENRI PIERRE.

Attention : pit-bull méchant !

WASHINGTON
Correspondance

Voici venir l'hystérie anti-chiens. Ici, on a mis le feu à une niche pour les brûler; là, deux chiens enchaînés ont été frappés à mort; ailleurs, on suggère de leur donner de la nourriture empoisonnée. *« Tout animal ressemblant à un pit-bull est en danger »,* déclarent les sociétés protectrices des animaux. En effet, deux boxers qui s'amusaient dans un parc ont créé la panique et ont échappé de justesse au lynchage.

L'hystérie anti-chiens est provoquée par les méfaits commis par une race particulièrement agressive connue sous le nom de pit-bull. Malgré quelques traits communs, il ne faut pas les confondre avec le mâtin de Naples ou le dogue de Bordeaux. Le pit-bull est une race proprement américaine, un croisement de bouledogue avec le terrier du Staffordshire, un district minier anglais. Ses instincts agressifs sont entretenus par certains éleveurs, dans la perspective de lucratifs combats de chiens, officiellement interdits mais organisés clandestinement.

Malheureusement, les pit-bulls ne s'abandonnent pas à leurs instincts uniquement dans le monde canin. Au cours du premier semestre 1987, ils ont attaqué et tué six personnes, dont un bébé. Mais l'incident le plus terrifiant, digne d'un film de Hitchcock, eut lieu en avril, lorsque deux pit-bulls attaquèrent sauvagement un médecin retraité, mordu et déchiré pendant vingt-cinq minutes avec une extraordinaire férocité. A un moment, le malheureux praticien réussit à grimper sur le toit d'une voiture, mais les chiens se ruèrent sur lui et le tirèrent à terre.

Selon certains spécialistes, le danger du pit-bull vient de sa nature complexe et imprévisible, rappelant la double personnalité du doux Docteur Jeckyll, se transformant soudainement en un sauvage Mr. Hyde. A la différence d'autres chiens, il ne grogne pas. Sans provocation, il charge, enfonce ses fortes mâchoires et ne les desserre plus, mordant et déchirant avec la frénésie d'un requin jusqu'à l'épuisement ou la mort de sa victime.

Cependant, l'association des éleveurs de pit-bulls n'est pas d'accord. Selon elle, si on les élève bien, ce sont des animaux doux et affectueux. Elle s'appuie sur des études pour affirmer que les bergers allemands, les retrievers du Labrador et même les épagneuls mordent plus fréquemment que les pit-bulls. Elle proteste contre les décisions des autorités locales restreignant ou interdisant l'élevage des pit-bulls ou voulant renforcer les ordonnances existantes, afin de pouvoir détruire un animal jugé dangereux avant qu'il ait attaqué l'homme, et non après. Néanmoins, plutôt que de risquer des peines de prison, beaucoup de propriétaires ont eux-mêmes décidé d'envoyer leurs animaux dans des centres de destruction.

A défaut de grosses bêtes incontrôlables, les amis des animaux peuvent cajoler des « minipets », c'est-à-dire des animaux domestiques dont la taille a été réduite sensiblement par des manipulations génétiques, discutées et discutables. Mais, là encore, ils connaissent des déboires.

Dans le Maryland, les autorités ont refusé à un particulier de garder chez lui un petit mouton, appelé Buttercup ; les voisins se plaignaient de son odeur. En Californie, le même refus a été opposé à une dame qui voulait garder chez elle un petit cheval (1,75 m) ; elle prétendait qu'il aimait regarder la télévison. Les voisins estimaient qu'il faisait trop de bruit. Les autorités affirment qu'il ne s'agit pas de compagnons mais d'animaux de ferme, interdits de séjour dans les maisons.

Qu'adviendra-t-il alors des poulets miniatures, des lapins réduits de moitié, des chèvres pygmées et autres, de la taille d'un chat, bref de tous ces « minipets » très en vogue en ce moment ?

H. P.

Afrique

AFRIQUE DU SUD : la poursuite des grèves

Plus de cent mineurs blessés par les forces de l'ordre

La grève des mineurs noirs, qui avait débuté dans le calme le 9 août, se radicalise à la suite de nombreux incidents ayant opposé, le jeudi 13 et le vendredi 14 août, les mineurs aux forces de l'ordre. Vendredi, celles-ci ont reconnu avoir tiré – avec de vraies balles – sur une foule de 800 manifestants qui les auraient attaquées dans une mine de charbon proche de Middleburg, à l'est de Johannesburg.

Selon la police, 13 manifestants auraient été blessés par les balles et 14 autres au cours de la débandade qui a suivi. Quelques heures auparavant, dans la mine d'or de Western Deep Levels, à l'ouest de Johannesburg, la police a tiré des balles en caoutchouc sur des grévistes, faisant 76 blessés, dont plusieurs seraient dans un état grave. Selon l'Anglo-American, la compagnie propriétaire, les forces de l'ordre avaient été attaquées par des *« centaines d'hommes »* armés de machettes et de cocktails Molotov.

La version du Syndicat des mineurs noirs – le NUM – est radicalement différente : la police aurait chargé les grévistes alors qu'ils se trouvaient dans la cour de l'usine *« chantant paisiblement »*. *« Le patronat nous a déclaré la guerre »*, a commenté le président du syndicat, M. James Mahlatsi.

A Ergo, à l'est de Johannesburg, la police aurait, selon les syndicalistes, roué de coups des grévistes qui occupaient un centre de traitement de l'or. La direction de l'usine avait auparavant accusé les grévistes de saboter les machines à l'aide d'acide sulfurique. La Compagnie Trans Natal a indiqué, pour sa part, que cinq mineurs non grévistes avaient été victimes d'un empoisonnement dans une de ses houillères.

Le mouvement pourrait encore se radicaliser dans les jours qui viennent. Les responsables syndicaux ont en effet laissé entendre qu'ils pourraient décider de durcir la grève lors de la réunion de leur comité central, ce week-end. La Chambre des mines – organisation patronale regroupant les six plus grands groupes miniers du pays – a affirmé qu'après une phase *« relativement non violente »*, les non-grévistes sont à présent la cible d'une *« intimidation croissante »*.

La grève des mineurs, qui, selon des experts indépendants (*le Monde* du 15 août), toucherait 300 000 travailleurs, va-t-elle s'étendre ? Des arrêts de travail ont été signalés dans d'autres secteurs de l'économie, notamment dans les postes. Au Cap, les PTT ont annoncé des retards dans la distribution du courrier en raison de la grève de 10 000 employés noirs. A Pietermaritzburg, la capitale du Natal, la police a indiqué avoir interpellé quelque 200 postiers noirs en grève, qui, à l'issue d'une manifestation, ont été inculpés pour entrave à la liberté de circulation.

Le gouvernement, très discret depuis le début du conflit, semble toutefois éprouver une inquiétude croissante. Ainsi, le ministre du travail, M. Piet du Plessis, a reproché, jeudi soir, à *« certains syndicats »* de *« dépasser les limites du raisonnable »*.

Nouvelle tension avec le Mozambique

La tension remonte aussi entre le Mozambique et la République sud-africaine. Vendredi, le président Botha a accusé Maputo de continuer à soutenir l'ANC (Congrès national africain, interdit en Afrique du Sud), en violation de l'accord de Nkomati conclu en 1984 et qui interdisait à l'Afrique du Sud et au Mozambique d'apporter leur aide à leurs adversaires respectifs. L'Afrique du Sud se réserve le droit, a averti le président Botha, d'opérer contre les maquisards de l'ANC sur le territoire mozambicain. *« Les terroristes doivent être arrêtés où qu'ils soient »*, a déclaré le chef de l'Etat sud-africain.

Les responsables mozambicains, de leur côté, ont fait savoir que le bilan du massacre de Manjacaze (*le Monde* du 14 août), qu'ils attribuent à la Renamo (Résistance nationale, mouvement rebelle armé) s'élevait maintenant à quatre-vingt-six morts.

A Genève, le Comité international de la Croix-Rouge (CIRC) a lancé un appel à toutes les parties concernées afin de faire cesser *« de telles exactions »*. Le CICR rappelle, une fois de plus, que l'un des principes essentiels du droit international humanitaire – c'est-à-dire des conventions de Genève, que tous les Etats africains se sont engagés à respecter, – est de protéger les populations civiles. – *(AFP, Reuter.)*

A TRAVERS LE MONDE

RDA

Douze manifestants interpellés à Berlin-Est

Une douzaine de personnes ont été arrêtées par la police est-allemande, le vendredi 14 août à Berlin-Est, après avoir célébré, à leur façon, le vingt-sixième anniversaire du mur de Berlin, jeudi, en défilant aux cris de *« Le mur doit disparaître »*, ont affirmé plusieurs témoins.

Environ deux cents jeunes Berlinois de l'Est avaient pris part à ce défilé qui s'était déroulé dans la soirée, contre le mur, à la porte de Brandebourg.

Selon des témoins, les jeunes gens scandaient *« Berlin, Berlin, le mur doit disparaître »*, slogan repris par des manifestants de l'autre côté du mur.

La police n'est pas intervenue sur le moment, mais des gardes-frontières ont pris des photos des jeunes gens en se déployant entre eux et la ligne de démarcation.

Des hommes en uniforme se tenaient à proximité avec des chiens, craignant apparemment que les manifestants ne tentent de franchir la bande d'une centaine de mètres interdite à la circulation pour s'approcher du mur proprement dit.

La manifestation s'est terminée vers minuit sans incident.

En mai dernier, les abords de la porte de Brandebourg avaient été le théâtre d'affrontements entre policiers et jeunes gens qui cherchaient à écouter un concert de rock donné à l'Ouest. – *(AFP, Reuter).*

Tunisie

Le Djihad islamique revendique à nouveau les attentats du 2 août

Le Djihad islamique a revendiqué une seconde fois vendredi 14 août les attentats commis le 2 août dans des hôtels du littoral tunisien et qui avaient fait treize blessés, des touristes étrangers pour la plupart. Un communiqué, posté en Italie le 7 août dernier, est parvenu vendredi au siège de l'Agence France-Presse à Paris. Un premier texte était parvenu au bureau parisien de l'agence Reuter.

Le Djihad affirme avoir voulu *« venger »* Habib Dhaoui, condamné à mort et exécuté en juillet 1986. Il s'agit d'un *« premier avertissement au pouvoir corrompu »*, dit le texte qui ajoute : *« Nous frapperons partout les intérêts vitaux de la clique au pouvoir. »*

A Tunis, cette nouvelle revendication est jugée aussi « suspecte » que la première. Selon une source gouvernementale, *« l'acharnement de ceux qui se font appeler Djihad islamique à revendiquer ces attentats est démenti par les auteurs mêmes des attentats qui ont reconnu leur appartenance au Mouvement de la tendance islamique* (MTI-opposition intégriste) ».

Radio Téhéran, cependant, a évoqué vendredi en ces termes les récents attentats : *« Les explosions qui ont eu lieu dans des hôtels balnéaires en Tunisie, lesquels représentent des lieux de mauvaise vie pour les touristes des pays arabes, constituent un sérieux avertissement pour les dirigeants de la Tunisie et leurs alliés occidentaux. »* – (Reuter, AFP.)

● **Agression près de Monastir.** – Un magistrat a été vitriolé, le lundi 10 août, par des inconnus circulant à cyclomoteur, dans la région de Monastir (165 km au sud de Tunis), a rapporté jeudi le quotidien *le Temps*. M. Mohamed Kidar, procureur général de la République auprès de la cour d'appel de Monastir, ville natale et résidence d'été du président Habib Bourguiba, est le deuxième magistrat à subir ce genre d'agression en l'espace d'un mois. – *(AFP.)*

Asie

Gengis Khan, héros en Chine

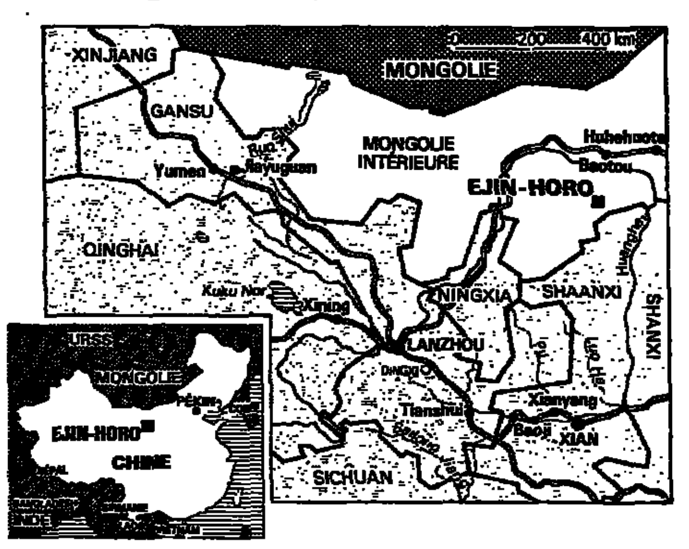

(Suite de la première page.)

Toujours est-il que Genghis Khan est redevenu aujourd'hui à la fois une source de revenus appréciable et un précurseur de l'amitié entre les peuples chinois et mongol et de l'unité d'une Chine multinationale. L'*Histoire de la Chine* publiée en 1982 à Pékin donnait de lui l'image peu flatteuse d'un *« pillard »* sanguinaire dont *« les cavaliers, partout où ils passaient, semaient la désolation et causaient de graves souffrances à la population »*.

Dans son fameux poème *Neige*, Mao Zedong écrivait que, *« pour trouver des hommes vraiment grands, regardons plutôt le présent »*. Genghis Khan, disait-il, *« ne savait que bander son arc contre l'aigle géant »*.

« Il faut accorder le même traitement aux héros hans et à ceux des minorités ethniques », assure aujourd'hui, M. Laxisiren, président de la commission régionale des affaires des minorités. Genghis Khan est donc la justification que se donne la Chine d'inclure Mongols, Tibétains, Mandchous ou Taiwanais à l'intérieur de ses frontières, de même qu'elle doit aux Mandchous de la dynastie des Qing l'intégration du Xinjiang.

C'est d'autant plus important que les quelque 3,7 millions de Mongols vivant en Chine sont peut-être parfois tentés de regarder de l'autre côté de la frontière, là où vivent leurs deux millions de cousins de la République populaire. Dans leur propre région autonome, les Mongols ne sont que 2,7 millions, soit à peine 13,5 % de leur population totale : au cours des siècles derniers, les Hans ont afflué sur ces terres vierges, les agriculteurs repoussant les éleveurs nomades.

Beaucoup de Mongols restent fiers d'un passé au cours duquel ils mirent au pas cette Chine qui les domine aujourd'hui. Dans le mausolée de Genghis Khan, des bouddhistes tantriques teintés de chamanisme célèbrent, chaque année, le vingt et unième jour du troisième mois lunaire, la fête du héros disparu.

Non loin de là, un tas de pierres piqué de batons où flottent des morceaux de toile portant des inscriptions religieuses témoigne de cette vénération. Celle-ci tient moins du folklore que les exhibitions *« culturelles »* destinées aux touristes, pour lesquels on construit désormais des yourtes munies de tout le confort moderne.

PATRICE DE BEER.

Proche-Orient

La tension dans le Golfe

La France dépêche un troisième dragueur de mines dans l'océan Indien

Les Emirats arabes unis ont refusé, le vendredi 14 août, l'offre iranienne de participation au déminage de leurs eaux territoriales en mer d'Oman et ont également annoncé que ces eaux ne recélaient *« presque plus de mines »*. Le refus des Emirats est intervenu alors que Téhéran avait fait appareiller le même jour sa marine pour les eaux internationales hors du détroit d'Ormuz, afin qu'elle soit *« prête à agir en cas de réponse favorable des Emirats »*.

Dans un mémorandum du ministère des affaires étrangères des Emirats remis au ministère iranien des affaires étrangères, Abou-Dhabi a indiqué que les services concernés des Emirats *« poursuivront, par leurs propres moyens, les opérations de ratissage des eaux territoriales de l'Etat pour s'assurer qu'elles ne recèlent aucun obstacle à la navigation... Les Emirats remercient l'Iran pour son offre, mais expriment leur profonde conviction que les efforts de tous doivent s'orienter actuellement vers la recherche d'un arrêt immédiat de la guerre irako-iranienne, seul moyen de barrer la route aux tentatives d'interventions étrangères et de déstabilisation de la région »*.

La France estime, pour sa part, que la tâche de déminage est loin d'être terminée, puisqu'elle a décidé d'envoyer trois dragueurs de mines dans l'océan Indien, et non pas seulement deux ainsi qu'il avait été précédemment annoncé. Ce sont donc quatre bâtiments – trois dragueurs de mines et un navire de soutien logistique – qui vont appareiller – probablement lundi – pour rejoindre le groupe aéronaval de Toulon, envoyé dans la région à la suite de la crise franco-iranienne. Ils mettront deux semaines pour rejoindre l'escadre française. Au ministère de la défense, on assure que la décision de faire partir un troisième dragueur de mines, le *Ving-Long*, a été prise par l'état-major de la marine, parce que cette unité fait partie de la même « division » maritime que les deux autres dragueurs de mines.

La marine américaine a, pour sa part, envoyé vers la région du Golfe une nouvelle frégate lance-missiles et un second porte-avions, en vue de relever certains des navires déjà présents dans cette zone. La frégate *Hawes* doit ainsi remplacer le croiseur *Fox* et le porte-avions *Constellation* et ses navires d'escorte seront remplacés par le *Ranger* et son groupe de combat composé d'un croiseur, deux destroyers, trois frégates et un navire ravitailleur. Le *Ranger* a quitté jeudi dernier la base de Subic-Bay aux Philippines pour se diriger vers l'océan Indien.

Ce déploiement de forces ne semble pas inquiéter outre mesure l'imam Khomeiny, qui a déclaré vendredi, au cours d'un discours marquant le grande fête des chiites par laquelle ils célèbrent la désignation du premier de leurs douze imams, l'iman Ali, comme successeur direct du prophète Mahomet, que *« ceux qui luttent pour que règne la justice doivent s'attendre à être persécutés »*. *« Personne ne dérange les musulmans quand ils se contentent de prier, mais on cherche à les écraser dès qu'ils se soulèvent »*, a-t-il poursuivi en appelant à *« se révolter contre les valeurs temporelles et à lutter contre ceux qui recherchent la puissance et qui veulent amasser les biens de ce monde »*. L'imam Khomeiny s'est enfin félicité de *« l'hostilité »* des médias et de celle des Etat-Unis notamment, dont *« le tapage*, a-t-il dit, *ne sert à rien sinon à nous renforcer »*.

Lors de la prière du vendredi à Téhéran, le président iranien Ali Khameini a accusé les Etats-Unis de *« chercher un prétexte pour entrer en guerre contre l'Iran »*. *« Les Etats-Unis*, a-t-il dit, *ont l'impression que l'Iran est en train de gagner. C'est pourquoi ils souhaitent entrer dans la bataille aux côtés de l'Irak. »* Il a ajouté cependant que les Etats-Unis hésitaient à franchir le pas, car *« ils n'ont pas le courage, parce qu'ils savent qu'ils sont vulnérables. Ils savent très bien qu'ils vont au-devant non seulement d'une défaite militaire, mais également devant une humiliation certaine, ce qui pour eux est pire »*.

Le président Khameini a indiqué que les forces iraniennes ne s'en prendront aux unités navales américaines que *« si celles-ci nous attaquent »*. *« Notre politique n'a pas changé : nous riposterons chaque fois qu'un de nos navires est attaqué, mais nous ne commencerons jamais »*, a dit le chef de l'Etat iranien, qui a affirmé que son pays *« ripostera en temps voulu »* à *« l'offense »* infligée par l'Arabie saoudite à La Mecque. Il a précisé que ces représailles ne devront pas prendre pour cibles des locaux diplomatiques. *« La tragédie de La Mecque* – qui a fait, selon lui, environ cinq cents morts et plus de deux mille blessés – *a été une blessure infligée à l'Islam tout entier et une offense à la République islamique iranienne qui doivent être vengées. »* – *(AFP, UPI.)*

L'économie libanaise est menacée d'effondrement

(Suite de la première page.)

L'épuisement des stocks devrait entraîner l'arrêt des différents secteurs économiques à des dates s'étageant entre fin septembre et fin novembre. Pour allonger le délai de grâce, l'Electricité du Liban a déjà mis en place un premier programme de rationnement de cinq heures par jour qui ira, à coup sûr, en s'alourdissant. Quant aux hôpitaux, usines, supermarchés et autres entreprises, il ont beau s'être équipés de générateurs, ils n'ont pas de carburant pour les faire tourner.

Le blocage économique s'ajoute donc au blocage politique les deux s'alimentant mutuellement. *« Nous courons droit à la catastrophe »*, clament en chœur tous les ministres – qui ne gouvernent pas – et toutes les milices qui contrôlent des parcelles du territoire national mais, bien entendu, personne ne considère avoir une miette de responsabilité dans cet état de choses.

Avant même que ne soit posé en termes aussi aigus le problème de l'approvisionnement énergétique (les pannes de courant et les files d'attente aux stations d'essence font partie du quotidien), une inflation débridée qui a atteint 100 % en 1986 puis autant au premier semestre de 1987, menaçait le citoyen dans sa vie quotidienne.

Avec un salaire minimum qui, après avoir égalé les deux tiers du SMIC français en 1983, dernière année « normale » n'en représente plus aujourd'hui que le quarantième, la pauvreté s'installe progressivement dans les familles.

Mais la ligne de clivage n'est pas tant constituée par le salaire que par la « dollarisation » ou la « non-dollarisation » de tout ou partie des ressources de chaque cellule familiale. C'est aujourd'hui au Liban le vrai critère de la situation financière. Or, on peut estimer que presque la moitié de la population possède un lien avec une devise étrangère et se trouve, de ce fait, sauvée, lorsqu'elle ne s'enrichit pas. Les bénéficiaires se répartissent en trois catégories :

● Ceux qui possèdent eux-mêmes des devises : 150 000 à 200 000 comptes en devises sont ouverts au Liban, sans oublier les comptes à l'étranger appartenant à des Libanais.

● Ceux qui bénéficient d'un apport de l'étranger, si modique soit-il : aujourd'hui, une famille qui reçoit 1 000 francs par mois d'un parent émigré, venant s'ajouter à ses ressources locales, passe au stade de l'aisance ; à 500 francs, elle est sauvée. De tels transferts étaient inutiles parce que trop minimes il y a trois ans, voire il y a encore un an. Aujourd'hui, ils changent la vie des bénéficiaires et justifient le sacrifice des émigrés. On estime que de 15 % à 20 % des Libanais sont dans ce cas et reçoivent des fonds provenant d'Afrique, d'Amérique, du Golfe et même d'Europe.

● Les profession liées à la vente de produits alimentaires, dont le chiffre d'affaires suit, sinon le cours des devises, du moins la courbe de l'inflation, et les artisans dont les services sont brusquement revalorisés en ces temps où l'on répare tout à Beyrouth.

Et l'autre moitié de la population ? Elle s'enfonce, puise dans ses dernières réserves lorsqu'elle en a, ou se trouve déjà carrément dans la misère. Mais comme on n'est pas dans la situation classique du tiers-monde avec 2 % ou 3 % de priviligiés face à une immense majorité d'affamés, l'équilibre tient encore. Mais jusqu'à quand ? Le Liban n'est-il pas la terre de tous les paradoxes et toutes les souplesses ? Ce pays bientôt sans carburant ne dispose-t-il pas d'une colossale fortune estimée entre 30 milliards et 40 milliards de dollars ? Et si les trois quarts de ce pactole se trouvent à l'étranger, n'y a-t-il pas quand même plus de 3 milliards de dollars appartenant à des particuliers dans les banques de Beyrouth ?

Un Etat spolié de toutes parts

Bien des entreprises sont, certes, potentiellement en faillite, et l'économie étouffe par manque de crédits, les banques étant obligées d'investir la majorité de leurs dépôts récents pour alimenter les caisses de l'Etat, et manquant totalement de liquidités pour soulager leurs clients. Mais certaines de ces entreprises, en découvrant l'exportation et beaucoup grâce à la dévalorisation de leurs dettes en livres libanaises, n'ont-elles pas brusquement épongé leur passif ? *« Il y a trois ans, je ne rêvais même pas de couvrir les intérêts de mes dettes*, raconte un fabricant de meubles qui avait vu grand. *Aujourd'hui, je ne dois plus une livre aux banques. »* Ses meubles ont trouvé le chemin de l'Allemagne et des deutschemarks...

Le Liban de la guerre, en sa treizième année, a même découvert ses touristes : les Libanais... Il ne s'agit pas bien sûr de touristes « intérieurs », de Libanais appauvris dans un pays tronçonné et cloisonné, mais de ces nouveaux riches que sont tous les Libanais de l'étranger, venus en nombre passer l'été le moins cher et, pour eux, le plus agréable : avec 10000 FF, 200000 LL au début de l'été, 350000 aujourd'hui, et qui sait combien demain... ils sont les nababs des plages et des restaurants. La compagnie aérienne nationale MEA met en service les vols supplémentaires qu'elle peut pour faire face au rush.

L'Etat lui-même, spolié de toutes parts, croulant sous une dette de 130 milliards de LL et qui s'arrêterait de tourner demain faute de ressources s'il n'obligeait les banques à lui prêter la totalité de leurs fonds en livres libanaises, n'a-t-il pas aussi, d'une certaine façon, allégé sa dette qui n'est plus, exprimée en dollars, que de 500 à 600 millions contre 2 milliards en 1983 ? Pour sortir de l'impasse, le premier ministre par intérim, M. Hoss, propose de vendre 20 % de la réserve or de la Banque du Liban, ce qui fournirait 800 millions de dollars à placer dans un fonds de stabilisation des changes, suffisant pour couvrir l'ensemble de la masse monétaire en livres libanaises. Théoriquement, le raisonnement est parfait, et même à Beyrouth-Est, dans les milieux chrétiens, la propostion de M. Hoss n'a pas été rejetée. Mais elle ne franchira sans doute pas les clivages politiques et il est vraisemblable que le double blocage de l'économie et des institutions continuera à aller en s'aggravant durant l'année précédant l'élection présidentielle qui devrait se dérouler – si elle se déroule – avant septembre 1988.

LUCIEN GEORGE.

Faute de cinq cent mille francs

Le seul lycée français de Beyrouth-Est risque de fermer

A Beyrouth-Est, à quelques mètres de la ligne de démarcation, les bâtiments tavelés d'éclats d'obus du Grand Lycée franco-libanais accueillent 1 800 élèves, contre 2 650 il y a quelques années. C'est le seul établissement de ce type, laïque et pourvu d'un proviseur français, fonctionnant dans le réduit chrétien face à trois autres ouverts dans les régions musulmanes (4 000 élèves). Sur ses 100 professeurs, une vingtaine sont des fonctionnaires français (dont 13 payés par Paris), contre le double il y a une décennie. A chaque exercice ou presque, des postes sont supprimés, bien qu'il ne manque jamais de volontaires français pour occuper ces fonctions risquées.

Jusqu'à présent, l'établissement avait pu vivre des droits d'écolage qui, ces dernières années, ont quasiment doublé à chaque rentrée. Aujourd'hui c'est la crise économique, et les parents ne pouvant plus suivre retirent leurs enfants, tandis que le lycée, au bord de la faillite, se demande s'il pourra rouvrir en septembre.

« Pour tenir jusqu'à des jours meilleurs, il nous faut une subvention de 500 000 F par an. La Mission laïque siégeant à Paris, dont dépend l'établissement, ne peut nous les fournir. En 1986, nous avions obtenu une subvention de 320 000 F de l'Etat français qui nous a fait dire que « c'était la première et la dernière fois ». *Au nom de la francophonie qu'ils célèbrent, nous avons donc écrit au ministre François Léotard, au secrétaire d'Etat Didier Bariani et à plusieurs autres personnalités françaises. En vain »*, nous dit Mme Marie-José Sfeir-Aissaoui, ancienne du lycée, professeur de lettres à l'Université libanaise, présidente de l'Association des parents d'élèves. Nièce du patriarche maronite et mariée à un Algérien, elle tient à voir leurs enfants recevoir *« une bonne éducation franco-arabe »*.

Mme Sfeir-Aissaoui poursuit : *« Le président Gemayel a aussi écrit sans succès à MM. Mitterrand et Chirac à propos de notre lycée. A qui nous adresser maintenant pour qu'on sauve le plus vieil établissement français du Liban ? Nous pensons être un symbole de la laïcité, de la culture française, de la coexistence entre ethnies. Chaque jour, des lycéens musulmans viennent encore de Beyrouth-Ouest. Tous les anciens présidents du conseil sunnites, sauf un, sortent de chez nous. Mais à quoi nous sert un tel palmarès si la France ne trouve pas un demi-million par an pendant quelque temps pour sauver notre maison, alors que, d'après les journaux, Paris vient de dépenser 20 millions de francs pour aménager son nouveau centre culturel à Damas, dont le budget 1987 atteint 5 millions de francs. Nous ne comprenons plus. La seule promesse obtenue est celle de M. Willy Dimeglio, député PR de l'Hérault, de passage ici récemment, et qui nous a déclaré qu'il jumellerait notre lycée avec un lycée de Montpellier. »*

Ne sachant plus à quel saint se vouer, Mme Sfeir-Aissaoui et ses amis ont décidé, pour « personnaliser » l'établissement, de proposer qu'on donne enfin un nom au Grand Lycée, celui du maître libanais de graphie française, Georges Schehadé. Lauréat cette année du Grand Prix de la francophonie décerné pour la première fois par l'Académie française, le poète doit retourner au Liban en mai où de nombreuses manifestations l'attendent. L'éclat de sa renommée suffira-t-il à tirer de l'ornière ce lycée qui, sous l'Empire ottoman, fut créé par la France à Beyrouth pour diffuser l'« esprit français » ?

J.-P. P.-H.

Bombardement nocturne des zones chrétiennes au nord de la capitale

BEYROUTH
de notre correspondant

Une salve de vingt-quatre fusées GRAD s'est brusquement abattue, dans la nuit du vendredi 14 au samedi 15 août, sur le littoral entre Beyrouth et Dbayeh, en secteur chrétien, provoquant plusieurs incendies mais sans faire de victimes.

Selon les Forces libanaises (milice chrétienne), les fusées ont été tirées de la région de l'aéroport à Beyrouth-Ouest (secteur musulman sous contrôle syrien). Depuis plusieurs mois le secteur chrétien n'avait pas été bombardé.

La tension s'est, par ailleurs, ravivée dans le Sud, se traduisant par des escarmouches et une reprise de l'activité des francs-tireurs entre la milice chiite Amal et les Palestiniens autour des camps de Saïda (un mort, quatre blessés, vendredi). Depuis le mois de mars, le calme régnait sur ce front.

Depuis le début de la semaine, l'agitation règne autour des camps de Beyrouth assiégés par Amal : l'armée syrienne, en se déployant en février, mis fin aux combats mais pas au siège. Les habitants de Chatila manifestent quotidiennement pour obtenir un droit de sortie pour les hommes. Jusqu'ici, seuls les femmes et les enfants peuvent le faire.

L. G.

Europe

URSS

Les « tomates criminelles » de la Volga

Moscou. – Le très sérieux hebdomadaire soviétique *Literatournaia Gazeta* s'est fait l'écho dans sa dernière édition, parue cette semaine à Moscou, d'une véritable guerre de la tomate opposant, dans la vallée de la Volga, les autorités à des producteurs privés.

L'auteur de l'article, intitulé « Tomates criminelles », fait part aux lecteurs de son étonnement lorsqu'il a appris, au cours d'un voyage dans les villages de la région de Volgograd, avec quelle brutalité la police avait appliqué les instructions des autorités locales, qui souhaient limiter les cultures de tomates dans les potagers privés.

Dans certains endroits, rapporte l'auteur, les serres ont été complètement détruites. Dans d'autres, les puits ont été scellés et des barrages routiers mis en place pour empêcher les villageois d'aller vendre leurs produits au marché. Dans la ville de Dubovka, la police avait même enrôlé les écoliers pour participer à cette action destructrice, qui a provoqué ici et là des affrontements. Ainsi, à Primorsk, les producteurs se sont rebellés lorsque les forces de l'ordre ont tenté de les empêcher de vendre leurs tomates aux touristes arrivés en car.

La même ville, qui compte environ 5 000 habitants, aurait souffert de la sécheresse après que les autorités eurent scellé 186 puits utilisés par les cultivateurs pour arroser leurs potagers.

Le correspondant de l'hebdomadaire soviétique écrit que les autorités craignent de voir les jeunes suivre l'exemple de leurs aînés en cultivant des tomates au lieu de travailler pour l'Etat. Prenant la défense des producteurs, il affirme qu'il s'agit d'anciens combattants, d'invalides ou de ménagères, qui n'ont aucune autre source de revenus. – *(Reuter.)*

Quand la presse prend la défense des chrétiens de Kirov...

Il est rare que la presse soviétique prenne la défense de la pratique religieuse contre les tenants de la politique officielle d'athéisme du régime. C'est pourtant ce que viennent de faire les *Nouvelles de Moscou*, dans leur édition de mercredi 12 août. Le journal critique les responsables locaux de la ville de Kirov, dans le centre de la Russie, qui, dit-il, *« dressent des obstacles »* à la réouverture d'une seconde paroisse orthodoxe réclamée par les habitants de la ville.

La seconde paroisse de Kirov est fermée depuis 1962, année où son église, Saint-Fedor, fut détruite. Depuis, expliquent *les Nouvelles de Moscou, « les croyants fréquentent l'unique église de cette ville »* de quatre cent mille habitants, la paroisse de Saint-Serafim. Ils y sont tellement nombreux que *« fréquemment quelqu'un s'évanouit à cause du manque d'air ou est emmené à l'hôpital pour cause de fractures provoquées par des bousculades »* et que les défunts doivent *« faire la queue pour le service funèbre »*.

L'hebdomadaire cite plusieurs noms de responsables locaux du Parti communiste qui compliquent à dessein l'enregistrement de la seconde paroisse ou encore *« persécutent avec acharnement les croyants aussi bien que le prêtre »*. Ainsi, Mme Valentina Tcharouchina, secrétaire du comité exécutif du soviet de Kirov, *« a tout fait pour que les W.-C. soient obligatoirement construits tout près de l'entrée principale de l'église Saint-Serafim et s'est opposée au son des cloches qu'elle considère comme une « survivance bourgeoise »*.

... et des jeunes détenus de Leningrad

Un autre tabou vient d'être brisé par le journal *Sovietsakia Rossia*, qui a présenté, vendredi, un tableau très sombre de la vie des jeunes délinquants détenus dans un camp de la région de Leningrad – ainsi que de la mentalité de certains de leurs geôliers. Parlant des jeunes prisonniers, le journal écrit que *« leurs yeux n'expriment rien d'autre que l'ennui et la résignation »*.

« Nous tentons de les rééduquer, de leur apprendre à travailler et à penser que le but de l'homme dans la vie peut être de construire et non de détruire, a confié au journal Alexander Soukalo, adjoint au responsable de l'éducation politique dans le camp. *Mais pour certains, et nous les avons ici, nous devons leur enseigner à se laver, à dormir dans des draps, à changer leurs sous-vêtements une fois par semaine et à tenir une cuillère dans leur main. »*

Le journaliste note que les détenus s'entendent dire que les règlements du camp doivent être strictement observés. C'est pourquoi ils travaillent même le dimanche, censé être leur jour de repos, afin d'atteindre les objectifs de production fixés par le plan.

Il cite, enfin, le colonel Alexander Sedov, haut responsable de l'administration pénitentiaire dans la région de Leningrad, qui souligne que le camp est *« un Etat dans l'Etat »* destiné à des délinquants *« justement condamnés et qui le savent »*. Ce responsable ajoute que, s'il ne tenait qu'à lui, aucune information sur le système des camps ne serait diffusée car parler des conditions de détention n'est que « démogagie ».

● **TCHÉCOSLOVAQUIE : Un appel de la Charte 77.** – A l'occasion de l'anniversaire de l'intervention soviétique d'août 1968, les porte-parole de la Charte 77 ont renouvelé, dans un document diffusé à Prague, leur exigence du retrait des soldats soviétiques stationnés en Tchécoslovaquie. Ceux-ci, note le document, étaient *« venus réprimer une contre-révolution inventée par des bureaucrates effrayés »*, et dix-neuf ans après, leurs *« quartiers et garnisons représentent une sorte d'Etat dans l'Etat qui se dérobe au contrôle et à la législation tchécoslovaques »*.

Afin d'*« assainir l'atmosphère politique dominée par la méfiance et la peur »*, la Charte demande la proclamation d'une amnistie et la libération de tous les prisonniers politiques et des personnes poursuivies pour leurs convictions religieuses ou civiques. – *(AFP.)*

● **ESPAGNE : heurts au Pays basque.** – Quatre personnes ont été blessées, le vendredi 14 août, lors d'affrontements entre militants basques espagnols et policiers à la clôture du Festival annuel de Saint-Sébastien. La police a tiré des balles en caoutchouc contre les manifestants qui s'étaient rassemblés à l'appel du Parti séparatiste Herri Batasuna pour protester contre l'expulsion par la France de présumés activistes basques. – *(Reuter.)*

DANS NOTRE PROCHAIN NUMÉRO

Le Monde

ÉCONOMIE

RFA

Fumeur licencié

Un tribunal ouest-allemand a, pour la première fois, autorisé le jeudi 13 août à Nienburg (Basse Saxe) un licenciement pour cause de tabagisme dans un lieu de travail. Le fumeur licencié travaillait au service municipal des eaux dans un bureau panoramique de 200 mètres carrés dont on ne peut pas ouvrir les fenêtres. Ses collègues avaient réussi à imposer l'interdiction de fumer. Le fumeur impénitent avait refusé de s'y plier. – *(AFP.)*

● **ITALIE : l'épouse d'un ex-ambassadeur philippin est arrêtée.** – Mme Gliceria Tantoco, soixante-quatre ans, épouse de l'ancien ambassadeur des Philippines au Vatican, lui-même condamné en Italie pour détention illégale d'armes, a été arrêtée, le mercredi 12 août, à son arrivée à l'aéroport de Fiumicino. Les policiers ont découvert qu'elle faisait l'objet d'un mandat d'arrêt international lancé le 17 juillet à New-York. Elle est poursuivie par la justice américaine pour une gigantesque escroquerie à l'exportation qui lui aurait rapporté un demi-million de dollars.

Son mari, M. Bienvenido Tantoco, ambassadeur au Saint-Siège du temps du président Marcos, avait défrayé la chronique pendant l'été 1986. Arrêté après la découverte d'un véritable arsenal dans sa luxueuse villa romaine, il avait été condamné à trois ans de prison, mais laissé en liberté provisoire en attendant les différents recours. – *(AFP.)*

هكذا من الاصل

هكذا من الأصل

Europe

URSS

Les « tomates criminelles » de la Volga

Quand la presse prend la défense des chrétiens de Kirov...

... et des jeunes [illegible] de Leningrad

Le Monde ÉCONOMIE

Spectacles

théâtre

Les autres salles

ARCANE (43-38-19-70), sam., dim. 20 h 15 : le Pont.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51), sam. 20 h 15 : Bien dégagé autour des oreilles ; sam. 22 h, dim. 15 h : Pelouse interdite.

COMÉDIE-CAUMARTIN (47-42-43-41), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (47-00-19-31), sam. 20 h 30, dim. 17 h 30 : le Misanthrope.

GALERIE 55 (43-26-63-51), sam. 21 h : I do ! I do !

GRAND EDGAR (43-20-90-09), sam., dim. 20 h 15 : Carmen cru ; 22 h : Lâchez les chiens.

GRÉVIN (42-46-84-47), sam. 20 h : les Trois Jeanne/Arthur.

HUCHETTE (43-26-38-99), sam. 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon.

LUCERNAIRE (45-44-57-34), I. sam. 19 h 30 : Baudelaire ; 21 h 15 : Autour de Mortin. II. 20 h : le Petit Prince ; 21 h 15 : Architruc.

MARAIS (46-66-02-74), sam. 20 h 30 : Nuits calines.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), sam. 18 h 30 et 21 h 30 : Mais qui est qui ?

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), sam. 19 h 15 et 21 h 45 : l'Amuse-gueule.

POTINIÈRE (42-61-44-16), sam. 18 h 30 et 21 h : l'Éprouvette.

ROSEAU THÉATRE (42-71-30-20), sam. 18 h 30, en anglais, 20 h 30, en français : Un jour les mains.

THÉATRE D'EDGAR (43-20-85-11), sam. 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

TOURTOUR (48-87-82-48), sam. 19 h : la Fenêtre - les Pavés de l'ours ; 21 h : Nous, Théo et Vincent Van Gogh.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40), sam. 21 h : l'Eté africain.

VARIÉTÉS (42-33-09-92), sam. 17 h 30 et 21 h : C'est encore mieux l'après-midi.

Le music-hall

BATACLAN (43-55-55-56), sam. 21 h 30 : Salut les Sixties.

CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97), sam. 21 h : Chansons françaises ; 22 h 30 : Chansons à la carte.

LUCERNAIRE (45-44-57-34), sam. 18 h 30 : Piaf toujours.

ŒUVRE (48-74-42-52), sam. 21 h : Schlomo qui chante et qui rit (dern. le 15).

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : L'accroc-habitation.

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), sam., dim. 21 h : M. Saury.

GIBUS (47-00-78-88), sam. 23 h : Kids.

MAGNETIC TERRACE (43-36-26-44), sam. 23 h : Laveile Quintet.

LE MERIDIEN (43-45-12-45), sam., dim. 21 h 30 : Cl. Tissandier.

MONTANA (45-23-51-41), 22 h 30 : le 15 : Quartet Sarah Lazarus.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70), sam. 21 h : Rhoda Scott.

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36), sam., dim. 23 h : E. Williams ; 20 h 30 : N. Pereira.

SLOW CLUB (42-33-84-30), sam. 21 h 30 : G. Mighty/F. Conners. Le 18 : M. Saury.

LES TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-33-58-37), sam. 22 h : Cameleon trio.

La danse

MAIRIE DU 3e ARRONDISSEMENT (42-78-60-56), sam. 21 h : Ballets historiques du Marais.

Les concerts

SAMEDI 15

Église Saint-Louis en l'Isle, 21 h : F. Hardy, M. Leclerc (Albinoni, Bach, Marcello...).

Musée de Cluny, 17 h 30 : La Camerata de Paris (Musique et danse du Moyen Age).

Notre-Dame, 17 h 45 : J.P. Leguay (De Arauxo, Bach, Vierne).

Sainte-Chapelle, 18 h 45 et 21 h : Ars antiqua de Paris (Musique du Moyen Age, Musique de cour et Musique de village).

DIMANCHE 16

Chapelle Saint-Louis de la Salpêtrière, 16 h 30 : R. Tambyeff.

Musée de Cluny, 17 h 30 : voir samedi.

Notre-Dame, 17 h 45 : L. Ponet (Bach, Liszt, Tournemire, Peeters).

Sainte-Chapelle, 21 h : G. Fumet (Bach, Debussy, Honegger, Telemann...).

Festival estival de Paris

(48-04-98-01)

Samedi 15, Auditorium des Halles, 20 h 30 : voir le 14 à 19 h.

En région parisienne

SCEAUX, 19e Festival du château de l'Orangerie (46-60-07-79), le 15 à 17 h 30 : M. Dalberto, P. Meyer (Brahms, Schumann, Stravinski, A. Berg) ; le 16 : Trio F. Schmitt (Mozart, Schumann, Ravel).

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

SAMEDI 15 AOUT

15 h, le Calvaire d'une mère ; 17 h, Fantomas, de Paul Fejös ; 19 h, Friends and Lovers, de Victor Schertzinger (v. o.) ; 21 h, Lost Squadron, de George Archainbaud (v.o.).

DIMANCHE 16 AOUT

15 h, la Tentatrice, de Fred Niblo ; 17 h, la Dame de Malacca, de Marc Allégret ; 19 h 15, Comme tu me veux, de George Fitzmaurice ; 21 h, Marthe Richard au service de la France, de Raymond Bernard.

BEAUBOURG
(42-78-35-57)

SAMEDI 15 AOUT

15 h, la Caravane, de Lambert Hillyer ; 17 h, la Porte de l'enfer, de Teinosuke Kinugasa (v.o.) ; 19 h, M le Maudit, de Fritz Lang (v.o.s.t.f.) ; 21 h, la Splendeur des Amberson, d'Orson Welles (v.o.).

DIMANCHE 16 AOUT

15 h, Leap Year/Skirt, de James Cruze ; 17 h, Noblesse oblige, de Robert Hamer ; 19 h, Susana la perverse, de Luis Bunuel ; 21 h, la Femme de sable, de Hiroshi Teshigahara (v.o.s.t.f.).

Les exclusivités

AFTER HOURS (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (43-33-10-82).

AJANTRIK (Ind., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; h. sp.

ANGEL HEART (*) (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

L'APICULTEUR (Fr.-Gr., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

ARIZONA JUNIOR (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40).

ASSOCIATION DE MALFAITEURS (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

ATTENTION BANDITS (Fr.) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

AUTOUR DE MINUIT (A. v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LES BARBARIANS (A. v.o.) : Normandie, 8e (45-63-16-16) ; (v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

LA BEAUTE DU PECHE (Youg. v.o.) : 3 Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

BEYOND THERAPY (Brit., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

BIRDY (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

BLUESY DREAM (A., v.o.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

LA BONNE (**) (It., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20). – V.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxeville, 9e (47-70-72-86) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

BUISSON ARDENT (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) : 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; 14-Juillet Bastille, 11e (45-75-79-79) ; Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

LA CHAMBRE DE MARIAGE (Turc, v.o.) : Reflet Médicis, 5e (43-54-42-34) ; h. sp.

CHRONIQUE D'UNE MORT ANNONCÉE (It.-Fr., v. it.) : Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43).

LA COULEUR DE L'ARGENT (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

CROCODILE DUNDEE (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

DANGEREUSE SOUS TOUS RAPPORTS (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN (Can.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16).

DOWN BY LAW (A., vo) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

LES ENFANTS DU SILENCE (A., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08). – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

EVIL DEAD 2 (A., v.o.) (*). – V.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20). – V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxeville, 9e (47-70-72-86) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

FIEVEL ET LE NOUVEAU MONDE (A., v.f.) (h. sp.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

GOOD MORNING BABILONIA (It.-A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14-Juillet Parnasse, 14e, (43-26-58-00) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-35-30-40) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06).

IRENA ET LES OMBRES (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LE JUPON ROUGE (Fr.) : Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

MACBETH (Fr., v. it.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).

MALONE (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-43 ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88).

Le Monde Informations Spectacles
42-81-26-20
Pour tous renseignements concernant
l'ensemble des programmes ou des salles
(de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

Samedi 15 - Dimanche 16 août

MANON DES SOURCES (Fr.) : Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné-Beaubourg, h. sp., 3e (42-71-52-30) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).

MÉLO (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LA MÉNAGERIE DE VERRE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA MESSE EST FINIE (It., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

MISSION (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14).

MON BEL AMOUR, MA DÉCHIRURE (*) (Fr.) : 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

MON CHER PETIT VILLAGE (Tch., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cluny-Palace, 5e (43-54-07-76) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40).

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (Hong., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Ciné-Beaubourg, h. sp., 3e (42-71-52-36).

LE NINJA BLANC (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-50-31) ; Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (45-74-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; 3 Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

NOLA DARLING N'EN FAIT QU'A SA TÊTE (A., v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33).

LE NOM DE LA ROSE (Fr.), v.angl : Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Bastille, 11e (43-42-16-80).

LES OREILLES ENTRE LES DENTS (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).

LA PETITE BOUTIQUE DES HORREURS (A., v.o.) : UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30).

LA PIE VOLEUSE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Publicis St-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; V.f. : Gaumont Opéra, 9e (47-42-60-33) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

PLATOON (*) (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George-V, 8e (45-62-41-46).

POLICE ACADEMY 4 (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06).

QUATRE AVENTURES DE RAINETTE ET MIRABELLE (Fr.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

RADIO DAYS (A.), v.o. : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) : 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

RIEN EN COMMUN (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43).

SABINE KLEIST, SEPT ANS (RDA, v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33).

LE SECRET DE MON SUCCÈS (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; Danton, 6e (42-25-10-30) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Gobelins, 13e (43-36-23-44) : UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

SIX HOMMES POUR SAUVER HARRY (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93).

STAND BY ME (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

LA STORIA (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Utopia, 5e (43-26-84-65).

STREET TRASH (*) (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26).

TANDEM (Fr.) : Forum-Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06).

THE BIG EASY (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; v.f. : UGC-Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

THÉRÈSE (Fr.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82).

TIN MEN, LES FILOUS (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).

37°2 LE MATIN (Fr.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47) ; Publicis-Matignon, 8e (43-49-31-97).

TRUE STORIE (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

UNE FLAMME DANS MON CŒUR (Suis.) : St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

UNE GOUTTE D'AMOUR (Turc, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

UN HOMME AMOUREUX (Fr.), v.angl. : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-57) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; v.f. : Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

LA VEUVE NOIRE (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), h. sp.

WELCOME IN VIENNA (Autr., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

Les grandes reprises

AMADEUS (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

BABY DOLL (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) Rex, 2e (42-36-83-93) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42).

BEN HUR (A.), v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

BOOM (A., v.o.) : Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

BROTHER CAN YOU SPARE A DIME ? (A., v.o.) : Utopia 5e (43-26-84-65).

CABARET (A.,v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; George-V, 8e (45-62-41-46). – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).

CASANOVA DE FELLINI (I., v.o.) (*) : Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

LES 101 DALMATIENS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

LA CHATTE SUR UN TOIT BRULANT (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

LE CHEVALIER DES SABLES (A, v.o.) Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23).

CHINATOWN (A., v.o.) : (*) Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08). – V.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LE CORBEAU (Fr.) : Champo, 5e (43-54-51-60).

DE MAO A MOZART (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LE DERNIER NABAB (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) ; 3 Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76). – V.f. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

DIVINE MADNESS (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

L'EXTRAVAGANT Mr DEEDS (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

EVE (A., v.o.) : Action Christine *bis*, 6e (43-29-11-30).

LE FAUCON MALTAIS (A.,v.o.) : Action Rive gauche, 5e (43-29-44-40).

LA FORET D'EMERAUDE (A, v.o.) : Gaumont Alésia, *14e* (43-27-84-50).

GANDHI (Angl., v.f.) : Bretagne, 6e (42-22-57-97).

LE GUEPARD (I., v.o.) : Hautefeuille, 6e (46-33-79-38).

HUIT ET DEMI (It., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

HIGHLANDER (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

HORIZONS PERDUS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Balzac, 8e (45-61-10-60).

INDIANA JONES ET LE TEMPLE MAUDIT (A., v.f.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

JOUR DE FÊTE (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; St-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

LE LOCATAIRE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LUDWIG (VISCONTI) (It., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36). H. sp. ; Escurial, 13e (47-07-28-04).

MAD MAX (1-2-3) (Aust., v.f.) : Grand Rex, 2e (42-36-83-93).

LA MAMAN ET LA PUTAIN (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (*) : Cinoches-St-Germain, 6e (43-66-10-82).

LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

MARY POPPINS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

MONICA, LE DESIR (Suéd, v.o.) Reflet Logos H. Sp., 5e (43-54-42-34).

MON ONCLE (Fr.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

MY FAIR LADY (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57).

NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Forum-Orient, 1er (42-33-42-26).

PAPILLON (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Biarritz, 8e (42-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-26-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

LE PIGEON (It, v.o.) Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

LES PROIES (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

QUAI DES ORFÈVRES (Fr.) : Champo, 5e (43-54-51-60).

SHANGHAI GESTURE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

THE KING OF MARVIN GARDEN (A., v.o.) : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; 3 Balzac, 8e (45-61-10-60).

THE SERVANT (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

LE TEMPS D'AIMER ET LE TEMPS DE MOURIR (A., v.o.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; 3 Balzac, 8e (45-61-10-60).

TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) (Lubitsch) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

TOOTSIE (A., v.o.) Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40). – V.f. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

LE TROISIÈME HOMME (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).

L'ULTIME RAZZIA (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

UN TRAMWAY NOMMÉ DÉSIR (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

20 000 ANS A SING SING (A., v.o.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

LE VOLEUR DE BICYCLETTE (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

VOLPONE (Fr.) Champo, 5e (43-54-51-60).

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) (*) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

WOODY ET LES ROBOTS (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (46-33-79-38). – V.f. : Bastille, 11e (42-88-64-44).

Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION ? (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

Les séances spéciales

ASCENSEUR POUR L'ECHAFAUD (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09), tlj sauf dim., 13 h 50.

CHARLES MORT OU VIF (Suis.) : Denfert, 14e (43-21-41-01), jeu., lun., 20 h.

LES DAMNÉS (It.-All., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), mer., ven., dim., lun., 17 h 45.

L'EMPIRE DES SENS (**) (Jap., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), dim., 22 h 30 + Denfert, 14e (43-21-41-01), mer., ven., mar., 22 h, dim., 20 h.

LILI MARLEEN (All., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 20 h 10.

LOLA, UNE FEMME ALLEMANDE (All., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 15 h 25.

LE MANUSCRIT TROUVÉ A SARAGOSSE (Pol., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36), sam. 11 h 30.

LE MIRACULÉ (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09), mar., 18 h 45.

LES NUITS ET LES JOURS DE CHINA BLUE (**) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 20 h, sam., 0 h 15.

LE RAYON VERT (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36), dim., mar., 11 h 45.

LA ROSE POURPRE DU CAIRE : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 13 h 45.

LA SALAMANDRE (Suis.) : Denfert, 14e (43-21-41-01), mer., mar., 19 h 40, sam., 15 h 40.

LE TESTAMENT DU Dr MABUSE (All., muet) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33), dim., 22 h, mer., 18 h.

LA TRAVIATA (It., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85), dim., 14 h, mar., 20 h.

LES FILMS NOUVEAUX

CHATEAUROUX DISTRICT. Film français de Philippe Charigot : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Georges-V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvettes, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; 3 Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

EXTREME PREJUDICE. Film américain de Walter Hill, vo : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Danton, 6e (42-25-10-30) ; Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Normandie, 8e (45-63-16-16). VF : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 11e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) : Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) : 3 Secrétan, 19e (42-06-79-79).

LA PETITE ALLUMEUSE, Film français de Danielle Dubroux : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazarre Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) : Fauvettes, 13e (43-31-60-74) ; Galaxie, 13e (45-80-18-02) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; 3 Secrétan, 19e (42-06-79-79).

PRÊCHI-PRÊCHA, film américain de Glenn Jordan, vo : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). Vf : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-97).

SIROCCO (**), film franco-italien de Aldo Lado : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazarre pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-50-86) ; Galaxie, 13e (54-80-18-03) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-95-94) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

SOUL MAN, film américain de Steve Miner, vo : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Maillot, 17e (47-48-06-06). Vf : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Maxeville, 9e (47-70-72-86) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

PARIS EN VISITES

LUNDI 17 AOUT

« Une heure au Père-Lachaise », 10 heures et 11 h 30, boulevard Ménilmontant, face rue de la Roquette (V. de Langlade).

« L'Art nouveau à Auteuil », 14 h 30, 14, rue La Fontaine (Monuments historiques).

« Les salons de l'Hôtel de Ville », 14 h 30, bureau d'accueil, 29, rue de Rivoli (Pygma).

« Delacroix, appartement et musée », 14 h 30, 6, place Furstenberg (Approche de l'art).

« Hôtels et jardins du Marais. Place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Hôtels du Marais (nord), place des Vosges », 14 h 30, métro Hôtel-de-Ville, sortie rue Lobau (G. Botteau).

« Hôtels et passages du Faubourg-Saint-Honoré », 14 h 30, métro Madeleine (Les Flâneries).

« Les appartements royaux du Louvre », 14 h 45, porte Saint-Germain-l'Auxerrois (Tourisme culturel).

« Le Père-Lachaise à la carte », 14 h 45, boulevard Ménilmontant, face rue de la Roquette (V. de Langlade).

« L'église métallique Notre-Dame-du-Travail », 15 heures, métro Gaîté, sortie rue Vercingétorix (Monuments historiques).

« La tour Eiffel », 15 heures, devant la statue d'Eiffel, au pilier nord (Monuments historiques).

« Les Halles, l'achèvement des travaux est en vue », façade de l'église Saint-Eustache, rue du Jour (Monuments historiques).

« Le musée Rodin en l'hôtel de Biron », 15 heures, 77, rue de Varenne (Monuments historiques).

« Les grandes heures des galeries du Palais-Royal », 15 heures, métro Palais-Royal, sortie place Colette (Paris et son histoire).

« Le cimetière Montparnasse », 15 heures, 3, boulevard Edgar-Quinet (Paris et son histoire).

« Riches heures de la place Dauphine », 15 heures, 12, place Dauphine (I. Hauller).

Le Monde sur minitel
CINEMA
Tous les programmes. Toutes les salles. Tous les horaires.
36.15 TAPEZ LEMONDE

Culture

Le dixième anniversaire de la mort de Presley

Elvis toujours

Le 16 août 1977
disparaissait, à l'âge
de quarante-deux ans,
Elvis Aaron Presley,
roi du rock n'roll
et champion du monde
de disques
toutes catégories.
A sa mort,
600 millions d'albums
avaient été vendus,
dont 6,5 millions
en France.
Dix ans après,
plus de 1 milliard,
dont 8,5 millions
dans l'Hexagone.

PHOTOTHÈQUE RANCUREL

Depuis dix ans, toute une série de manifestations plus ou moins commerciales, plus ou moins extravagantes ont porté à un rare degré le culte du souvenir. Il y eut les shows de Las Vegas animés par des chanteurs qui avaient un air de famille, que ce soit le Presley des premiers succès, ou le personnage bouffi des dernières années ; une vague d'opérations de chirurgie esthétique pour que de jeunes Américains puissent ressembler à l'idole disparue ; les expositions itinérantes des costumes dorés du chanteur, de sa guitare. A Memphis (Tennessee), où résidait le « King », la maison d'Elvis est devenue un haut lieu de pèlerinage. Au bord de la piscine, entourée des tombes de sa mère et de son père, un Christ blanc, immense, tend ses bras.

50 000 fans à Graceland

A la fin des années 70, la visite était gratuite mais, en face de la propriété, sur le boulevard Presley, une douzaine de magasins faisaient de belles affaires en proposant badges, posters, coussins, foulards, jusqu'à la photocopie de l'acte de décès ou du certificat de mariage, ainsi que la correspondance surréaliste entre le FBI et le chanteur blâmant les Beatles, Jane Fonda et le rock des années 60.

A présent, une société, la Graceland Division of Elvis Presley Enterprises Inc., gère les visites de la propriété : plus de 520 000 personnes ont dépensé l'année dernière 9 millions de dollars pour flâner une heure dans la demeure du chanteur et se procurer des souvenirs.

Durant ce week-end du 15 août, 50 000 fans sont attendus à Graceland, bougie à la main et larme à l'œil. Des concerts nostalgiques sont animés par les Jordanaires, Charlie McCoy et Lisa-Marie Presley, la jeune héritière de dix-neuf ans, qui prépare elle-même un album. En France, outre la sortie de deux compacts, d'un nouvel album de compilation, de quatre vidéo-concerts et d'un ouvrage publié chez Ramsay, tout simplement intitulé *Elvis au pays des merveilles*, les radios inondent les ondes des classiques du chanteur, et les chaînes de télévison diffusent à tour de rôle les films biographiques et les comédies musicales stéréotypées de l'idole.

Elvis Presley incarne la première aventure du rock n'roll dans son innocence avant que l'industrie ne le transforme en produit de consommation programmé et fabriqué dans les studios. Comme James Dean, Elvis Presley devint en peu de temps un mythe vivant : le « cheval sauvage indomptable » qui ouvre à deux battants la porte du rock.

La nouvelle musique de l'ancien camionneur de Memphis, avec toute la flamboyance de son jeu, c'est d'abord une vraie générosité, une certaine qualité de vibration, une reconnaissance d'instinct à instinct. Un terrain enfin où le cœur trouve son accord. Idolâtré par toute une génération, adulé par ses pairs, des Beatles aux Rolling Stones en passant pas Bob Dylan, Presley fut l'étalon or du rock. Le fougueux chanteur des années 50 aura beau se métamorphoser en crooner familial et en vedette hollywoodienne de série B, l'image du prophète n'en sera pas fondamentalement altérée pour autant.

Dix ans plus tard, quand il retrouve le rock n'roll et une scène qu'il ne quittera plus que pour s'enfermer dans sa propriété de Graceland, où il se gave de westerns, de sucreries et de pilules de toutes les couleurs, Elvis Presley n'est plus qu'une légende. Sanctifiée par le mythe, son image reste étonnamment intacte jusqu'au bout. En dépit d'un état mental et physique de plus en plus délabré.

Si la mémoire collective d'aujourd'hui est si vive à propos d'Elvis Presley, c'est qu'il fut sans doute le rêve américain aux sommets de sa démesure.

CLAUDE FLÉOUTER.

« La Strada » de Fellini et « Casablanca » de Curtiz adaptés au théâtre

La Gelsomina du Vermont

A Middlebury,
dans le Vermont,
une jeune troupe,
fraîche et naïve,
a obtenu de Fellini
les droits d'adaptation
de son film la Strada.
A Woodstock,
le scénariste
Michael Cristofer a osé
réécrire pour le théâtre
le plus « culte »
des « films-culte »,
Casablanca.

Middlebury, Vermont. Une petite bourgade typiquement Nouvelle-Angleterre. Propre, paisible, polie. De bon ton. L'équivalent américain de notre Touraine.

Dès sept heures, quand le soleil envisage sans grande conviction de se laisser glisser sur la ligne d'horizon, les spectateurs se dirigent mollement vers un cirque au milieu d'un champ. Bardés de pull-overs, de tuemoustiques, de parapluies, de couvertures. Ils sont accueillis par deux jongleurs, trois clowns, une ballerine de cinq ans en tutu rose, un bonimenteur qui joue aux cartes avec une diseuse de bonne aventure au cou drapé d'un boa.

Un jongleur montre à des enfants comment jongler avec des quilles, un autre les initie aux boules, un clown vous offre du pop-corn, un spectateur se joint à la partie de cartes.

Lorsque, tout à coup, le maître des cérémonies lance : *« Approchez, mesdames et messieurs... »*, sans même s'en rendre compte les spectateurs sont devenus partie intégrante de *la Strada*, de Federico Fellini. Une version pour théâtre en plein air, au cours de laquelle le public suit les interprètes, de la masure de Gelsomina à la roulotte de Zampano, en passant par celle du Fou. L'entreprise est due au Vermont Ensemble Theatre, troupe vieille de trois ans, spécialisée dans ce qu'elle appelle du « théâtre environnemental ».

Premier problème : le scénario n'a jamais été publié. Solution : on investit dans la vidéocassette. Deuxième problème : comment obtenir l'autorisation de Fellini ? Fellini ne parlant que l'italien (du moins publiquement), son entourage n'entendant que l'italien (du moins officiellement), les professeurs d'italien au collège de Middlebury se mettent de la partie. Une dizaine de lettres et une centaine de coups de téléphone plus tard, le contact est établi. *« Le maître était insaisissable, il terminait « l'Intervista ». Son avocate a décidé de prendre notre parti, et Fellini a dit oui, nous demandant simplement d'indiquer que la pièce était tirée de son film, ce qui est la moindre des choses... »*

L'usage du décor naturel est spectaculaire – et judicieux. La moto de Zampano arrive du fin fond du terrain de football, la jeep du Fou de l'autre bout du champ, la séparation de Gelsomina et de son compagnon se passe sous un soleil de plomb, la découverte du Fou – le funambule – bénéficie d'un splendide coucher de soleil, renforçant la magie de sa première apparition ; et il fait nuit noire lorsque Zampano atteint le fond de la solitude. Le tout sous le commentaire ironiquement bonhomme du maître des cérémonies – un personnage qui n'existe pas dans la film.

L'univers du cirque les y portant, les adaptateurs font d'habiles emprunts à ces autres personnages éminemment felliniens que sont les clowns.

Comment diriger un cheval

« C'est difficile, dit Kate Loewald, vingt-sept ans, metteur en scène, *de ne pas se laisser emprisonner par le souvenir du film, mais il faut suivre son instinct par rapport à l'histoire que Fellini raconte et non pas se conformer étroitement à la manière dont il l'a racontée. »*

Certains épisodes disparaissent. La mort dans l'âme – mais le spectacle s'en trouvait ralenti – on coupe.

Le Vermont Ensemble Theatre de Middlebury n'a pas d'argent – mais il a des amis.

« Quand on n'a pas d'argent, dit la productrice, *on essaie de combler par l'imagination... Le soir de l'ouverture, c'était la première fois qu'on voyait toutes les lumières en place ; il avait plu la veille. Nous avions les poings et les mâchoires serrés d'inquiétude. Et puis, pendant la scène où Gelsomina imite le cri des canards, un vol de canards sauvages est passé au-dessus du chapiteau. On s'est demandé si Dieu – ou Fellini – était en train de penser à nous ce soir-là... »*

HENRI BÉHAR.

« Tout le monde vient chez Rick's »

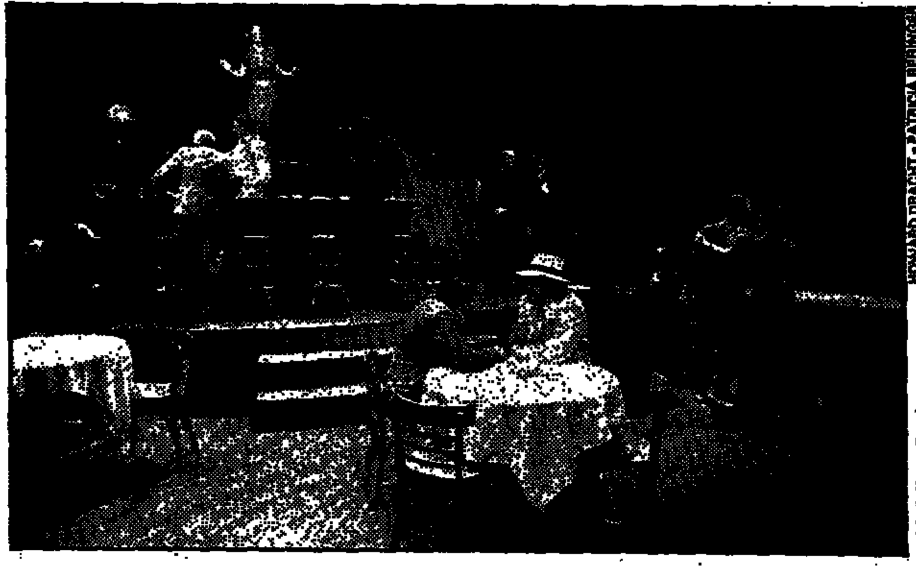
HOWARD DRACHT - PATRICIA BERINGER

Une scène de « Casablanca » adapté par Michael Cristofer

Du Byrdcliffe Theatre – une sorte de chalet suisse à flanc de coteau – s'échappe un mélange de musique arabe et de piano jazz « soft » très début des années 40.

Ruban musical entrecoupé de messages radio concernant deux dangereux terroristes poursuivis pour agissements contre la Frane, on est prié de prévenir la police, etc... Manière de mettre dans l'ambiance de *Casablanca*, adapté pour la scène par Michael Cristofer (scénariste de *Falling in Love* et des *Sorcières d'Eastwick*, de George Miller).

Oui, quelqu'un a osé toucher au grand classique multi-oscarisé de Michael Curtiz. Oui, quelqu'un a osé reprendre *As Time Goes By*, et remplacer Humphrey Bogart, Ingrid Bergman, Claude Rains, Peter Lorre, Sidney Greenstreet, Paul Henreid...

Pour Michael Cristofer, si étincelantes que soient les performances des acteurs, la part du succès du film revenant spécifiquement au scénario n'a jamais été suffisamment reconnue.

En fait, *Casablanca* fut au départ une pièce. Titre : *Tout le monde vient chez Rick's*. Jamais publiée, jamais produite. Achetée sur manuscrit par la Warner pour la somme, énorme à l'époque, de 20 000 dollars. La Warner, qui avait toujours refusé qu'on touche à son trésor, s'est laissé faire. Et pour cause : Howard Koch, coauteur du scénario, est voisin de Michael Cristofer, dont *les Sorcières d'Eastwick*, mise en scène par George « Mad Max » Miller rapportent en ce moment une fortune... à la Warner.

Le film se voulait romanesque, les éléments politiques servant uniquement à alimenter le feu romantique de cette histoire d'amour, alors que la pièce accentue cet aspect politique. *« Casablanca est une sorte de no man's land où personne ne détient le pouvoir absolu, où chacun doit constamment négocier avec l'autre. Chaque personnage se voit confronté à un choix éthique et moral qui réclame de sa part une action immédiate. Là réside, pour moi, la grandeur cachée de cette histoire d'amour. »*

Ne tournons pas autour du pot : quoi qu'on dise, les obstacles majeurs à surmonter ont pour noms Humphrey Bogart, Ingrid Bergman, Paul Henreid, Claude Rains, Peter Lorre, Sidney Greenstreet... La partie s'avère peu commode pour les acteurs, qui risquent la paralysie au souvenir des prestigieux fantômes.

Le fantôme sans doute le plus dur à affronter est celui de Humphrey Bogart. Rick. *« Le seul, en fait*, précise Cristofer, *qui soit écrit en termes purement cinématographiques. Les autres rôles sont des entités théâtrales. Pour celui de Bogart, la personnalité de l'acteur entra beaucoup plus en ligne de compte. Sur papier, il est plus cynique, plus passif, aussi. Pendant toute la première partie, il renvoie simplement la balle aux autres et permet à chacun son grand numéro. Au cinéma, la caméra prend ouvertement parti pour lui, les "grands numéros" des autres se déroulent en partie hors champ... » « Quand en plus c'est Bogart que vous mettez devant une caméra, le champ vous avez largement de quoi le remplir. »*

Autre exemple pour ce type de situation : Marlon Brando et *Un tramway nommé Désir*. Michael Cristofer avoue y avoir constamment pensé. *« Et pourtant, pourtant, la pièce est si bonne qu'il est impossible de dire : "Rien à faire, on n'a pas de Brando". Le texte est d'une trop grande qualité ! Question de mémoire vivante, sans doute. Nous serons tous morts un jour. Comme ceux qui ont vu la Duse dans Racine. C'est peut-être très égoïste de ma part, mais j'écris maintenant pour le cinéma et, de manière sans doute semi-inconsciente, je cherche à ce que soit rétabli, renforcé, le respect de la chose écrite. Que les choses continuent de vivre... »*

H. B.

CROQUIS

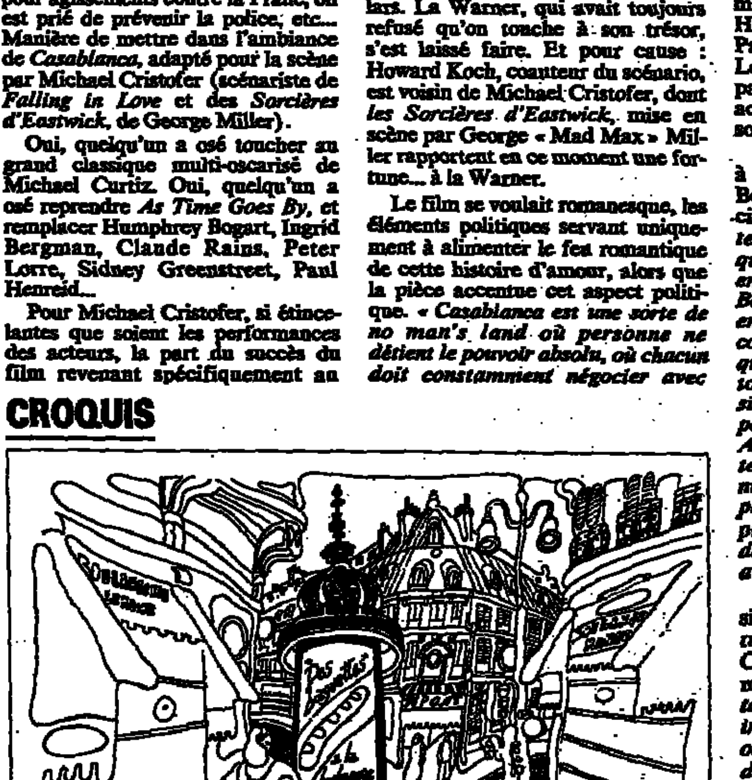

Paris, au 15 août

Le centenaire de Villa-Lobos au Festival estival

Célébration d'un prodige

Le compositeur brésilien
Heitor Villa-Lobos
aurait eu cent ans
cette année
– il est mort en 1959 –
Sa fécondité
reste légendaire.

Heitor Villa-Lobos a beaucoup écrit : un millier d'œuvres environ. Une telle fécondité ne s'était pas vue depuis Telemann ; Mozart l'aurait égalé, s'il avait vécu plus longtemps, mais Villa-Lobos n'était pas Mozart, ses plus fervents admirateurs en conviennent. S'il y a dans son œuvre beaucoup à prendre et davantage à laisser, ce qui reste est assez considérable pour assurer à l'auteur des *Bachianas Brasileiras* sa place dans l'histoire de la musique, même s'il semble encore aujourd'hui plus important comme père de la musique authentiquement brésilienne que comme contemporain de Stravinski.

Assez bien connu en France jusqu'au début des années 60, car il était régulièrement invité à diriger ses œuvres, notamment à la radio, Villa-Lobos connaît un regain de faveur grâce à la célébration du centenaire de sa naissance et le Festival estival de Paris n'a pas manqué l'occasion de lui dédier quatre concerts. Celui du 11 août tout d'abord, où Eleftheria Kotzia interprétait des pièces pour guitare, auquel fera pendant le récital du pianiste Pascal Le Corre, mardi 18 août à 19 h 30, à l'auditorium des Halles, et deux concerts avec orchestre.

Interprétés jeudi soir au grand auditorium de Radio-France (et retransmis en direct sur France-Musique), par l'Orchestre national d'Ile-de-France sous la direction de Claudio Santoro, *Erosau et Genesis* comptent certainement parmi les ouvrages symphoniques les plus marquants de Villa-Lobos. Composés en 1950 et 1954, iles échappent magistralement au style d'époque, toutes tendances confondues, académisme ou avant-garde. Sans doute la richesse des timbres, le goût pour les superpositions des rythmes et des mélodies, pour les harmonies complexes, désignent-t-ils une musique de la première moitié du vingtième siècle. Mais, avec un souffle et une maîtrise inventive dans l'orchestration qui n'ont d'égal que la liberté de l'inspiration.

Visiblement, le compositeur prend son bien où il veut : le Stravinski du *Sacre*, Debussy, Roussel, voire Schoenberg, et créé une musique qui lui appartient en propre, qui n'existerait pas sans lui. Si l'on place pour des œuvres comme celles-là du moins, Villa-Lobos parmi les grands compositeurs du vingtième siècle, parmi ceux qui ont quelque chose à dire, c'est qu'il ne s'installe jamais dans des formules destinées à passer le temps : il trouve toujours mieux à faire, à inventer.

Au même programme, Claudio Santoro avait inscrit deux de ses compositions : *Trois fragments sur B.A.C.H.*, magistralement écrits pour les cordes seules, et *Une cantate* très mélodieuse, qui mettait en valeur la voix de Viorica Cortez, grâce à un traitement orchestral subtil. Ces pages de dimension plus modeste souffrent un peu, mais sans pâlir, du voisinage de leurs aînées, rehaussées par l'éclat d'une interprétation étincelante et pleine de sève.

GÉRARD CONDÉ.

● **Une réunion internationale des théâtres et de la musique.** – RITM : la Réunion internationale des théâtres et de la musique est désormais un sigle et une réalité. Le but de cette association, fondée et coordonnée par un ancien du CLERU, Jean-Gabriel Nancey, présidée par Jean-Louis Barrault et Rolf Liebermann, est, dans un premier temps, de constituer une mémoire audiovisuelle des *« hommes et des arts du théâtre vivant et de la musique, sur la scène et au cinéma »* avec l'aide du ministère de la culture français. L'UNESCO sera également sollicité et un service d'*« informations automatiques sur les artistes, la musique et les spectacles »* constitué. Le siège social de l'association, fixé au théâtre de l'un des associés, est au Carré Sylvia Monfort, 106, rue de Brancion, Paris 15e, tél. : 46-22-03-22.

Un Américain remporte le concours de piano Paloma O'Shea

Un pianiste nord-américain de trente ans, David Wehr, a remporté le neuvième concours de piano Paloma O'Shea, de Santander.

Formé au Cleveland Intitute of Music, classé deuxième dans la même compétition en 1977, ce *« solide technicien »*, selon un critique espagnol, a reçu des mains de l'infante Marguerite un chèque de 1 600 000 pesetas (environ 80 000 F), assorti de l'assurance d'effectuer une tournée mondiale cette année et de celle d'enregistrer un disque.

Les autres lauréats de cette très importante compétition internationale, qu'accompagnait cette année un hommage à Arthur Rubinstein, sont le Soviétique Serguei Yerokhin, l'Allemand de l'Ouest Bernd E. Glemser, le Chinois Xian-Dong Kong, un autre Soviétique, Pavel Nesesjan, et l'Autrichien Mathias Fletzberger. Le seul Français à s'être présenté, Philippe Cassard, n'a pas dépassé les demi-finales.

● **Mort de la comédienne Raquel Torres.** – La comédienne Raquel Torres est morte à Los Angeles, à l'âge de soixante-dix-huit ans. C'était l'une des premières stars du cinéma parlant. De son vrai nom, Paila Marie Osterman, elle était née au Mexique et débuta à Hollywood en 1928. La naissance du cinéma parlant lui permit de travailler dans les studios de synchronisation où sa voix fut remarquée. Elle tint alors la vedette dans une série de films musicaux : « The Bridge of San Luis Rey », « The Desert Rider », « Under a Texas Moon » et « Aloha ». Elle fit une apparition dans « Soupe au canard » des Marx Brothers, puis, dès la fin des années trente, quitta définitivement l'écran.

● **RECTIFICATIF.** – Le directeur de la revue *Théâtre en Europe* est Giorgio Strehler et non Sylvie de Nussac, comme nous l'avons écrit par erreur dans *le Monde* du 14 août. Cette dernière est, avec Jean-Marie Amartin, corédactrice en chef de la publication.

هكذا من الأصل

Casablanca » de Curtiz

mina du Vermont

de vient chez Rick's »

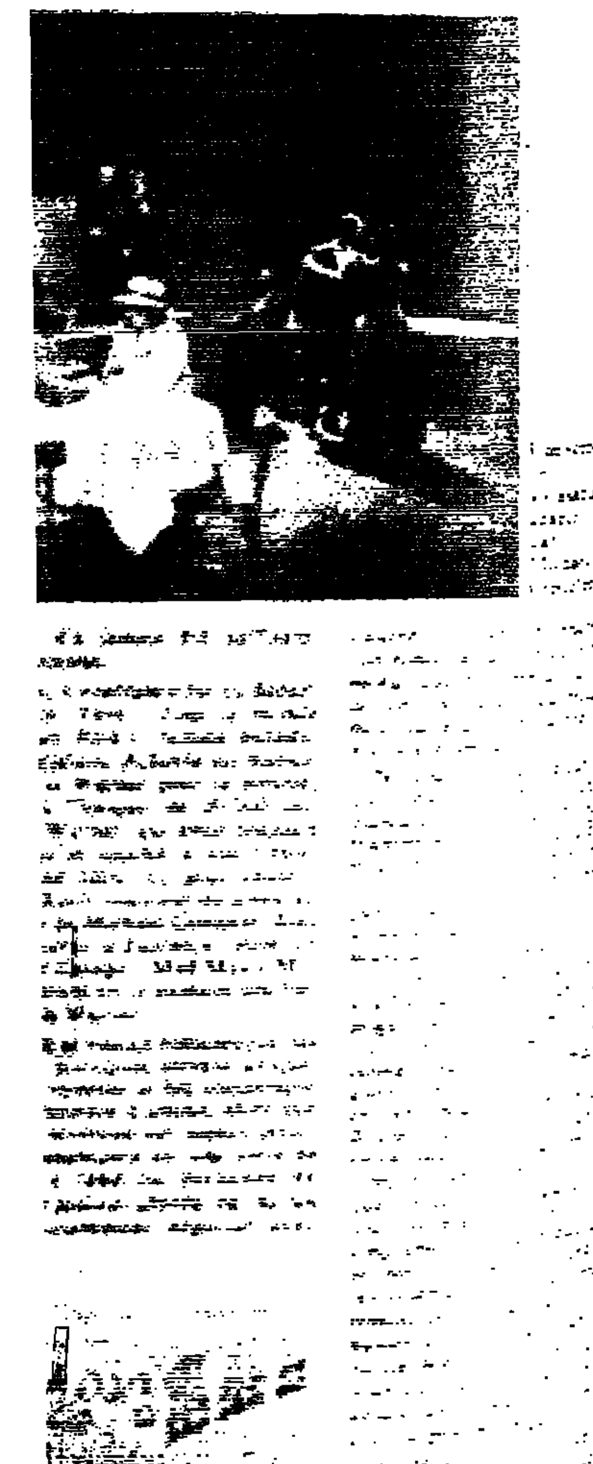

Communication

La rentrée des télévisions

FR 3 : culture à contre-courant

Pour sa grille de rentrée, FR 3 a décidé de prendre ses concurrents à contre-pied, en misant sur la culture, le documentaire et la musique. Outre les émissions de connaissance et de réflexion, « Océaniques », et les œuvres lyriques ou théâtrales coproduites avec le SEPT (*le Monde* du 8 août), FR 3 cherche à *« respecter la diversité des goûts du public,* déclare le PDG, M. René Han, *en nous différenciant ainsi des autres chaînes ».*

Parmi les innovations annoncées, un nouveau magazine cinéma hebdomadaire, un magazine du sport « Chrono », le samedi soir, un magazine de l'étudiant bimensuel et une soirée fantastique mensuelle, animée par Patrick Brion. De nouvelles séries de fiction, le vendredi et le dimanche, des variétés, également dimanche soir, et un grand jeu populaire tous les jours à 13 heures complètent le menu proposé.

FR 3 maintient la plupart des succès confirmés comme « La dernière séance », « Le cinéma de minuit », les magazines « Décibels » et « Thalassa » ou encore la récente émission d'interviews d'Henri Chapier, « Divan », qui sera diffusée désormais avant « Soir-3 ».

Dans le domaine de l'information, les journaux vont s'étoffer : « En direct des régions » (de 12 h à 13 h) s'étendra au week-end; le « 19-20 », animé par Philippe Dessaint, Daniel Grand-Clément, Maggie Gilbert et Catherine Mataush depuis le départ d'Henri Sannier et de Ghislaine Ottenheimer, sera aussi diffusé le samedi; et des flashs d'information ponctueront la journée, à 13 h 55, 15 h, 17 h et 20 h. Le « Forum RMC-FR 3 » est maintenu le dimanche à 13 h 30.

Pour ce qui est de la musique, enfin, l'émission de Claude Imbert, « Prélude à la nuit », qui terminait les programmes chaque soir, sera remplacée, début septembre, par « Musiques, musique », d'une durée de trois à vingt minutes. En plus de l'émission hebdomadaire d'une heure consacrée à la musique classique « Les musicales », qui est maintenue, FR 3 et la SEPT présenteront chaque mercredi un spectacle lyrique, un opéra, un ballet ou une pièce de théâtre, sous le titre « Spectacles du mercredi », d'une durée de deux à trois heures.

Pour définir les choix qui ont dicté la composition de cette nouvelle grille, M. Yves Jaigu, directeur des programmes, s'est déclaré partagé *« entre la recherche des grandes audiences et le désir d'offrir au public les émissions les plus diverses et les plus riches en contenu ».*

A. W.

M 6 pour la détente sans complexes

Si, dès le 31 août, M 6 change de look, – nouveau logo, nouvel habillage de la chaîne – le contenu des programmes quant à lui ne subit pas autant de changements. M 6 reste la chaîne des grandes sagas (*Dynastie, Falcon Crest*) et des séries américaines (*la Petite maison dans la prairie, Vegas, les Espions, Chacun chez soi...*). Les téléspectateurs auront pourtant droit à quelques nouveautés avec la diffusion de *Daktari* et de *Cher oncle Bill*, datant, certes, de 1966 mais encore inédit sur nos chaînes . Une nouvelle saga, allemande cette fois, bercera nos vendredis soir *« la Clinique de la Forêt noire »*, série qui a battu tous les records d'audience outre-Rhin.

La sixième chaîne, dans sa nouvelle grille, a donc décidé de jouer la carte de la *« détente sans complexes »*, slogan que diffuseront les radios dès le 28 août. Elle se présente comme étant une chaîne complémentaire mais utilise tout de même la contre-programmation pour attirer les téléspectateurs et atteindre ainsi un objectif d'audience de 15 % dès l'année prochaine.

C'est au niveau des journaux télévisés que M 6 se différencie de ses concurrents. Le journal de la mi-journée sera présenté par Alexandre Baloud à partir de 12 h 30 et pour une demi-heure. Le journal de 18 heures diffusé au mois d'août semble avoir reçu les faveurs du public et il est maintenu dans la nouvelle grille. Un résumé des informations de la journée sera donné dans le *« 6 minutes »* à 20 h 24 mais cette *« page d'information »* ne sera faite qu'à partir d'images et sans présentateur; la soirée se terminera évidemment avec le journal de la nuit.

En fait, ce sont les magazines qui représentent la plus grande nouveauté dans la programmation que nous offre la sixième chaîne et ils seront consacrés à des sujets très divers tels que la politique, la communication ou encore l'actualité du spectacle, de la nuit. Quant à Philippe Meyer, Pierre Bouteiller, Philippe Adler et Dominique Chapatte, ils continueront d'animer leurs émissions avec parfois des changements d'horaires par rapport à la grille actuelle.

Les responsables de M 6 n'ont pas oublié dans leurs programmes de garder une place pour les stars, mais celles qu'ils ont choisies nous viendront du grand écran puisque la chaîne va désormais diffuser quatre films par semaine. Au total, une rentrée sans grande surprise, sauf quelques expériences de décrochements locaux dont le premier avec la ville de Dijon.

A.-L. S.

M. François Léotard en faveur d'une chaîne musicale

Après M. Jacques Chirac, M. François Léotard, ministre de la culture et de la communication, plaide en faveur d'une chaîne de télévision musicale. Dans une lettre adressée à la Commission nationale de la communication et des libertés (CNCL), le ministre demande une accélération du processus de lancement de cette chaîne musicale française.

M. Léotard, qui a reçu de nombreux artistes et chanteurs mécontents de la suppression de TV 6, estime qu'il existe *« une forte demande »* et il souhaite que l'on lance *« un appel d'offres spécifique ».* Après la récente apparition, en Europe, de la chaîne musicale anglo-saxonne Music Television (MTV) (*le Monde* du 4 août), on fait remarquer, au ministère, que les fréquences existent pour créer un réseau hertzien en France, même non national.

Un dossier de candidature, élaboré par NRJ et la Générale des eaux, vient d'être renforcé par la Caisse des dépôts, qui est entrée dans le tour de table. Ce dossier semble avoir l'appui des pouvoirs publics, malgré les réticences de la CNCL

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 15 AOUT 1987 A 0 HEURE TU

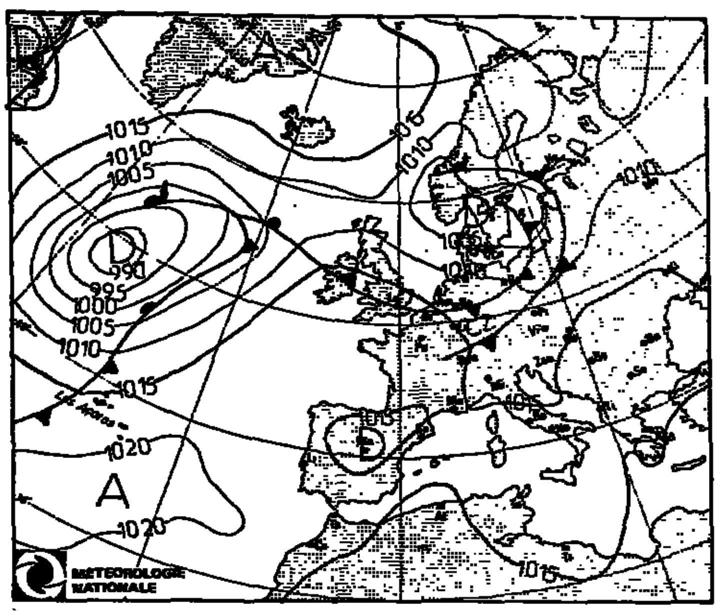

PRÉVISIONS POUR LE 17 AOUT A 0 HEURE TU

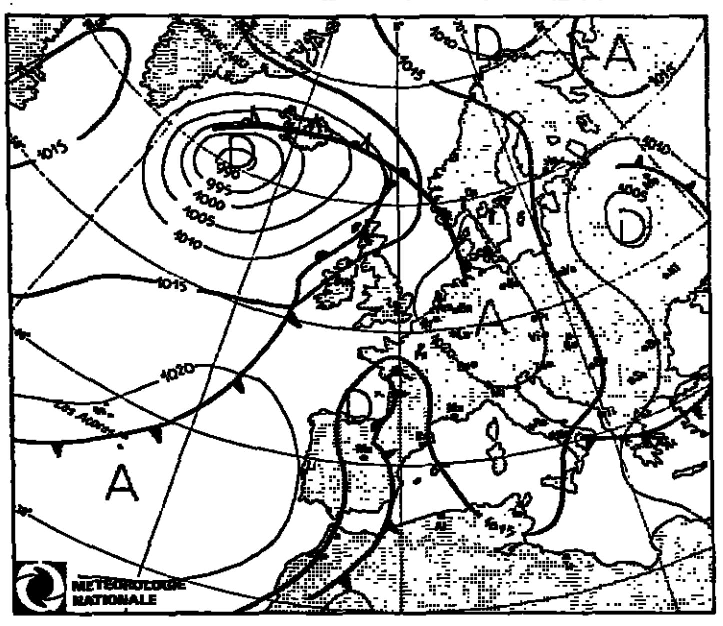

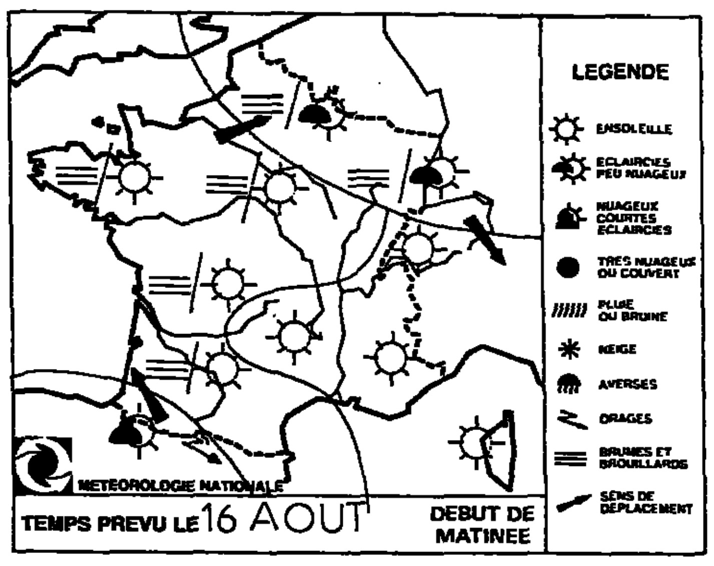

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 14-8 à 6 heures TU et le 15-8-1987 à 6 heures TU — le 15-8-1987

FRANCE			
AJACCIO	29	19	N
BIARRITZ	26	20	C
BORDEAUX	35	22	D
BOURGES	30	15	C
BREST	21	10	B
CAEN	23	12	N
CHERBOURG	18	13	D
CLERMONT-FERR.	35	18	N
DIJON	31	18	C
GRENOBLE St-M-H	32	19	C
LILLE	24	12	C
LIMOGES	31	20	N
LYON	34	21	N
MARSEILLE-MAR.	32	20	D
NANCY	28	15	C
NANTES	28	15	N
NICE	27	22	C
PARIS-MONTS.	25	15	D
PAU	34	18	D
PERPIGNAN	32	20	D
RENNES	25	13	B
ST-ÉTIENNE	35	19	C
STRASBOURG	30	18	C
TOURS	29	13	N
TOULOUSE	39	21	N
POINTE-A-P.			
ÉTRANGER			
ALGER	31	23	N
AMSTERDAM	20	15	N
ATHÈNES	30	21	D
BANGKOK	37	29	N
BARCELONE	30	21	D
BELGRADE	25	12	D
BERLIN	22	13	N
BRUXELLES	23	14	N
LE CAIRE	37	24	C
COPENHAGUE	21	12	N
DAKAR	30	25	D
DELHI	32	27	D
DJERBA	33	23	D
GENÈVE	32	20	C
HONGKONG	32	25	A
ISTANBUL	25	15	D
JÉRUSALEM	31	20	D
LISBONNE	27	19	D
LONDRES	24	13	D
LOS ANGELES	21	16	P
LUXEMBOURG	22	12	N
MADRID	36	20	D
MARRAKECH	31	19	D
MEXICO	27	13	B
MILAN	29	22	N
MONTRÉAL	28	18	C
MOSCOU	20	10	C
NAIROBI	25	17	A
NEW-YORK	27	17	N
OSLO	15	11	C
PALMA-DE-MAJ.	39	19	N
PÉKIN	22	19	C
RIO-DE-JANEIRO	34	21	D
ROME	31	20	B
SINGAPOUR	31	25	A
STOCKHOLM	18	11	P
SYDNEY	20	15	D
TOKYO	31	25	N
TUNIS	35	22	D
VARSOVIE	20	14	N
VENISE	26	21	C
VIENNE	22	16	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Le Carnet du Monde

Décès

– Jeanne Lévy,
57, rue Gutenberg, 93500 Pantin,
rappelle à la mémoire de tous ses parents et amis son père,

le commandant (E.R.)
Edmond BRUN,
14 août 1888 - 22 juin 1987,
croix de guerre 1914-1918,
officier de la Légion d'honneur
(D.P.L.V.)

né et décédé à L'Isle-sur-la-Sorgue.

– Annie-Christine et Max,
ses enfants,
Héloïse et Erik,
ses petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès, dans sa soixante-deuxième année, de

Georges FONTET,

leur père et grand-père, survenu le mardi 11 août 1987, loin des siens.

Cet avis tient lieu de faire-part.
8, rue La Fontaine,
75016 Paris.

– M. Henri Lacassagne,
M. et Mme Jean-Pierre Lacassagne,
Marion, Bruno,
Les parents, alliés et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Ludovic LACASSAGNE,
née Suzanne Labourdette,

survenu le 13 août 1987, à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

Les obsèques ont eu lieu le 14 août 1987, à 16 heures, dans la chapelle de la Maison de retraite de Maubourguet.
Cet avis tient lieu de faire-part.

Abidjan (Côte-d'Ivoire),
présidence de la République,
B.P. 1354.
69, rue du Général-Conrad,
67000 Strasbourg.
18, rue du Général-de-Gaulle,
65700 Maubourguet.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

– M. Philip Souham,
M. et Mme Gérard Souham,
M. Yan Souham,
La famille Elfver,

ont la douleur de faire part du décès, le 6 août 1987, dans sa vingt-sixième année, de

Mme Philip SOUHAM,
née Vanina Marie Risterucci-Elfver.

Les obsèques religieuses ont eu lieu dans la stricte intimité familiale, le 11 août 1987.
Que tous ceux qui l'ont aimée prient pour elle.
Une messe sera dite ultérieurement à Paris.
Cet avis tient lieu de faire-part.

Paris.
Lausanne.
Stockholm.

– Mme Jean Tricon,
Marie-Cécile Tricon,

Le général et Mme P.-M. Tricon-Dunois,
M. et Mme Jacques Tricon,
M. et Mme Henri Cloarec,
Mme Serge Imhoff,
Le docteur Jeanne Tricon,
Le colonel et Mme Roger Arlabosse,
Et leurs familles,

Les familles de :
M. et Mme † Pierre Tricon-Rodrigues,
Du docteur et Mme † Pierre-Louis Marie,
M. et Mme Marcel Arlabosse,
M. et Mme Roger Gautier,
ses frères, beaux-frères, sœur, belles-sœurs et neveux,

ont la profonde tristesse de faire part du décès de

M. Jean TRICON,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
croix du combattant,
croix des services militaires volontaires,
médaille de Verdun,

survenu le 14 août 1987 dans sa centième année.

Ses obsèques auront lieu le lundi 16 août, à 15 heures, en l'église Saint-Sulpice.
Ni fleurs ni couronnes.

21, rue Bosquet,
75007 Paris.

BENNETON
Graveur-Héraldiste
Papier-à-lettre - Cartes de visite - Faire-part de mariage
Chevalières gravées
75, bd Malesherbes - Paris 8 - tél. : (1) 43.87.57.39

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4550

HORIZONTALEMENT

I. Un qui est susceptible de travailler à la chaîne. Est divisée en deux. – II. Qui n'ont donc pas échappé au feu. Où ceux qui se retirent sous leur tente n'abandonnent pas forcément. – III. Militaire. Avec elle, on ne pouvait être que bien placé pendant la séance. Fait partie d'une liste. – IV. Il n'est pas rare qu'il soit regardé sous le manteau. Obligent maintes gens à attendre la suite. Conjonction. – V. En mesure de chasser les nuages et d'écarter tout risque d'orage. Passait son temps à s'en mettre plein la panse. N'ont donc pas connu de changement. – VI. On ne peut certes pas dire qu'on n'attend rien de lui. Ne sauraient donc être à l'origine de nombreux emplois. – VII. Devant celui qui a décidé de franchir le pas. On peut le trouver dans certains cabinets. *Inversé :* N'hésita pas à se mettre quelqu'un à dos. – VIII. Grâce à eux, nombreux sont ceux qui ont de l'étoffe. N'empêche que temporairement le battant de frapper. Quelqu'un. – IX. N'aide évidemment pas à faire bonne figure. Elément d'une recette étrangère. – X. Mène droit au gouffre. – XI. A l'intérieur de certaines balles. Visible sur des bretelles. – XII. Se termine en queue de poisson. Garde la bouche ouverte. N'est pas étranger à ce qui nous passe par la tête. – XIII. Endroit qui manque forcément de vie. S'oppose à certaines conceptions. – XIV. Dont on peut se servir pour soulever. Traduit des sentiments. Où certains ont l'habitude de lever leur verre. – XV. Qui font donc partie d'un réseau. Parole d'honneur.

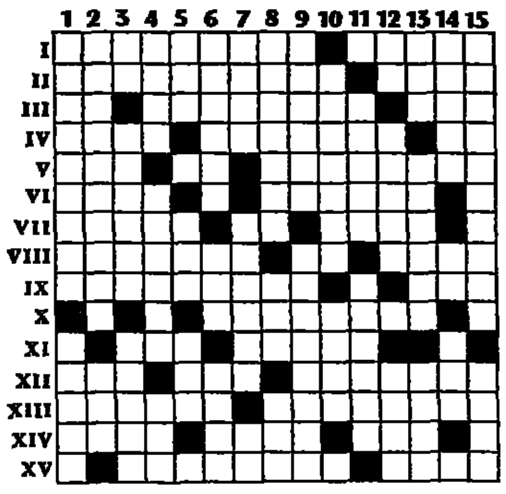

VERTICALEMENT

1. N'hésite pas à s'occuper des affaires des autres. On le trouve sur de nombreux lits. – 2. S'intéressent aux faits et gestes d'autrui. Il est possible d'en profiter pour mettre le paquet. – 3. « Signes » de joie. Capable de faire plus d'un éclat. Visible sur certains citrons. – 4. Cours étranger. Utile pour celui qui a l'habitude de faire des cérémonies. Dent blanche. – 5. Montrait de l'intérêt pour ce qui était à ses pieds. Est à l'origine de maints projets. Peut servir à étendre. – 6. Anneau qu'on ne saurait mettre au doigt. Sigle. On comprend aisément pourquoi IL a du mal à retomber sur SES pattes. – 7. Retombe facilement sur ses pattes. Où il est intéressant pour certains de faire des chinoiseries. Préposition. – 8. A de quoi faire souffrir les hommes qui voudraient abuser d'elle. On lui préfère, à juste titre, ce qui est au-dessus. Porte donc des perles. – 9. Donne droit à des images. A ne pas manger par les racines ! – 10. Ne se font pas sans façons. Aurait mieux fait d'attendre la suite des événements. – 11. Pas vif. Assurent le nettoyage. – 12. Donnait réponse. Est utilisée pour jouer. Est donc en train de chasser. – 13. N'est pas chaud pour les frais. Agent de transmission. Furent heureux comme des rois. – 14. Quitte le foyer. Où nombreux sont ceux qui se sont fait mener en bateau. Morceau de canard. – 15. Ceux qui sont rendus apprennent à le connaître. Dans le titre d'une œuvre d'un existentialiste.

Solution du problème n° 4549

Horizontalement

I. Amante. Go. – II. Maréchal. – III. Ali. Bau. – IV. Agaçant. – V. T.B. Edite. – VI. Oslo. Tub. – VII. Expertise. – VIII. Père. Osez ! – IX. Oui (Ouï). Ci. Se. – X. Urne. La. – XI. Tuteur.

Verticalement

1. Amant. Epoux. – 2. Mal. Boxeur. – 3. Aria. Sprint. – 4. Ne. Gelée. Eu. – 5. Tchador. – 6. Eh ! Ci. Toile. – 7. Abattis. Au. – 8. Glaneuses. – 9. Ut. Bézef.

GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le samedi 15 août à 0 h TU et le dimanche 16 août à 24 h TU.

Un anticyclone s'est formé sur l'Allemagne et le Benelux. Il provoque des remontées d'air chaud progressivement plus orageuses de l'Espagne à la France. La dépression orageuse longera les côtes atlantiques. Aux Açores, persistance de hautes pressions, et, au sud de l'Islande, la zone dépressionnaire se maintiendra.

Dimanche : encore du beau temps ensoleillé et chaud sur toute la France. Le matin, des nappes de brouillard se formeront un peu partout, n'épargnant que le Sud-Est. Le soleil brillera rapidement dans toutes les régions. Il y aura quelques nuages passagers près des frontières du nord-est. Une tendance orageuse débutera sur les Pyrénées Atlantiques.

Les températures minimales seront entre 10 °C et 15 °C sur la moitié nord, entre 16 °C et 22 °C sur la moitié sud. Dans la journée, du soleil et encore une forte chaleur sur toute la France. Le ciel sera bien dégagé, et il fera 22 °C à 30 °C sur la moitié nord et 32 °C à 37 °C sur la moitié sud.

Peu à peu, en cours d'après-midi, des nuages orageux vont remonter le long de la côte atlantique sur les Pyrénées, le Pays basque, l'Aquitaine, les Charentes et la Vendée. Des averses locales orageuses violentes éclateront. Dans l'ensemble, le vent sera faible.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 15 août 1987 :

UN DÉCRET

- N° 87-666 du 13 août 1987 modifiant le décret n° 64-260 du 14 mars 1964 portant statut des sous-préfets.

DES ARRÊTÉS

- Du 30 juillet 1987 fixant le montant des frais à rembourser par certains élèves et par les auditeurs libres externes de l'Ecole polytechnique pour la période s'étendant du 1er septembre 1987 au 31 août 1988.
- Du 31 juillet 1987 portant constatation de l'état de catastrophe naturelle (Haute-Savoie).
- Du 5 août 1987 relatif au régime des bourses de service public (Recherche et enseignement supérieur).

DES DÉCISIONS

- Du 13 et du 14 août 1987 portant aurorisation de services de radiodiffusion sonore par voie hertzienne terrestre en modulation de fréquence.

UNE LISTE

- D'admission à l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr en 1987

Société

Le retour précipité de la colonie de vacances de Caen

Une organisation désastreuse

CAEN
Correspondance

Une centaine de parents étaient rassemblés, le samedi 15 août, à 4 heures du matin sur un parking de Caen (Calvados) pour accueillir leurs enfants de retour de colonie de vacances en Italie, en présence de journalistes et de policiers, attendant eux aussi les trois cars. La colonie de Caorle, près de Venise, s'est mal passée, depuis le début, le 2 août, jusqu'à sa fin précipitée sur décision du préfet du Calvados, qui a ordonné, mercredi, le rapatriement de tous les colons (*le Monde* du 15 août). Elle était devenue pour les cent vingt-huit adolescents partis avec l'Association Italie, culture et sports (AICS) un mauvais rêve dont ils se seraient bien passés.

Un conflit entre certains des quatorze moniteurs et animateurs et le directeur, M. François Baruchello, semble avoir tout provoqué. Le licenciement de l'un des moniteurs, M. Alain Jouan, la démission de quatre autres, et voilà les enfants, âgés de six à dix-huit ans, livrés à eux-mêmes dans un centre où aucune des activités promises par l'AICS n'était, d'après eux, organisée. A l'arrivée des cars, les colons comme les moniteurs affirmaient que les déprédations causées dans le centre étaient bien moindres que ce qui avait été annoncé en France. On parlait de près de 250 000 francs de dégâts ; il n'y aurait eu, en fait, que quelques armoires et carreaux cassés.

Les moniteurs renvoyés ou démissionnaires, qui avaient regagné Caen vendredi dans l'après-midi, soulignaient eux aussi l'exagération de certaines informations et rappelaient qu'aucun enfant n'avait été blessé. Il n'empêche : près de cent trente enfants ou adolescents ont vu leurs vacances ruinées par une organisation désastreuse.

Des enfants de tous les milieux sociaux

Les colons provenaient de tous les milieux sociaux — le prix de 3 400 francs demandé pour la durée du séjour le permettait. Le Secours populaire du Calvados a indiqué avoir fourni à l'AICS une liste de vingt-cinq enfants et adolescents « *à problèmes* » qui se sont mêlés à d'autres dont les parents avaient été séduits par le programme touristique et culturel proposé par l'association.

Les animateurs n'étaient pas tous titulaires du Brevet d'aptitude à la formation et à l'animation (BAFA), dont l'obtention n'est pas obligatoire, mais que doivent posséder au moins 70 % d'entre eux. Ces mêmes animateurs étaient âgés de dix-sept à vingt-huit ans, et ce sont les plus âgés qui sont partis en raison du conflit avec M. Baruchello.

La direction départementale de la jeunesse et des sports du Calvados avait donné son agrément au dossier présenté par l'AICS. Comme elle l'a indiqué, elle n'est pas supposée contrôler le recrutement des moniteurs et des animateurs par les associations organisatrices de colonies. Ce n'était pas la première fois que l'AICS organisait des centres de vacances, et tout s'était jusqu'alors bien passé.

Dans leurs déclarations, samedi matin, les colons et les moniteurs ne reprochaient au fond pas grand-chose à M. François Baruchello, sinon de n'avoir pas été à la hauteur de sa tâche. Le rôle de son frère Bruno, également présent à Caorle et « *coordinateur* » de l'association, est en revanche plus controversé, mais aucun des deux frères ne s'est expliqué à l'arrivée. Bruno était introuvable et François est parti en trombe dans une voiture après s'être caché dans l'un des cars. Ils laissaient sur place pour affronter les parents les représentants de la préfecture et les policiers un peu dépassés par les événements et qui ne savaient pas s'ils devaient accueillir de dangereux loubards ou de malheureux adolescents aux vacances gâchées.

PIERRE ETIENNE.

A Marseille

Manifestation devant la prison des Baumettes

Au lendemain des incidents à la maison d'arrêt des Baumettes, à Marseille, qui ont entraîné l'hospitalisation de huit blessés, plusieurs dizaines de personnes, pour la plupart mères ou épouses de détenus, ont manifesté, le vendredi 14 août, devant la porte de la prison, afin d'obtenir les identités des blessés et pour protester contre la suspension des visites du vendredi et les conditions d'incarcération (près de deux mille quatre cents détenus pour mille places).

En fin de matinée, malgré une tension croissante, les forces de l'ordre ont dégagé sans incident les abords de la maison d'arrêt. Dans l'après-midi, deux prévenus du bâtiment A — en partie détruit au cours des incidents de jeudi — ont reçu des soins après s'être entaillés les poignets avec du verre brisé. Leur état n'inspirait toutefois pas d'inquiétude.

Par ailleurs, une trentaine de « mutins » devaient être entendus par les autorités judiciaires.

Après les émeutes des 16 et 17 juillet, des peines d'un an de prison avaient été requises contre sept des « meneurs », mais le tribunal a ordonné un complément d'enquête dans un délai d'un mois.

Un crime élucidé onze ans après

Le « 36 » a de la mémoire

Symbole prestigieux de la police judiciaire, le 36 quai des Orfèvres, à Paris, est parfois habité d'une légère nostalgie. La focalisation sur les menaces terroristes, avec cet imbroglio de pistes, ces sous-entendus diplomatiques, ces relents d'espionnage et ces enquêtes dont personne ne tient tous les fils, n'a-t-elle pas relégué au second plan l'essence du métier ? *« Vous, les journalistes, vous avez oublié le vrai fait divers, vous ne vous intéressez plus qu'aux affaires politico-policières »,* s'entend-on reprocher.

Et d'insister sur un succès policier peu banal obtenu récemment. La brigade criminelle de la PJ parisienne vient, en effet, d'élucider un crime commis à Paris... voici onze ans. Le 20 juin 1976, le corps dénudé d'une jeune femme était découvert dans le bois de Boulogne. L'autopsie devait révéler que la mort de Marie-Hélène Chabarot, dix-sept ans, apprentie coiffeuse, était *« consécutive à la section de la carotide et de la veine jugulaire ».* Des traces de sévices sexuels sont également constatés.

La patiente machine policière se met en route. Enquête de voisinage, auditions des proches, recherches d'indices, aussi infimes soient-ils. En vain. Mais le « 36 » a une excellente mémoire, héritée de ces « sommiers » poussiéreux chers à Georges Simenon.

Aussi, quand, le 26 février dernier, les policiers du canton de Zurich, en Suisse, informent leurs collègues parisiens qu'ils viennent de recueillir par hasard des déclarations d'une jeune femme sur un meurtre commis en 1976, la PJ n'a guère de mal à reprendre le fil de son enquête, laissée au point mort.

Une nouvelle commission rogatoire d'un juge d'instruction parisien, M^me^ Claudine Le Chenu-Forkel, permet, en quelques mois, de remonter jusqu'à l'auteur principal du meurtre : Jean-Yves Guéhenneuc, dit « Jeannot » ou « le Légionnaire », barman, est interpellé le 29 juillet. Auparavant, trois complices avaient été retrouvés, entendus et inculpés. Deux étaient déjà détenus pour d'autres affaires, dont un de nationalité suisse, dans une prison helvétique, le troisième a été arrêté le 25 mai.

Le crime avait été commis dans deux établissements de nuit du quartier de Pigalle. Une sinistre histoire de petits voyous. Une victime passée inaperçue. Et ce sentiment, au « 36 », d'avoir eu raison contre l'indifférence et le temps.

E.P.

SPORTS

Excuses géantes

Le mercredi 19 août, en pénétrant sur la pelouse du stade Gerland, le footballeur lyonnais Frédéric Zago sera dans ses petits souliers. Il a été sommé par ses dirigeants de présenter ses excuses aux spectateurs. Non pas à la sauvette au détour d'une interview dans les gazettes, mais sur l'écran géant du stade ! Un maxi-*mea culpa* après la récente déroute de son équipe face à Sochaux (1 à 7). Jugé largement responsable de ce cuisant échec à domicile, le défenseur lyonnais a, en outre, été mis à l'amende pour *« attitude inconvenante »* envers le public.

Plusieurs de ses coéquipiers devront aussi mettre la main à la poche : Patrice Cabanel, pour avoir écopé au cours de ce même match d'un *« avertissement inutile »* ayant entraîné sa suspension ; Jean-Pierre Orts, Franck Priou et Eugène Kabongo, pour avoir échangé des coups dans le vestiaire après la rencontre.

Une fois n'est pas coutume, l'entraîneur aura échappé aux sanctions. Prudent, Robert Nouzaret a toutefois décidé de remettre à plus tard la tactique qu'il expérimentait (avec le succès que l'on a vu) depuis le début de la saison. Il ne tient pas à devenir une vedette de l'écran.

● **ATHLÉTISME : Record du monde.** — L'Américaine Jackie Joyner-Kersee, recordwoman du monde de l'heptathlon, a égalé, le jeudi 13 août, à Indianapolis, le record du monde du saut en longueur, détenu depuis le 21 juin 1986 par l'Allemande de l'Est Heike Drechsler-Daute, avec 7,45 mètres.

● **NATATION : Record du monde.** — L'Américain Dave Wharton a battu, le vendredi 14 août, à Brisbane (Australie), le record du monde du 400 mètres 4 nages en 4 min. 16 sec. 12/100, soit 1 sec. 29/100 de moins que l'ancien record du Canadien Alex Baumann.

RELIGIONS

La célébration du 15 août

Deux processions concurrentes à Notre-Dame

Deux processions concurrentes devaient converger le samedi 15 août vers Notre-Dame de Paris à l'occasion de la fête de l'Assomption. Les catholiques fidèles à l'Eglise de Rome étaient appelés à se rassembler sur le parvis de Notre-Dame à 16 heures, pour participer à la procession organisée par le diocèse de Paris et conduite par Mgr Michel Coloni, évêque auxiliaire.

Les catholiques intégristes, de leur côté, devaient quitter l'église Saint-Nicolas du Chardonnet à 16 heures, remonter la rue Saint-Jacques jusqu'au Panthéon, puis redescendre vers la Seine à hauteur du quai de la Tournelle, devant Notre-Dame, où une péniche « reposoir » sera amarrée. La procession intégriste, conduite par Mgr Lefebvre, remontera ensuite le boulevard Saint-Germain jusqu'à l'église Saint-Nicolas du Chardonnet.

Au tribunal d'Albertville

Gary Davis, « citoyen du monde » condamné à un mois de prison pour « escroqueries »

LYON
de notre bureau régional

La chambre correctionnelle du tribunal de grande instance d'Albertville (Savoie), présidée par M^me^ Anne Robert, a condamné, le mercredi 12 août, le « citoyen du monde » « Gary » Davis, de son vrai nom Garett Davis, âgé de soixante-six ans, à un mois ferme d'emprisonnement pour *« escroqueries ».* Gary Davis, qui avait été interpellé le 2 août dans la partie française de l'aéroport international de Bâle-Saint-Louis, par des fonctionnaires de la police de l'air et des frontières, en vertu d'un mandat d'arrêt délivré en 1986 par un juge d'instruction d'Albertville, a été incarcéré à la maison d'arrêt de Chambéry. Le parquet d'Albertville, qui avait requis, par la voix de M^me^ Monique Hugo, substitut, une peine d'emprisonnement d'une année, a fait aussitôt appel a *minima.*

Il y a plusieurs années déjà que la justice française recherchait Gary Davis. Elle lui reprochait de délivrer, directement ou par le biais de son *« gouvernement mondial »* installé aux Etats-Unis et moyennant des sommes de 40 à 60 dollars, de pseudo-passeports n'ayant bien entendu aucune valeur légale lors des contrôles frontaliers. Les victimes étaient, selon le parquet d'Albertville, principalement des ressortissants des pays du Maghreb ou d'Afrique noire. Condamné une première fois, par défaut, à deux années de prison par le tribunal de grande instance de Mulhouse en 1976 et en 1977, Gary Davis avait échappé aux recherches et finalement, par prescription, à l'exécution du jugement.

Des documents apocryphes

En 1983, sur la demande du ministère public, une nouvelle information judiciaire pour *« escroqueries »* avait été ouverte au palais de justice d'Albertville. Elle avait abouti, le 16 février 1987, à la condamnation, toujours par défaut, du « citoyen du monde » à une peine d'emprisonnement d'une année. Mais, une fois de plus, le mandat d'arrêt délivré contre Gary Davis, qui résidait tantôt aux Etats-Unis, tantôt en Europe, n'avait pu être exécuté. Jusqu'au 2 août, date à laquelle Gary Davis, pourtant sur ses gardes, crut qu'il pouvait impunément entrer sur le territoire français le temps de passer une communication téléphonique.

Quatre « vrais-faux » passeports de « citoyen du monde » (bleu clair, frappés d'une mappemonde qu'étreignent deux bras, ils peuvent tromper un douanier distrait) figurent dans le dossier retenu par le tribunal d'Albertville. Mais le parquet affirme que plusieurs autres documents apocryphes ont été saisis depuis. En outre, deux autres tribunaux français, ceux d'Annecy et d'Avignon, ont jugé, ou s'apprêtent à le faire, le citoyen américain pour des faits semblables.

Mais celui qui, en 1948, à l'âge de vingt ans, traumatisé par la guerre — il était pilote de bombardier, — avait déchiré son passeport américain et déclenché par ce geste spectaculaire un mouvement de sympathie qui engendra les thèses, généreuses, du « mondialisme » est-il encore aujourd'hui citoyen des Etats-Unis ?

Gary Davis, certes, a souhaité être réintégré dans la nationalité américaine, mais les autorités de son pays démentent qu'il l'ait été. Or, le jour de son interpellation à Bâle, Gary Davis a présenté un passeport délivré en juin 1987 à San-Francisco. Une enquête a aussitôt été ouverte, par le biais du consulat des Etats-Unis à Lyon, pour connaître la situation exacte de celui qui aurait été candidat aux élections municipales de Washington il y a quelques années et, qui prétend aujourd'hui avoir pris le départ de la course à l'élection présidentielle.

BERNARD ÉLIE.

● **Attentat contre des locaux municipaux à Aix-en-Provence.** — Une bombe de faible puissance a endommagé, dans la nuit du jeudi 13 au vendredi 14 août, des locaux annexes de la mairie d'Aix-en-Provence abritant le siège d'une association de travailleurs immigrés. L'attentat, qui n'a pas été revendiqué, a provoqué de légers dégâts matériels à l'entrée de l'immeuble.

HISTOIRE

Feu le « sanctificat » d'études

(Suite de la première page.)

Il serait toutefois trop flatteur d'en créditer l'idée aux seuls laïques barbus de la III^e^ République. Car notre « certif » est fils légitime du Second Empire. Guizot, en bon apôtre de l'instruction, en avait déjà recommandé l'organisation pour vérifier la connaissance des programmes élargis qu'il institua en 1834. En vain, car le fruit n'était pas mûr : trente ans plus tard, sous Napoléon III et en pleine industrialisation, trois enfants sur quatre quittaient encore l'école en ne sachant guère plus que lire et écrire.

C'est alors qu'entrèrent en heureuse complémentarité l'ambition d'un Duruy et d'un Gréard et la soif d'apprendre de la France nouvelle. Programmes étendus à des disciplines civiques et utiles, comme l'histoire, la géographie et la leçon de choses, pédagogie assouplie, prise en compte de l'utilité économique et sociale d'une main-d'œuvre instruite, tout concourt alors à promouvoir l'idée que le savoir peut servir à tous. Une circulaire de Duruy, en 1866, préconise donc la délivrance d'un certificat qui couronnerait la scolarisation du peuple. Elle abandonne l'organisation de l'examen à l'initiative des inspecteurs primaires, qui devaient juger si leur département était en appétit.

Alors que personne ou presque n'avait répondu à l'appel de Guizot, c'est toute la France en éveil qui applique la directive de Duruy. Dix ans plus tard, vers 1878, quand la République passe aux mains des républicains, on décerne déjà quarante mille certificats dans quatre-vingt-trois départements. Preuve supplémentaire, soit dit en passant, que cette France-là n'était plus tout à fait cet assemblage disparate de brutes patoisantes qu'a décrit au noir *la Fin des terroirs* d'Eugen Weber...

Le vrai mérite de la République, ce fut d'enraciner dans l'obligation cette soif qui se manifestait. Car le certificat entra dans les mœurs dès qu'il couronna cette loi du 28 mars 1882, *« toute faite de contrainte morale »,* disait Jules Ferry, qui rendit impérative la fréquentation de l'école. Sa circulaire d'application est fort claire : *« Le certificat est destiné à être recherché et obtenu par tout élève qui aura fait des études primaires régulières et complètes* (1). »

Des foules de ménagères avisées

Combien d'enfants franchirent l'obstacle ? Les meilleures statistiques sont d'interprétation délicate. Mais des milliers et des milliers de fonctionnaires dont les concours de recrutement à des emplois subalternes copiaient les épreuves du certificat, des myriades d'artisans et d'agriculteurs qui surent compter et tracer, des foules de ménagères avisées et d'employées précises témoignent de la solidité de ce « bon bagage ».

La scolarité suivie fut la condition première du succès, dès lors que le cours élémentaire, moyen puis supérieur du cycle scolaire ressassait le programme dans une progression logique. L'extraordinaire dévouement des premières générations d'instituteurs fit le reste, chacune mettant son point d'honneur à arracher les meilleurs résultats du canton rural ou de l'arrondissement urbain.

Certes, la scolarisation ne se généralisera vraiment qu'au fil des années 30, quand on pourra couper les vivres des allocations familiales aux parents négligents. On a tout dit sur la pauvreté pédagogique de cette école qui se refusait à croire que l'enfant fût autre chose qu'un adulte éclairé en puissance. On a pleuré à l'envi sur le massacre des langues régionales et la caporalisation supposée des consciences. Mais a-t-on assez clamé que, certains jours, quand avait pris fin le désordre immoral des compléments d'objet, quand les terrains trapézoïdaux étaient proprement clôturés d'un triple rang de fil de fer à 2,60 francs le mètre, qu'on récitait enfin tous les départements frontaliers de l'Espagne avec leurs sous-préfectures, quelque part avait vibré l'intelligence du cœur ?

La vertu du « certif »

A-t-on mesuré à son juste prix l'ampleur de l'effort de logique et de mémorisation qu'avait accompli le certifié ? Qu'on ouvre ce *Mémento pratique du certificat d'études primaires contenant 80 examens* proposé en 1887 à la sagacité des maîtres par MM. Coudert et Cuir, qui ornait le catalogue de la Librairie Armand Colin et C^ie^. Nos musardises curieuses sur minitel, nos jeux d'été pour hebdomadaire en mal de copie, tous nos « Starquizz » peuvent s'aligner... En ce temps-là, les petits bougres affrontaient le matin la dictée (cinq fautes valent le zéro de la fin des espoirs), les problèmes, la rédaction (toujours morale) et le dessin (sauriez-vous, comme les Creusois de 1885, *« raccorder par une scotie deux parallèles distantes de 0,012 mètres ? »).*

L'après-midi, ils subissaient les salves à répétition des épreuves orales : analyse grammaticale et logique sur le pouce, arithmétique avec calcul mental à la seconde, histoire-géographie sans omettre un seul fleuve côtier, instruction civique, droit usuel, science et leçon de choses, horticulture et agriculture, chant (avec solfège et *Marseillaise in extenso*), sans oublier au dessert la gymnastique puis, pour les filles, l'économie domestique !

Terrifiant encyclopédisme, dira-t-on, qu'a heureusement bousculé le progrès infini de la connaissance moderne. Peut-être. Mais la vertu du « certif » tenait aussi à l'application concrète dans la vie quotidienne des problèmes de bassins qui fuient et d'intérêts de la Caisse d'épargne à capitaliser : allez savoir aujourd'hui combien de bacheliers sont capables de diviser assez vite « de tête » pour évaluer utilement la super-prime en grammes du paquet de lessive ou faire l'analyse logique du règlement de copropriété...

JEAN-PIERRE RIOUX.

---

(1) Des lecteurs attentifs se sont étonnés de voir *le Monde* du 11 juillet attribuer la création du certificat d'études à Jules Ferry en 1882. Effectivement, si celui-ci a donné à cet examen son véritable statut et sa place dans notre système d'enseignement, il n'en est pas l'inventeur. Comme nous l'écrit M. Pierre Moinaux, de Saint-Dié : *« Jules Ferry, comme tous les grands réformateurs avant lui — Guizot, Falloux, Duruy, — a commencé son œuvre de mise en ordre en « instituant » législativement ce qu'il gardait des législations ou situations de fait antérieures. »* — (NDLR.)

Une lettre des défenseurs de M. Jacques Bidalou

*Après la radiation des cadres de la magistrature de M. Jacques Bidalou, juge d'instruction (*le Monde *du 28 juillet), nous avons reçu une lettre de M^me^ Marie-Claude Lenoir, magistrat, et de M. Marc Janin, magistrat, membre du Syndicat de la magistrature. Nous publions ci-dessous les principaux passages de cette lettre, dont les auteurs ont été les défenseurs de M. Bidalou devant la commission de discipline du parquet.*

« C'est pour l'essentiel les divergences de vues entre le procureur de la République de Pontoise et Jacques Bidalou, substitut de ce procureur, dans l'exercice de l'action publique et le fait que Jacques Bidalou ait, malgré ces divergences exprimées, exercé l'action publique dans le sens qui lui paraissait s'imposer qui ont été jugés intolérables par le ministre de la justice. Et celui-ci, juge et partie, a ainsi, sans recours possible, car telle est la procédure disciplinaire des magistrats du parquet français, écarté Jacques Bidalou de la magistrature (...).

» Contrairement à la pratique judiciaire la plus courante, qui, sans rien ignorer des termes du débat sur la subordination hiérarchique du parquet, évite cependant de les faire apparaître dans la prise de décision, de sorte qu'ils restent circonscrits pour l'essentiel à la sphère politique et judiciaire, Jacques Bidalou a mis en pratique ce choix : la légitimité du magistrat du parquet dans l'exercice de l'action publique ne tient pas aux instructions qu'il reçoit du procureur, mais résulte de la loi, se fondant en cela sur les articles 1^er^, 31 et 39 du code de procédure pénale.

» C'est cette mise en pratique ouverte et publique qui était intolérable pour sa hiérarchie (...).

» Les magistrats du parquet, qui, tous les jours, exercent l'action publique, choisissent de poursuivre ou de classer, agissent bien en vertu d'une délégation de pouvoir. Chacun en choisit le fondement. Jacques Bidalou l'a fait aussi. Mais ouvertement, et en en tirant toutes les conséquences légales.

» Etait-ce à un garde des sceaux, ministre de la justice, de dire s'il avait tort ou raison ? Etait-ce à une procédure disciplinaire secrète et insusceptible de recours, comme telle unique dans son anachronisme, pour reprendre l'expression du doyen Vedel, de trancher ce débat ? »

هكذا من الاصل

هكذا من الأصل

Economie

REPÈRES

Transports aériens

Baisse du trafic d'UTA de 1,6 % au premier semestre

Le trafic passagers d'UTA (groupe Chargeurs SA) a baissé de 1,6 % au cours des six premiers mois de l'année, entraînant une chute de 7,9 % du chiffre d'affaires.

UTA, qui a demandé l'autorisation de desservir New-York depuis Paris, souffre de la faiblesse du trafic passagers avec l'Afrique (– 9,8 %), en raison notamment de la limitation des ventes au Nigéria, de la suppression de l'escale de Tripoli et des difficultés générales des économies africaines. Le développement enregistré sur le secteur Amérique-Asie-Pacifique (+ 4,8 %) avec, depuis l'année dernière, une ligne Paris-San-Francisco, ne suffit pas à compenser cette baisse, précise la compagnie.

Logement

Le collectif progresse plus que l'individuel

Selon les statistiques du ministère de l'équipement, du logement, de l'aménagement du territoire et des transports, le nombre des logements autorisés s'est accru de 7,5 % au premier semestre par rapport à la même période de 1986. Le secteur du logement collectif progresse davantage que l'individuel, en particulier dans le secteur non aidé et dans celui des logements destinés à la vente. Le nombre des mises en chantier augmente (+ 4 %) mais moins rapidement qu'au début de l'année.

SOCIAL

A La Seyne-sur-Mer

Le maire UDF impose à la CGT la privatisation de services municipaux

CANNES
de notre correspondant régional

Le conseil municipal de La Seyne-sur-Mer (Var) a voté, le vendredi 14 août, par trente-cinq voix contre deux, la privatisation des services communaux de l'eau, de l'enlèvement des ordures ménagères et du nettoiement (1). Cette décision, prise dans une atmosphère houleuse, a mis un terme à un long conflit opposant le maire (UDF), M. Charles Scaglia, à la CGT.

Dès l'annonce du projet, le syndicat avait déclenché une grève qui s'était prolongée du 2 au 27 juillet et qui avait paralysé le service d'enlèvement des ordures ménagères. Considérant ce mouvement comme illégal – aucun préavis de grève n'ayant été déposé, – le maire de La Seyne avait refusé d'engager des négociations, tout en mettant sur pied des ramassages de substitution avec le concours d'une entreprise locale de BTP et de salariés saisonniers. L'épreuve de force avait finalement tourné à l'avantage de M. Scaglia.

La CGT, soutenue par le Parti communiste, avait maintenu sa pression par des manifestations sporadiques devant la mairie et une campagne sur le thème *« La Seyne n'est pas à vendre »*. Dans la nuit de mercredi à jeudi, la porte d'entrée principale de l'hôtel de ville avait été partiellement murée par des inconnus. A l'occasion de la réunion du conseil municipal, un nouvel ordre de grève de vingt-quatre heures avait été lancé par la CGT. Il a été suivi par environ 30 % du personnel municipal présent, tandis que deux cents personnes manifestaient.

L'affermage du service de l'eau a été confié à la Société lyonnaise des eaux (SLE), qui a consenti de meilleures conditions que les deux repreneurs en lice, la CGE et le groupe Bouygues. La SLE reprendra l'intégralité des vingt-quatre employés concernés, qui auront le choix entre leur affectation dans la société ou leur détachement, en conservant leur statut municipal avec la garantie d'un salaire minimal de 8 000 francs par mois. Elle versera, par ailleurs, un droit d'usage de 30 millions de francs dans les caisses de la ville, s'ajoutant à un engagement de 6 millions de francs d'investissement d'ici à février 1988. Elle participera enfin à l'effort de reconversion économique de la municipalité en construisant une maison de retraite médicalisée (quarante emplois) et un centre de formation interprofessionnelle pour les travailleurs sociaux.

Le conseil municipal s'est enfin prononcé favorablement sur la privatisation des services d'enlèvement des ordures ménagères et du nettoiement (une centaine de salariés). Il a autorisé le maire à lancer un appel d'offres aux entreprises intéressées par la concession de ces deux services.

En faisant adopter ces délibérations par sa majorité, M. Scaglia a également marqué un point important dans la lutte sévère et permanente qui l'oppose, depuis son élection en 1983, au Parti communiste, dont La Seyne a longtemps un fief.

GUY PORTE.

---

(1) Le conseil municipal de La Seyne comprend trente-cinq élus UDF et RPR, cinq PC, quatre PS, un FN. Les deux élus socialistes présents ont voté contre ; le groupe communiste n'a pas pris part au vote.

LOGEMENT

Création d'une commission consultative sur la copropriété

La loi de 1965 sur la copropriété est un édifice complexe, auquel le législateur ne touche qu'avec prudence.

Modifiée par petites touches par le Parlement au fil du temps (1), notamment pour éviter certains abus de propriétaires minoritaires, elle n'a cependant jamais connu le toilettage général que certains souhaitaient et ne s'est pas davantage augmentée d'un volet traitant des grands ensembles, où l'absentéisme rend les majorités introuvables et où le goût procédurier d'un seul peut différer interminablement des décisions urgentes.

Une commission consultative vient d'être créée par un arrêté paru au *Journal officiel* du 13 août, qui aura pour tâche de répertorier les difficultés d'application de cette loi, d'en rechercher les solutions conventionnelles et de proposer éventuellement aux pouvoirs publics des modifications législatives ou réglementaires.

---

(1) Lois des 28 décembre 1966, du 29 octobre 1974, du 19 juillet 1977, du 2 janvier 1979 et du 31 décembre 1985.

ÉNERGIE

EDF suréquipée

Le suréquipement d'Electricité de France n'est plus une abstraction économique mais une réalité. EDF, afin d'équilibrer son réseau, a dû, pour la première fois, fermer une centrale sans le moindre motif technique.

La centrale nucléaire de Cattenom, à la frontière luxembourgeoise, a été arrêtée ce week-end pour une durée indéterminée en raison de la faiblesse de la consommation électrique au mois d'août. L'arrêt s'explique par un *« simple rééquilibrage du réseau électrique »*, a reconnu la direction de l'établissement.

Ce n'est pas la première fois qu'EDF doit arrêter ses centrales pendant l'été, période traditionnelle de faible consommation. Mais, jusqu'ici, ces arrêts programmés étaient utilisés pour procéder aux travaux d'entretien ou de révision technique indispensables. C'est par exemple le cas de la centrale du Tricastin, dont la seconde tranche est, elle aussi, arrêtée à partir du 15 août afin de permettre un renouvellement de son combustible.

Cette fois, EDF va plus loin en stoppant le réacteur de Cattenom pour des motifs purement économiques. Mais c'est en 1990 que l'établissement, selon ses calculs, connaîtra les problèmes de suréquipement les plus aigus : quatre ou cinq réacteurs en trop, selon les prévisions les plus optimistes, neuf ou dix selon les plus sombres...

V. M.

LE MONDE
diplomatique
d'août
EST PARU

CONJONCTURE

Le commerce extérieur de la France de nouveau en déséquilibre

Le déficit a atteint 3,1 milliards en juillet

Le commerce extérieur de la France persiste dans le déficit. Pour le mois de juillet, la balance commerciale a de nouveau été en déséquilibre : 3,1 milliards de francs après correction des variations saisonnières. Depuis le début de l'année – c'est-à-dire en sept mois, – le déficit extérieur atteint 22,3 milliards de francs. Maigre consolation : la balance des paiements courants a été excédentaire en juin (+ 1,2 milliard de francs), ce qui n'a pourtant pas été suffisant pour empêcher nos paiements extérieurs d'être déficitaires sur les six premiers mois de l'année (4,4 milliards de francs).

A peine la nouvelle d'un assez bon indice des prix était-elle connue, le vendredi 14 août, que tombaient les chiffres du commerce extérieur de la France pour juillet. Ceux-ci font apparaître un nouveau déficit, les exportations ayant atteint 75,1 milliards de francs (+ 2,7 % en un mois, + 2,4 % par rapport à juillet 1986) et les importations 78,2 milliards de francs (+ 8,3 % en un mois, + 1,4 % en un an). En données brutes, le déficit est moins élevé, à peine 500 millions de francs, les ventes s'étant inscrites à 77,6 milliards de francs et les achats à 78,1 milliards de francs.

Le ministère de l'économie et des finances souligne dans un communiqué que, en juillet, notre commerce extérieur *« confirme l'amélioration amorcée au mois de juin »*. M. Michel Noir parle de résultats *« donnant de bonnes raisons d'espérer »*. Effectivement, le déficit de juillet est moins important que celui de juin, qui avait atteint 3,9 milliards de francs. Il n'empêche que depuis le début de l'année le déficit de la balance commerciale atteint déjà 22,3 milliards (24,6 milliards en données brutes), un chiffre pas très éloigné du déficit prévu par l'INSEE pour l'année entière (25 milliards).

Comment s'explique la persistance d'un tel déficit ? En juillet, les importations de pétrole ont été importantes (+ 14 % en volume par rapport à juin), portant le déficit de la balance énergétique à 7,9 milliards de francs, ce qui est nettement plus important qu'en juin (6,5 milliards) ou qu'en juillet 1986 (– 5,6 milliards de francs). Des stocks ont donc été constitués ou reconstitués.

Le déficit de la balance des produits manufacturés persiste lui aussi : – 1 milliard de francs, après – 1,9 milliard en juin et + 1,5 milliard en juillet 1986. Un élément réconfortant : la forte croissance des exportations de biens d'équipements industriels (+ 9 % par rapport à juin), qui ne doit rien à des ventes supplémentaires d'Airbus (cinq appareils exportés, comme en juin).

Comme c'est l'habitude, le secteur agro-alimentaire permet de limiter le déficit global. L'excédent dégagé dans ce secteur, qui est de 3,1 milliards de francs, contre 1,8 milliard en juin, s'établit à peu près au niveau qu'il avait atteint en juillet 1986 (3,4 milliards de francs).

En même temps qu'étaient connus les chiffres du commerce extérieur de la France pour juillet, la Rue de Rivoli publiait les statistiques de la balance des paiements courants pour juin (1). Celles-ci indiquent un excédent de 3,9 milliards de francs en données brutes et de 1,2 milliard après correction des variations saisonnières. Il n'empêche que, depuis six mois, le déficit atteint 10,7 milliards de francs en données brutes et 4,4 milliards après correction des variations saisonnières. Des chiffres eux aussi inquiétants, même si une amélioration est prévue à la rentrée.

A. V.

---

(1) La balance des paiements courants retrace, outre les échanges du commerce extérieur, les mouvements de services (tourisme, assurance...), les transferts à l'étranger, les paiements d'intérêt de la dette extérieure).

Nouveau champ pétrolifère au Brésil

L'Institut national brésilien du pétrole Petrobras a annoncé, le vendredi 14 août, la découverte d'un nouveau champ de pétrole dans la province de Campos, située dans le nord de l'Etat de Rio-de-Janeiro. Les réserves de ce champ de 600 kilomètres carrés seraient de 3 500 millions de barils, selon les estimations.

Quatre forages sont prévus pour déterminer les potentialités du champ, dont un cette année. Si les estimations des experts brésiliens se confirment, les réserves de la province de Campos quadrupleraient, atteignant 7 000 millions de barils. – *(AFP.)*

Les Français en Afrique noire
de Richelieu à Mitterrand
Pierre Biarnès
De la traite des Noirs à la guerre tchado-libyenne. 350 ans de présence française au sud du Sahara, racontés avec brio et passion. Une remise en mémoire du passé colonialiste, qui jette un éclairage nouveau sur les rapports franco-africains actuels.
ARMAND COLIN

Pas de publicité sur les pièces de monnaie

Les pièces de monnaie et les billets de banque ne sont pas des supports de publicité. Un décret du ministère de la justice, paru au *Journal officiel* du 13 août, le précise et ajoute que les objets du délit seront saisis et confisqués. Il en coûtera aux contrevenants une amende pouvant aller de 250 F à 600 F.

Deux jeunes publicitaires toulousains, MM. Frédéric Balme et Julien Canadas, avaient, l'automne dernier, « inventé » ce nouveau support pour le grand magasin Les Nouvelles Galeries : les pièces de 10 F rendues aux clients portaient sur une face un autocollant circulaire du nom du magasin.

Le système avait ensuite séduit d'autres annonceurs de la ville, des restaurateurs notamment. Puis la formule s'était répandue dans d'autres régions, sans prendre toutefois une ampleur nationale.

C'est fini. *Pile ou pub*, l'agence de ces deux jeunes imaginatifs devra trouver autre chose. Au moins auront-ils réussi à se faire connaître.

A TRAVERS LES ENTREPRISES

Ameublement : Steiner repris par Dumeste

Le tribunal de commerce de Paris a autorisé la reprise de la société Steiner par le premier fabricant français de sièges, Dumeste (780 millions de francs de chiffre d'affaires pour 1 500 salariés).

Steiner (80 millions de francs de chiffre d'affaires en 1986) avait déposé son bilan à la fin de février dernier avant d'être mis en redressement judiciaire le 2 mars. Elle employait alors 125 personnes. Dumeste compte garder les 85 salariés restant dans l'entreprise.

Trois nouvelles sociétés du groupe Galeries Barbès mises en redressement judiciaire

Après les Galeries Barbès, mises en redressement judiciaire le 30 juillet, ce sont trois autres sociétés du groupe CEM-GB (Chaîne européenne du meuble-Galeries Barbès) qui ont été mises en redressement judiciaire par le tribunal de commerce de Paris : la société holding du groupe, la Chaîne européenne du meuble et la société Meuble équipement service, spécialisée dans le stockage et la livraison des meubles des Galeries Barbès.

Rappelons que les magasins de grande surface Global sont une filiale de la Chaîne européenne du meuble.

ÉTRANGER

La balance commerciale américaine

Les partisans du protectionnisme voient leurs arguments renforcés

WASHINGTON
correspondance

Les milieux officiels ont été surpris et déçus par les statistiques indiquant un déficit commercial de 15,7 milliards de dollars pour le mois de juin (contre 14,04 milliards en mai). Après cinq ans de déficits records, on s'attendait en effet à une amélioration pour 1987. M. James Baker, secrétaire au Trésor, avait même laissé entendre que le déficit serait de 20 à 30 milliards de dollars inférieur à celui de l'an dernier.

Or, sur la base d'un déficit de 81,9 milliards de dollars pour le premier semestre, on craint maintenant que le déficit annuel ne dépasse celui de 1986. La Maison Blanche, cependant, a exprimé l'espoir que le cours du dollar et d'autres facteurs pourraient avoir un effet positif au cours des prochains mois. L'augmentation du déficit en juin est due au volume record des importations, dont le montant (36,8 milliards de dollars) est de 2 milliards de dollars supérieur à celui de mai. Les exportations ont atteint 21,1 milliards de dollars, confirmant une augmentation régulière. La barre des 20 milliards a été en effet dépassée pour le quatrième mois consécutif, mais la performance est encore jugée insuffisante par les milieux spécialisés.

Le déficit le plus important concerne les échanges avec le Japon. Il a atteint 5,4 milliards de dollars en juin, soit une augmentation de 300 millions par rapport à mai. Avec l'Europe occidentale, le déficit est de 2,9 milliards, soit également une augmentation de 300 millions par rapport au mois précédent.

Dans la mesure où elles renforcent les arguments des partisans du protectionnisme au Congrès, les statistiques de juin compliquent les efforts du gouvernement pour atténuer la législation commerciale rigoureuse à laquelle le président mettra son veto. L'accroissement du déficit a entraîné, à Wall Street, une chute du dollar, qui est tombé au-dessous du cours « psychologique » des 150 yens. Mais les inquiétudes concernant un escalade du conflit du Golfe l'on fait remonter en fin de journée.

Les mauvaises nouvelles quant au déficit commercial ont été compensées par les statistiques positives concernant la production industrielle; qui a augmenté de 0,8 % en juillet. Cette augmentation, la plus importante de l'année – est deux fois plus forte que celle de juin et a dépassé les prévisions. Ainsi, dans l'optique officielle, témoigne-t-elle de l'amélioration régulière de la compétitivité d'industries touchées auparavant par la concurrence étrangère.

En outre, le ministre du commerce a annoncé une augmentation de 1,5 % des ventes des entreprises de juin (0,4 % en mai). Enfin, le ministère du travail a indiqué que les prix de gros avaient augmenté de 0,2 % en juillet, – le même taux qu'en juin, – et que la baisse des prix alimentaires avait compensé la hausse substantielle des prix de l'énergie.

M. Sprinkel, président du conseil économique, s'est déclaré satisfait. Après une augmentation temporaire au début de l'année, a-t-il dit, l'inflation retourne vers les 4 % qui ont caractérisé les trois premières années de l'expansion actuelle.

H. P.

Le rapport trimestriel de la Banque d'Angleterre

Une prudence justifiée

Une semaine après la hausse des taux d'intérêt britanniques, le rapport trimestriel de conjoncture de la Banque d'Angleterre fournit les tenants et les aboutissants d'une décision jugée alors quelque peu surprenante (*le Monde* du 8 août).

Selon la Banque d'Angleterre, les menaces de pressions inflationnistes justifient la prudence des autorités britanniques : un relâchement de la politique monétaire aurait pour conséquence de relancer la hausse des prix, ce qui mettrait en péril l'amélioration de la situation observée ces derniers mois.

Bien que le taux d'inflation semble se maintenir au-dessous de la barre des 4 % en rythme annuel, la croissance des coûts britanniques demeure préoccupante : selon la Banque d'Angleterre, la baisse du chômage, en resserrant le marché du travail, ne peut qu'encourager une telle tendance. La remontée des prix du pétrole et des matières premières irait dans le même sens : alimenter l'inflation.

La banque signale que l'appareil de production a mieux répondu cette année à la croissance de la demande intérieure qu'en 1986 : cette année-là, l'essor de la consommation avait stimulé les importations et creusé le déficit extérieur.

La bonne tenue de la livre sterling a permis jusqu'ici d'atténuer les anticipations inflationnistes. Mais prudence, conclut la Banque d'Angleterre, qui souhaite préserver les acquis de ces dernières années. Dans une économie où les salaires et la consommation progressent rapidement, une détente des taux risquerait de relancer l'inflation. Ce que les autorités britanniques cherchent à éviter.

La dette extérieure des Philippines

Le remboursement serait limité à un pourcentage des exportations

La présidente des Philippines, Mme Corazon Aquino, a déclaré, le vendredi 14 août, que le gouvernement philippin rembourserait sa dette en tenant compte de ses capacités et n'excluait pas l'idée de limiter les paiements à un pourcentage des revenus des exportations.

Mme Aquino a indiqué qu'elle considérait un projet de loi présenté au Sénat, et visant à limiter le service de la dette à 10 % du revenu des exportations, comme un geste positif. Elle a répété que son gouvernement n'entendait pas nier ses obligations. *« Je veux dire à nos créanciers que nous n'avons pas l'intention de sacrifier la croissance pour honorer nos dettes »*, a-t-elle précisé. La dette extérieure philippine est actuellement de 28,5 milliards de dollars. – *(AFP.)*

● ***Accord préliminaire sur le sucre.*** – A Londres, des contacts informels entre pays exportateurs et importateurs membres de l'Organisation internationale du sucre (ISO) ont conduit à un accord de principe sur une réduction de la part du budget de l'ISO prise en charge par les importateurs (dont les Etats-Unis et l'URSS) de 50 % à 42,5 %, la différence étant prise en charge par les exportateurs. Le comité préparatoire doit se réunir le 9 septembre pour tenter d'arriver à une nouvel accord administratif international avant la conférence des Nations unies sur le sucre les 10 et 11 septembre. – *(AFP.)*

Accord de rééchelonnement d'une partie de la dette privée du Mexique

Le Mexique a signé, le vendredi 14 août à New-York, un accord de refinancement portant sur 9 milliards de dollars de sa dette extérieure privée, les principaux créanciers ayant approuvé la politique économique du pays. L'accord signé entre les représentants mexicains et ceux de deux cent dix banques du monde entier prévoit un délai de paiement de vingt ans, dont sept ans de grâce.

M. William Rhodes, président du comité des créanciers, s'est félicité des bons résultats de la politique économique du gouvernement mexicain, insistant particulièrement sur la limitation récente de la fuite des capitaux, qui a permis de rapatrier entre 3 et 4 milliards de dollars depuis 1986. – *(AFP.)*

(Publicité)
Cheveux : enfin un espoir de repousse :
Il semblerait évident que les molécules de Trichopeptide Cx10 reliées entre elles par un pont soufré rétablissent le processus de repousse des poils, dans les zones dégarnies, après un traitement de 3 mois. Ni toxicité, ni allergie. Risquez donc 390 F pour retrouver vos cheveux, c'est le prix de 3 flacons. (Il suffit d'un flacon par mois) ou traitement-choc en venant chez Elixir, 19, rue de Penthièvre, 75008 Paris. 47.42.01.70. (+ 20 F par correspondance).

Economie

AFFAIRES

Déception pour Airbus

British Airways commande onze Boeing 767

Pour renouveler sa flotte d'avions moyen-courriers, la compagnie britannique privée British Airways (BA) a choisi Boeing plutôt qu'Airbus. C'est évidemment une déception pour le consortium européen, mais ce dernier garde ses chances face à la concurrence américaine pour l'acquisition d'une partie des futurs long-courriers de l'entreprise.

Le président de BA, lord King, a annoncé, le vendredi 14 août, avoir passé une commande portant sur onze Boeing 767 et pris une option sur quinze autres appareils du même type. Ce sont des avions moyen-courriers à deux réacteurs. Ils seront équipés de moteurs Rolls-Royce. Avec les options, l'ensemble du contrat est évalué à 1,3 milliard de livres (13 milliards de francs). Ces nouveaux avions, qui seront livrés entre fin 1989 et 1992, auront une capacité de deux cent cinquante passagers.

La compagnie britannique, qui, décidément, affiche une préférence quasi systématique pour Boeing, a en outre commandé trois Boeing 757, plus petits, qui s'ajouteront à sa flotte actuelle de trente et un appareils de ce type.

L'an dernier, BA avait déjà administré la preuve de sa solidarité en achetant au même Boeing douze jumbo-jets 747 avec une option pour seize autres, passant ainsi l'une des plus grosses commandes groupées dans l'histoire de l'aviation civile.

C'est au début de l'année prochaine, quand il s'agira pour l'entreprise britannique de renouveler sa flotte de long-courriers, qu'on verra si BA décide enfin de montrer un peu de sollicitude pour Airbus. Elle aura en effet à choisir entre l'Airbus A-340 et le McDonnel-Douglas DM 11. Un contrat de 600 millions de livres dans lequel interviendront évidemment des éléments de prix mais aussi des questions d'équipements de moteur et de délais de livraison (1).

Il reste que BA est la seule grande compagnie aérienne à n'avoir jusqu'à maintenant acheté aucun Airbus. Pourtant, le constructeur britannique British Aerospace détient une participation de 20 % dans le consortium européen, à côté de MBB (RFA) pour 37,9 %, Aérospatiale pour 37,9 % et CASA (Espagne), pour 4,2 %.

F. Gr.

---

(1) Par ailleurs, British Airways est engagée dans une procédure visant à fusionner avec l'autre grande compagnie aérienne, British Caledonian. L'opération pourrait être conclue avant la fin de l'année, quand la Commission des fusions et des monopoles aura rendu son avis.

L'industrie textile ouest-allemande marque des points

La mode junior

Après avoir créé la « mode internationale », les professionnels du prêt-à-porter féminin de la République fédérale d'Allemagne lancent la « mode junior ». Ils confirment leurs ambitions dans ce secteur, place forte traditionnelle des Français, à la veille de la création du grand marché européen de 1992.

DUSSELDORF
de notre envoyée spéciale

M. Elmer Kiertst, patron de Chillytime, se félicite : *« Nous avons démarré comme une fusée »*, assure-t-il. Son entreprise, spécialisée dans la « mode junior » (vêtements décontractés), réalisait il y a cinq ans, lors de sa création, un chiffre d'affaires de 15 millions de deutschemarks. Celui-ci atteint maintenant 70 millions de deutschemarks. La cible est précise : *« La cliente vient faire dans nos boutiques un achat d'impulsion qu'elle portera une seule saison. »* Un processus industriel sans complexe : plus de la moitié de la production est délocalisée en Asie, en Grèce ou en Turquie. Une politique de marketing musclée : les stylistes sont remplacés après quelques collections afin de renouveler la créativité. Un PDG cosmopolite, qui voyage six mois dans l'année pour suivre *« la mode de la rue »*.

La balance commerciale ouest-allemande du prêt-à-porter féminin reste déficitaire (6,1 milliards de deutschemarks d'importations en 1986 contre 3,9 milliards d'exportations). La délocalisation contribue à ce déficit pour 1,5 milliards de deutschemarks : ce qui est fabriqué à l'étranger est comptabilisé comme importations. Mais la RFA s'affirme au sein de l'Europe textile. Malgré sa monnaie forte, elle est l'un des très rares pays du Vieux Continent à avoir vu ses exportations croître l'an passé. En 1986, la mode allemande s'est bien vendue en Grande-Bretagne (+ 12 %), et plus encore en France (+ 26 %).

Les professionnels d'outre-Rhin ont déjà fait leurs preuves dans le domaine du prêt-à-porter. Ils ont laissé à la France la *« créativité »* — un marché voyant mais limité — et à l'Italie la souplesse de ses PME pour miser sur la mode dite *« internationale »*. Une mode plus anonyme, mais dont la clientèle est plus large et plus dépensière (la femme de trente à cinquante ans). Parallèlement, les industriels ouest-allemands ont entrepris, plus tôt que la France, un effort d'assainissement au prix d'investissements soutenus. Ils continuent à améliorer leur productivité, alors que bon nombre de fabricants de l'Hexagone s'essoufflent aujourd'hui, après avoir recueilli les fruits du plan textile créé par la gauche. De grosses entreprises, telles que Steilmann, ont centralisé leurs productions dans des usines spécialisées — pour la fabrication de jupes, par exemple. Les économies d'échelle sont importantes.

En outre, les Allemands ont très vite compris les risques que faisaient courir à l'Europe les pays à bas salaires dans une industrie où la main-d'œuvre représente encore 70 % du prix de revient. Et ils ont joué sans hésiter la carte de la délocalisation, c'est-à-dire de la sous-traitance à l'étranger, dans les pays du Sud notamment. Enfin, les associations professionnelles se sont équipées, afin de répondre à une demande fluctuante et versatile. L'IGEDON organise ainsi, à Düsseldorf, six salons par an (trois par saison). L'association reçoit deux cent mille professionnels de soixante-dix pays.

La « mode junior » doit suivre l'évolution de la clientèle la plus solvable. Un responsable de la Fédération du prêt-à-porter féminin d'outre-Rhin remarque crûment : *« Plus la femme vieillit, plus elle veut paraître jeune. »*

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

La Commission des opérations de Bourse accélère sa procédure de visa

La Commission des opérations de Bourse (COB) a annoncé l'adoption, à titre expérimental et avec application immédiate, d'une procédure de visa rapide des notes d'information publiées à l'occasion des émissions de valeurs mobilières.

Conçue après consultation des institutions et organismes concernés, cette nouvelle procédure, explique la COB, a pour objet de répondre aux souhaits des émetteurs de pouvoir lancer des opérations dans les délais les plus brefs possibles, afin de suivre au plus près l'évolution des cours.

Elle prévoit la scission de la note d'information actuelle en deux éléments distincts :

— Un « document de référence », préalablement enregistré par la Commission, qui contient tous les renseignements concernant l'émetteur et dont le projet devra être adressé par la société à la Commission dans les quatre mois qui suivent la fin de l'exercice. Le rapport annuel de la société pourra, s'il répond aux exigences de la Commission, être admis comme « document de référence » ;

— Une « note d'opération », publiée au moment de l'émission ou de toute autre opération financière requérant une note d'information, telle que offre publique d'achat ou d'échéance. Cette note comporte les renseignements sur les modalités de l'opération financière à laquelle elle s'applique ainsi que, le cas échéant, les informations sur l'activité et la situation financière de la société actualisant les données du « document de référence ». Pour le reste, elle renvoie au « document de référence ». — *(AFP.)*

Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS

Semaine du 11 au 14 août

Assomption

LE syndrome du 15 août ? Comme tous les ans la Bourse de Paris n'a pas échappé à cet indéfinissable malaise qui, depuis la décision inattendue prise par le président Richard Nixon en 1971 de rendre le dollar inconvertible, ne manque pas tous les ans au creux de l'été de frapper les places financières.

Malaise, c'est bien le mot. Car cette fois, en plus des éternelles rumeurs de remaniement monétaire, la crise dans le Golfe arabo-persique n'a pas peu contribué à rendre la situation plus confuse encore. Sans parler de Wall Street qui, en proie à une incroyable boulimie de hausse, a complètement asséché les circuits financiers, aspirant tous les capitaux disponibles. Déjà mal en point la semaine précédente, la Bourse de Paris n'avait plus dans ces conditions qu'à se laisser glisser dans la baisse. Ce qu'elle fit, d'abord avec des courants d'échanges d'une maigreur extrême (830 millions de francs lundi sur les valeurs françaises), avant de se stabiliser à mi-parcours. On la sentait à bout de force, hors d'état de réagir.

Tous les jours, le même scénario s'est répété avec une régularité de métronome : hausse le matin, rechute l'après-midi. Et puis, il y eut comme un éclair fulgurant. Vendredi sans crier gare, la hausse s'est produite quand personne ne l'attendait. Pensez donc, une veille de 15 août ! Tous les boursiers en sont restés interloqués et chacun se frottait les yeux pour s'assurer qu'il ne rêvait pas.

Ce n'était pas un songe. Et quelle reprise ! L'indicateur instantané devait boucler la séance de vendredi 14 avec une avance de 2,3 % environ. On n'avait pas vu cela depuis des semaines. Toutes les belles valeurs ont littéralement bondi, Peugeot et Michelin en tête, ainsi que les établissements de crédit du groupe de la Compagnie bancaire et le BTP. Il n'y eut presque pas de déchets. Ce qui fait qu'en une seule séance la Bourse a regagné tout le terrain qu'elle avait perdu en début de semaine et que, d'un vendredi à l'autre, elle a fait jeu égal.

En fait il ne s'est rien produit que de très normal. Une bonne partie du malaise ressenti sous la verrière était due à l'état de santé déplorable du marché obligataire, surtout du MATIF (marché à terme des instruments financiers), tombé en dessous de 100 et dont personne ne donnait bien cher. Dans les travées, l'on chiffrait les pertes au bas mot à 10 milliards de francs en un mois, et la rumeur rapportait que deux sociétés financières, Delta-banque, filiale de la Compagnie du Midi, et la BATIF (Banque d'arbitrage, de trésorerie et d'instruments financiers), filiale de la CSF, avaient terriblement souffert. Inutile de le préciser : les actions Midi et CSF, secouées comme des pruniers, sont tombées à leur plus bas niveau de l'année. Et puis, coup sur coup, deux communiqués ont été publiés par les directions de ces entreprises démentant en bloc. Les victimes n'étaient pas leurs filiales. CSF et Midi ont bien entendu rebondi. Comme le MATIF commençait en même temps à retrouver lentement des couleurs, la Bourse s'est sentie soulagée, d'autant que, pour la première fois depuis plusieurs mois, le loyer de l'argent au jour le jour tombait en dessous de 7 %.

Il y a des jours où tout va bien. L'on apprenait ainsi que l'indice des prix de détail pour juillet n'avait monté que de 0,2 % ou 0,3 % (les calculs de l'INSEE publiés vendredi ne sont que provisoires), alors qu'en Bourse tout le monde s'attendait à 0,4 % ou 0,5 % de hausse. Au moins. Nouveau soupir de soulagement.

En outre, pour détendre un peu plus l'atmosphère, des informations ont circulé sur les articles que les hebdomadaires financiers s'apprêtaient à publier en fin de semaine. Tous, paraît-il, mettaient l'accent sur l'amélioration de la situation économique en France. Du coup, la spéculation en a rapidement conclu que, si effectivement, le deutschemark remontant, un rajustement des parités monétaires à l'intérieur du SME intervenait durant le week-end, les investisseurs étrangers pourraient bien retrouver du charme aux valeurs françaises.

En prévision du passage d'un possible train de hausses, la Bourse a donc repris des positions. D'autant plus facilement que le risque n'était pas grand. Les actions des entreprises françaises ne sont jamais qu'à 5 % ou 6 % au-dessus de leur niveau du 31 décembre 1986. De toutes les places étrangères, Paris est actuellement le meilleur marché. Du reste, les maisons de courtage britanniques persistent et signent. Elles sont résolument haussières pour notre marché. Savory Mill'n considère, pour sa part, que toute détente au Proche-Orient pourrait être considérée comme un signal d'achat et que de toute façon, avec le CAC en dessous de 410, il y a de bonnes affaires à réaliser de ce côté de la Manche.

Les professionnels français ne sont pas loin de partager ce point de vue. L'un d'entre eux nous a confié vendredi soir que *« les plaies seraient longues à se refermer »*, mais que *« la cure d'amaigrissement avait été profitable et avait bien assaini le marché »*. D'après lui, les niveaux actuels constituent une bonne base à partir de laquelle des initiatives peuvent être prises. La liquidation du mois d'août ne sera peut-être pas brillante. Mais celle du mois de septembre pourrait être forte. L'été n'est pas fini. La reprise estivale, tant attendue, a encore plus d'un mois devant elle pour se produire. Tout dépendra de l'aptitude de Wall Street à encaisser le choc de la dernière mauvaise nouvelle tombée aux Etats-Unis : le déficit commercial américain s'est aggravé en juillet (15,7 milliards de dollars). Si, après avoir atteint des sommets vertigineux, le marché de New-York venait à se replier pour consolider ses positions, les capitaux disponibles, volatiles par nature, pourraient bien repasser par Paris.

Des événements de la semaine l'on retiendra aussi le remue-ménage de nouveau observé jeudi et vendredi autour de l'action Prouvost, premier groupe lainier de France, montée en flèche. Elle enregistre vendredi près de 20 % de hausse avec plus de 275 000 échanges. Des rumeurs invérifiables circulaient sur le parquet des pas perdus de l'ancienne corbeille, accréditant l'idée que les actionnaires, pour ne pas laisser à d'autres le soin de faire leur pelote, ramassaient les actions. Qu'en pense Jérome Seydoux, le patron des Chargeurs ?

ANDRÉ DESSOT.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	10 août	11 août	12 août	13 août	14 août
RM	1 048 287	1 259 295	1 436 985	1 678 302	2 227 122
Comptant					
R. et obl. .	6 979 320	8 713 616	8 049 682	7 414 016	7 729 399
Actions ..	167 973	258 957	280 969	220 992	271 233
Total	8 195 580	10 231 868	9 767 636	9 313 310	10 227 754

INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1986)

Françaises	101,5	101	101,2	101,9	—
Étrangères	135	137,3	138,1	137,3	—

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 31 décembre 1986)

Tendance .	104	103	103	104,3	106

(base 100, 31 décembre 1981)

Indice gén.	407,3	406,1	404,3	404,6	—

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Peugeot	192 819	271 040 560
Midi	222 925	270 888 345
Sté Générale ..	556 273	237 178 937
CGE	605 202	206 558 368
Paribas	340 175	159 681 054
BSN	32 631	158 382 650
Moët-Hennessy	55 678	157 612 702
Prouvost	430 474	151 873 702
Michelin B ...	462 883	149 863 927
Gén. des eaux .	91 091	148 275 982
Thomson CSF .	113 962	141 864 778
Bouygues	111 757	132 293 341
Lafarge Copp.	59 940	96 804 584
Occid. (Gle) .	82 410	91 582 903

(*) Du 6 au 13 août 1987.

MATIF

Notionnel 10 %. — Cotation en pourcentage du 14 août 1987

COURS	ÉCHÉANCES			
	Sept. 87	Déc. 87	Mars 88	Juin 88
Premier	100,55	100,45	100,30	—
+ haut	100,70	100,60	100,45	—
+ bas	100,35	100,25	100,15	—
Dernier	100,40	100,30	100,35	—
Compensation	100,40	100,30	100,25	100,20

Nombre de contrats : 49 815.

BONS DU TRÉSOR

Séance du 14 août 1987

Échéances	Plus haut	Plus bas	Cours compensation	Variation (jour/veille) en pts
Sept. 87 ..	92,43	92,23	92,42	+ 0,11
Déc. 87. ..	92,06	92,05	92,06	—
Mars 88. .	—	—	—	—
Juin 88. ..	—	—	—	—

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM)

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
Prouvost	+ 36,9	Fives Lille	— 9,7
Un. créd. bât. .	+ 18,7	Codetel	— 7,8
Guyenne Gasc.	+ 13,5	Bafip	— 6,4
Synthélabo ...	+ 13,2	Vallourec	— 6
SADE	+ 13,1	Silic	— 5,6
Essilor Int.	+ 12,1	UIF	— 4,2
Cetelem	+ 9,1	Rue Imp.	— 4
Gascogne	+ 8,8	OPFI Paribas .	— 3,9
Mais. Phénix ..	+ 7,8	VIS	— 3,5
Bic	+ 7,4	Luchaire	— 3,4
Hutchinson ...	+ 6,9	Sodéro	— 3,3
VIC	+ 6,5	Thomson CSF .	— 3,2
Rad. Technique .	+ 6,4	Sanofi	— 2,9

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 7 août	Cours 14 août
Or fin (kilo en barre) ...	92 800	92 200
— (kilo en lingot) ...	92 100	92 230
● Pièce française (20 fr.)	522	534
Pièce française (10 fr.) .	363	358
Pièce suisse (20 fr.) ...	576	597
Pièce latine (20 fr.)	525	522
● Pièce tunisienne (20 fr.)	515	520
Souverain	672	658
● Souverain Elizabeth II ..	658	660
● Demi-souverain	370	372
Pièce de 20 dollars	2 965	2 970
— 10 dollars	1 455	1 485
● — 5 dollars	805	900
— 50 pesos	3 455	3 455
● — 20 marks	644	644
— 10 florins	555	551
● — 5 roubles ...	347	347

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 7 août	Cours 14 août
Or fin (kilo en barre) ...	92 800	92 200
— (kilo en lingot) ...	92 100	92 230
● Pièce française (20 fr.)	522	534
Pièce française (10 fr.) .	363	358
Pièce suisse (20 fr.) ...	576	597
Pièce latine (20 fr.)	525	522
● Pièce tunisienne (20 fr.)	515	520
Souverain	672	658
● Souverain Elizabeth II ..	658	660
● Demi-souverain	370	372
Pièce de 20 dollars	2 965	2 970
— 10 dollars	1 455	1 485
● — 5 dollars	805	900
— 50 pesos	3 455	3 455
● — 20 marks	644	644
— 10 florins	555	551
● — 5 roubles ...	347	347

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Cinq années de hausse

Wall Street a célébré en fanfare le cinquième anniversaire du plus robuste mouvement de hausse de son histoire, dans un marché extrêmement actif. L'indice Dow Jones des valeurs industrielles a volé de record en record et a terminé un gain hebdomadaire, jamais égalé, de 93,43 points par rapport à la clôture du vendredi 7 août (2685,43 contre 2592). La durée de la hausse dépassera bientôt, si elle se poursuit, le record de longévité enregistré de 1924 à 1929. La question que se posent les experts est de savoir quand et de quelle ampleur sera la correction qui interviendra bien un jour. Vendredi, l'annonce du déficit de la balance commerciale américaine a stimulé les prises de bénéfices. Mais tout comme ce fut le cas pendant la séance de mercredi, elles ont été aisément absorbées.

	Cours 7 août	Cours 14 août
Alcoa	59	60 1/4
Allegis (ex-UAL) .	94 1/4	97
ATT	33 7/8	34 5/8
Boeing	51 1/4	52
Chase Man. Bank ..	40 1/2	45 3/8
Du Pont de Nemours	126 1/8	127 3/4
Eastman Kodak ...	96	100
Exxon	95 3/8	97 1/4
Ford	103 3/4	109 7/8
General Electric ...	60 1/4	63 7/8
General Motors ...	86 7/8	93 1/2
Goodyear	73 1/4	73 1/2
IBM	164 1/8	173 1/2
ITT	64 5/8	65 5/8
Mobil Oil	52 3/8	51 1/2
Pfizer	74 1/2	75 1/2
Schlumberger	49 1/8	48 3/8
Texaco	45	43 3/8
Union Carbide	28 3/4	28 3/8
USX	37 1/2	37 5/8
Westinghouse	69 1/4	70 1/4
Xerox Corp	76 1/2	82 1/2

LONDRES

Reprise

Le soulagement apporté par les derniers indicateurs économiques (prix de gros, chômage, progression salariale), et notamment par les statistiques du commerce extérieur révélant une forte réduction de la balance des paiements courants et de la balance commerciale en juin, s'est traduit par une reprise des valeurs cette semaine au Stock Exchange. Toutefois, l'accent mis par la Banque d'Angleterre dans son rapport trimestriel de conjoncture sur les pressions inflationnistes a incité les investisseurs à la prudence, surtout à l'annonce, vendredi, d'une légère remontée du taux d'inflation en juillet.

L'indice « FT » des valeurs industrielles a clôturé en hausse de 58,4 points sur la semaine à 1 785,3. Celui des mines d'or a terminé à 416,2 (contre 462,4) et celui des Fonds d'Etat à 87,03 (contre 85,94).

	Cours 7 août	Cours 14 août
Beecham	542 1/2	556
Bowater	518	516
Brit. Petroleum ...	372	369
Charter	438	445
Courtaulds	455	480 1/2
De Beers (*)	15 5/16	14 3/8
Free Gold	17	15 1/4
Glaxo	17 5/32	17 57/64
Gt. Univ. Stores ...	22 1/4	22
Imp. Chemical	15 1/64	15 7/32
Shell	14 7/16	14 7/16
Unilever	664	716
Vickers	282	214
War Loan	36 1/8	36 27/32

(*) En dollars.

FRANCFORT

Bien orienté

La bonne orientation du marché ouest-allemand des actions s'est poursuivie, malgré un repli passager en milieu de semaine. L'indice de la Commerzbank a atteint lundi son plus haut niveau de l'année à 2 056. Des prises de bénéfice, notamment de la clientèle étrangère, ont fait ensuite baisser les valeurs de 2 %. Cependant, vendredi, une nouvelle hausse générale de toutes les valeurs a permis à l'indice d'atteindre 2 041,1 points, soit 1,8 point de plus que la semaine passée, où il clôturait à 2 039,3.

	Cours 7 août	Cours 14 août
ABG	341	359
BASF	342,80	336,20
Bayer	364	358
Commerzbank	303	304
Deutschebank	714	714
Hoechst	343,10	332,50
Karstadt	568	545
Mannesman	185,90	185,80
Siemens	711	695
Volkswagen	494	483

TOKYO

Vers son record

La Bourse de Tokyo a suivi au pas de charge l'exemple donné par Wall Street, se rapprochant notablement de son record établi le 17 juin. Le volume moyen quotidien de titres échangés a été près de deux fois supérieur à celui de la semaine précédente, à 934 millions (contre 469 millions).

Indices du 14 août : Nikkeï : 25 494,01 (contre 24 800,95) ; indice général : 2 105,96 (contre 2 041,49).

	Cours 7 août	Cours 14 août
Akaï	518	587
Bridgestone	1 090	1 210
Canon	1 070	1 210
Fuji Bank	3 160	3 250
Honda Motors	1 590	1 740
Matsushita Electric	2 320	2 380
Mitsubishi Heavy ..	561	605
Sony Corp.	4 910	5 380
Toyota Motors	2 000	2 190

Crédits, c

MARCHÉ

Deutsche Ba

MATIÈRES PREMIÈRES

L'irrésistible ascension d

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Crédits, changes, grands marchés

L'EUROMARCHÉ

« Deutsche Bank über alles »

La toute-puissante Deutsche Bank a été la vedette de l'euro-actualité cette semaine. En drainant aisément l'équivalent de 1 milliard de deutschemarks au travers de deux émissions obligataires dotées de warrants-actions, l'une directement libellée dans la devise germanique et l'autre en francs suisses, la grande banque allemande a réussi un beau doublé : elle est parvenue à affaiblir le traditionnel cartel bancaire helvétique et elle s'est constituée un trésor de guerre vraisemblablement destiné à une acquisition majeure en Europe.

L'émission en deutschemarks (de 750 millions) dirigée par la Deutsche Bank elle-même s'est immédiatement arrachée comme des petits pains. En revanche, il n'était pas question pour la toute impériale banque allemande de placer, à elle seule, 200 millions de francs suisses sur le marché helvète des capitaux.

Pour ce faire, il lui fallait l'appui du cartel des grandes banques suisses. Celles-ci, malheureusement, n'acceptaient guère jusqu'à ce jour de participer, sous leur propre nom, à des émissions en francs suisses dirigées par des banques étrangères domiciliées dans la Confédération. Lorsqu'elles étaient contraintes de le faire, et elles l'ont été de plus en plus cette année, elles faisaient appel, pour sauvegarder l'honneur de leur propre identité, à certaines de leurs filiales moins connues.

Devant, toutefois, la détermination de la Deutsche Bank de réussir son entreprise suisse et son formidable pouvoir de représailles, le cartel bancaire helvétique se résignait, quelques heures seulement avant le lancement de l'emprunt en francs suisses de la banque allemande, à baisser les armes.

Dans un communiqué diffusé par l'Union de banques suisses (UBS) au nom des trois grandes, les deux autres étant bien évidemment le Crédit suisse et la Société de banque suisse (SBS), le cartel reconnaissait que, « *à la suite de l'internationalisation croissante des marchés des capitaux, il a été décidé, à l'intérieur du syndicat des grandes banques, que les banques étrangères domiciliées en Suisse pourront à l'avenir, sous certaines conditions, apporter au syndicat des grandes banques des emprunts en francs suisses pour leurs sociétés mères et y participer en tant que chef de file* ».

Si, en fait, le système cartellaire suisse est en train de s'effondrer, c'est en grande partie sous l'influence de la Banque nationale suisse (BNS), la banque centrale de la Confédération helvétique. Cette dernière entend favoriser les banques étrangères, peut-être pour rabattre leur caquet aux trois géantes qui, dans le passé, ont eu tendance à mépriser leur institut d'émission. Cela explique pourquoi pas moins de trente-trois banques différentes ont depuis le début de l'année tenu la plume d'emprunts en francs suisses.

Les établissements étrangers qui ont joué un rôle prépondérant dans l'expansion extraordinaire du marché suisse n'auront désormais plus à utiliser la porte de service. Les japonais sauteront certainement sur l'occasion. La Bank of Tokyo, la Dai-Ichi Kangyo Bank, et l'Industrial Bank of Japan, qui entendent lever chacune 1 milliard de francs suisses cet automne, sont fermement décidées à diriger elles-mêmes leurs propres opérations.

Les banques françaises profiteront-elles aussi de la présente ouverture ? Au cours des derniers mois, Indosuez et Paribas ont, seules, réussi à diriger des émissions en francs suisses.

Le milliard de deutschemarks levé par la Deutsche Bank devrait lui servir à effectuer une acquisition importante en Europe. En Grande-Bretagne, la Midland Bank paraît une proie toute désignée, encore que l'emplette allemande pourrait tout aussi bien être française, espagnole ou autre.

Le marché suisse des capitaux demeurant extrêmement actif et restant le seul pourvoyeur de fonds à long terme, la Caisse centrale de coopération économique (CCCE) a lancé mardi une émission sur dix-huit ans et sept mois de 125 millions de francs suisses. Elle a été offerte et bien reçue, sous la garantie de la République française, sur la base d'un prix de 100,375 et d'un coupon annuel de 5 %, c'est-à-dire le même qui avait permis un mois plus tôt à EDF de se procurer avec le succès que l'on sait des capitaux à vingt ans.

Jeudi, les obligations de la CCCE se traitaient sur le marché gris avec une décote des plus honorables, puisque de seulement 1,50-1,25, soit dans les limites de la commission de vente de 1,50 % et bien en dessous de la commission bancaire globale, qui s'élève à 3,20 %.

En attendant Indosuez

Le marché des euroémissions libellées dans la devise des Etats-Unis continue d'être très peu sollicité, malgré la bonne tenue du dollar sur les changes. En revanche, on a assisté cette semaine à une résurgence des emprunts en dollars canadiens et australiens. Mais, comme il en est souvent allé dans le passé, il suffit qu'une opération ait quelque succès pour qu'elle soit suivie d'une avalanche d'eurotransactions similaires dont la prolifération entraîne rapidement un engorgement du secteur concerné.

Il faut néanmoins retenir, parmi les émissions de ce type, celle de 50 millions de dollars australs proposée mercredi sur trois ans par la BNP Pacific (Australia) Ltd. Offerte à un prix de 101,80 avec un coupon annuel fixe de 14 % pour donner un rendement à échéance de 13,23 %, elle est particulièrement intéressante, parce que, au travers d'un swap, elle procurera à la BNP des eurodollars australiens à taux variable à un coût inférieur au taux des certificats de dépôts domestiques émis par les banques australiennes.

Les euro-emprunts en dollars australiens sont la plupart du temps « swapés » en dollars américains, en yens et autres devises moins exotiques que celle du pays des koalas. L'opération de la BNP, garantie par la maison mère à Paris, fait heureusement exception à la règle, parce que son produit est destiné à financer l'activité de la BNP en Australie, pays où la banque française est implantée depuis cent cinq ans.

Alors que l'activité proprement euro-obligataire persiste à ne pas intéresser outre mesure l'euro-investisseur traditionnel, ce dernier continue néanmoins à se pencher sur les émissions d'actions. La saison estivale ne s'y prête malheureusement guère. Heureusement, la rentrée de septembre va coïncider avec le retour des grandes manœuvres d'automne. La privatisation d'Indosuez va être l'une d'elles. Dans une étude récemment publiée sur la Compagnie financière de Suez, la banque américaine Morgan Guaranty évalue la capitalisation boursière du groupe français à 25 milliards de francs.

Elle décrit la Compagnie financière comme l'une des premières banques d'affaires françaises pour les raisons suivantes : la banque Indosuez est, financièrement parlant, parmi les plus sûres en France ; le groupe Victoire est la plus rentable et la plus dynamique compagnie d'assurances en France ; la situation de La Hénin est en voie d'amélioration et le portefeuille du groupe Suez est à la fois extrêmement riche et sous-évalué.

La banque américaine estime que le bénéfice de la Compagnie financière de Suez, qui a été de 2,37 milliards de francs en 1986, devrait dépasser les 2,5 milliards cette année, pour atteindre les 2,8 milliards en 1988 et excéder les 3 milliards de francs français en 1989. Ainsi qu'il en a été des récentes privatisations françaises, le titre du groupe Indosuez devrait être divisé en quatre afin de satisfaire la demande française et la demande étrangère.

Le cours au 20 juillet dernier du certificat d'investissement privilégié du groupe étant de 1 615 francs, la division revient à attribuer au titre sans droit de vote une valeur de l'ordre de 403 francs. Une décote par rapport à cet instrument d'environ 10 % permet d'entrevoir un prix de l'action entre 360 francs et 400 francs français. A ce niveau, l'offre promet de connaître un très vif succès.

CHRISTOPHER HUGHES.

LES DEVISES ET L'OR

Brusque repli du dollar

L'annonce, le vendredi 14 août, d'une nouvelle dégradation du déficit de la balance commerciale américaine, qui a atteint en juin 15,7 milliards de dollars, alors que le chiffre de mai – 14,4 milliards de dollars – avait déjà été jugé catastrophique, a brusquement ramené les marchés des changes à la réalité.

La poussée du dollar, déclenchée en début de semaine dernière en raison de la détérioration de la situation internationale au Proche-Orient, et qui s'essoufflait depuis quelques jours, s'est brusquement trouvée enrayée, les réalités économiques ayant rapidement repris le pas sur les tensions politiques. Le billet vert, qui s'était hissé jusqu'à 6,3340 F et 1,8986 DM mercredi aux fixings européens, s'est donc replié dès l'annonce des résultats.

Certes, la hausse du dollar avait trouvé ses limites lorsque, en milieu de semaine, celui-ci n'avait pu « casser » la barre des 1,90 DM, provoquant ainsi le découragement des cambistes, et apportant un ballon d'oxygène aux banques centrales qui, les jours précédents, avaient été contraintes d'intervenir sur les marchés des changes pour freiner les tensions haussières. Ironiquement, la mauvaise performance du commerce américain soulage ainsi la Réserve fédérale, qui ne se voit plus obligée de vendre du dollar pour freiner l'ascension de celui-ci. En fin de journée, vendredi, le dollar avait perdu plus de 6 centimes à Paris dans les échanges interbancaires, se traitant à 6,26 F, contre 6,3270 F au fixing. De même à Francfort, la baisse atteignait 2 pfennigs, à 1,8710 DM contre 1,8933 DM lors de la cotation officielle. Le dollar repassait par ailleurs sous la barre de 150 yens.

Pourtant, le déroulement satisfaisant de l'opération trimestrielle de refinancement du Trésor américain, entre le 11 et le 13 août (*voir en rubrique* Marché monétaire et obligataire), s'était révélé favorable pour le dollar. Retardée en raison de la nécessité du vote d'un relèvement du plafond de la dette américaine, qui atteint désormais 2 352 milliards de dollars, et quelque peu redoutée en raison de la morosité du marché obligataire américain, cette opération avait néanmoins provoqué d'importants achats de dollars, en particulier au Japon. Les adjudications du Trésor américain sont toujours analysées avec soin par les cambistes, qui y voient un indicateur de l'évolution du dollar à moyen terme. A l'occasion des dernières adjudications, la confiance des investisseurs dans la financement de l'énorme déficit budgétaire américain, et donc dans le billet vert, semblait avoir été renouvelée.

Mais l'aggravation du déficit commercial jette la confusion sur les marchés, et sa portée se fera certainement ressentir au cours des prochains jours. La publication simultanée d'un chiffre plus encourageant pour la production industrielle des Etats-Unis (+ 0,8 % en juillet, contre + 0,4 % en juin), n'a pas suffi pour renverser les positions vendeuses sur dollars des opérateurs.

Si les transactions sur le dollar étaient agitées, tel était également le cas pour les devises européennes. Des rumeurs de réaménagement des parités au sein du SME ont circulé, comme c'est de tradition à la veille du week-end du 15 août, avec cependant peu de conviction.

Dans le système monétaire européen, trois devises sont, il est vrai, actuellement sous pression : couronne danoise, lire italienne et franc français. La première a glissé tout au long de la semaine et se trouve désormais en queue du SME. La situation politique au Danemark n'y est pas étrangère, le gouvernement devant présenter lundi un projet de budget très controversé, et la possibilité d'élections anticipées dès la rentrée n'étant pas à exclure. La lire italienne, elle, est stable contre le franc, mais très faible contre le mark. La Banque centrale italienne a dû intervenir jeudi sur le marché des changes milanais afin de corriger la détérioration des cours. La situation semble donc peu propice à la suppression de la marge de fluctuation élargie de 6 % dont bénéficie la devise italienne au sein du SME.

Quant au franc français, il a été victime de la poussée du mark contre le dollar et contre les monnaies faibles du SME. La publication d'un taux d'inflation en France de 0,2 % ou 0,3 % en juillet, qui réduit le différentiel d'inflation avec l'Allemagne fédérale pour le cinquième mois consécutif – il n'est plus que de 2,7 % en juillet contre 3,9 % en février, – n'a pas raffermi la devise française qui souffre traditionnellement, à la veille du 15 août, d'achats à terme de marks de la part des filiales françaises de firmes allemandes. Le mark cotait 3,3420 F au fixing de Paris en fin de semaine, contre 3,3353 F vendredi dernier, se rapprochant ainsi de son cours pivot (3,35386 F). La Banque de France aurait vendu dans la matinée de vendredi de petites quantités de dollars contre des francs, afin d'atténuer les pressions sur le franc provoquées par la hausse continue du mark au sein du SME.

(Intérim.)

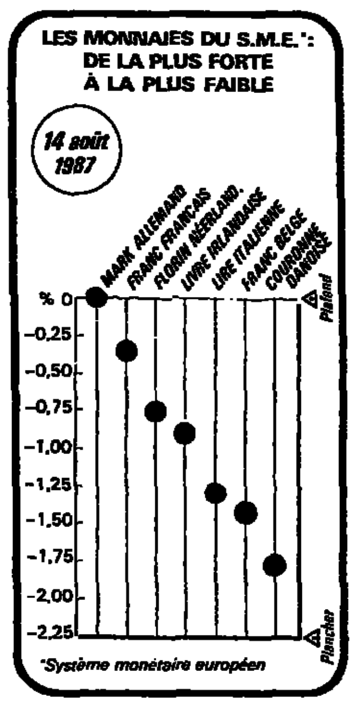

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 10 AU 14 AOUT

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres	–	–	–	–	–	–	–	–
	–	–	–	–	–	–	–	–
New-York	1,5900	–	15,9744	64,2261	53,3903	2,5694	47,3789	0,07364
	1,5680	–	15,8886	63,7349	52,9661	2,5510	47,0588	0,07385
Paris	9,9534	6,2600	–	402,85	334,22	16,0842	296,54	4,6097
	9,8737	6,2970	–	401,34	333,53	16,0638	296,33	4,5997
Zurich	2,4756	1,5570	24,8722	–	83,1287	4,0005	73,7565	1,1465
	2,4602	1,5690	24,9166	–	83,1038	4,0025	73,8353	1,1461
Francfort ...	2,9781	1,8730	29,9201	120,30	–	4,8124	88,7257	1,3792
	2,9604	1,8880	29,9825	120,33	–	4,8163	88,8470	1,3791
Bruxelles ...	61,8828	38,92	6,2173	24,9968	207,79	–	18,4367	2,8660
	61,4656	39,20	6,2252	24,9841	207,63	–	18,4470	2,8634
Amsterdam ..	3,3565	2,1110	33,7220	135,58	112,71	5,4239	–	1,5545
	3,3320	2,1250	33,7462	134,44	112,55	5,4209	–	1,5522
Milan	2159,22	1358	216,93	872,19	725,84	34,8920	643,38	–
	2146,59	1369	217,41	872,53	725,11	34,9235	644,24	–
Tokyo	238,34	149,90	23,9456	96,2740	80,0320	3,8515	71,0090	0,1104
	237,40	151,40	24,0432	96,4946	80,1907	3,8622	71,2471	0,1106

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 14 août, 4,1578 F contre 4,1592 F le vendredi 7 août.

LES MATIÈRES PREMIÈRES

L'irrésistible ascension du nickel

Galvanisés par une production d'acier inoxydable croissante, les cours du nickel grimpent irrésistiblement sur le London Metal Exchange (LME). La tonne à trois mois, qui stagnait encore sous la barre des 2400 livres sterling fin mars, est remontée à 3455 livres (son plus haut niveau depuis deux ans) avant que les traditionnelles prises de bénéfices de veille de week-end ne ramènent sa valeur à 3406 livres.

Véritable poumon pour le nickel (plus de 50% des débouchés), le secteur de l'acier inoxydable fait preuve d'un dynamisme remarquable depuis douze mois. Selon le dernier rapport de la maison Drexel Burnham Lambert, la production mondiale a augmenté de 5% au premier semestre 1987 après avoir enregistré une hausse similaire au semestre précédent. Pour l'année 1986, elle a atteint 8,19 millions de tonnes contre 8 millions en 1985, les deux principaux clients étant l'automobile et la construction, notamment aux Etats-Unis et au Japon.

Signe de cette boulimie de métal, les livraisons du canadien Inco, premier producteur mondial de nickel, ont atteint, au premier semestre, un niveau jamais vu depuis 1976. En Occident, la production de métal raffiné s'est élevée à 271 000 tonnes au cours des six premiers mois de l'année, tandis que les livraisons se montaient à 279 000 tonnes.

Résultat, les stocks sont revenus de 104 000 tonnes fin décembre à 96 000 tonnes fin juin. Sur le LME, la diminution des stocks est beaucoup plus sensible, puisque ceux-ci n'atteignent que 4428 tonnes contre 7374 tonnes au début de l'année.

De l'avis des principaux producteurs, la fermeté des cours devrait se prolonger au moins jusqu'à l'automne car les carnets de commandes des industriels sont pleins pour 1987. En outre, les livraisons soviétiques, qui avaient noyé le marché en 1986, se sont nettement ralenties et s'effectuent, cette année, au rythme de 3 000 tonnes par mois contre 5000 tonnes l'an dernier. Enfin, la Chine, qui approvisionne essentiellement le marché japonais a dû invoquer la clause de force majeure sur ses livraisons d'août à octobre suite à des inondations qui ont touché le site de Jinchuan. Certains opérateurs estiment même que les livraisons chinoises ne reprendront qu'à la fin de l'année.

En fait, la tendance dépendra largement de l'attitude de Moscou sur le marché. L'an dernier, l'URSS, dont les revenus pétroliers avaient fortement diminué en raison de l'effondrement des cours du brut, avaient vendu 55 000 tonnes sur le marché européen, puisant ainsi dans ses réserves stratégiques. Cette année, il semble que l'industrie soviétique du nickel connaisse quelques problèmes énergétiques et que les autorités aient cherché à diversifier leur clientèle en se tournant notamment vers le Japon.

Mais le marché n'est pas à l'abri d'un retour en force des Soviétiques, surtout au niveau actuel des cours. C'est sans doute pourquoi les opérateurs londoniens travaillent beaucoup sur le terme pour ne pas faire apparaître des cotations en déport (cours du comptant supérieur au terme) qui ne manqueraient pas d'attirer l'attention des « chasseurs de primes ».

(Intérim.)

PRODUITS	COURS DU 14-8
Cuivre h. g. (Londres) Trois mois	1 087 (+ 0,5) Livres/tonne
Aluminium (Londres) Trois mois	1 062 (+ 34) Livres/tonne
Nickel (Londres) Trois mois	3 406 (+ 102) Livres/tonne
Sucre (Paris) Octobre	1 107 (+ 17) Francs/tonne
Café (Londres) Septembre	1 265 (– 22) Livres/tonne
Cacao (New-York) Septembre	1 985 (+ 6) Dollars/tonne
Blé (Chicago) Septembre	269,5 (+ 11,5) Cents/boisseau
Maïs (Chicago) Septembre	158,4 (+ 5,9) Cents/boisseau
Soja (Chicago) Août	163,2 (+ 2,6) Dollars/t. courte

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.

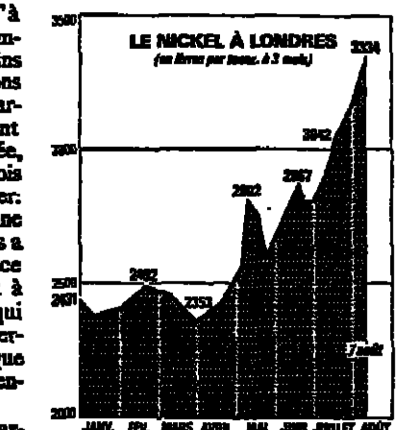

LE MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

Succès de l'adjudication américaine

L'opération trimestrielle de refinancement du Trésor américain, qui a pris fin jeudi, permettra-t-elle de redonner confiance à un marché obligataire très déprimé ces dernières semaines ? Les hausses de taux d'intérêt manifestes ou sous-jacentes, constatées récemment dans l'ensemble des pays industrialisés, contribuent à désintéresser les investisseurs des instruments à taux fixes, et, comme l'affirmait un gestionnaire de portefeuilles américain, « *c'est sur les actions et le court terme, et non sur les obligations à long terme, qu'il faut être actuellement* ». D'ailleurs, la flambée de Wall Street ces derniers jours, où l'indice Dow Jones a battu un nouveau record historique, s'établissant à 2691,49, le 13 août, témoigne de ces arbitrages entre instruments à taux fixes et titres boursiers.

Dans ce contexte, on s'attendait à ce que l'adjudication de 28 milliards de dollars de bons du Trésor américain soit moins souscrite qu'à l'habitude. Cependant, la participation des investisseurs étrangers, qui avait donné lieu à quelques inquiétudes, s'est révélée importante. Les Japonais ont acquis entre 35% et 40% des obligations émises à trente ans, dont le taux moyen de rendement s'est établi à 8,89% contre 8,76% pour la dernière obligation-phare, émise le 7 mai dernier. Vendredi, les cours de l'emprunt à trente ans émis le 13 août à 87/8% s'établissaient en baisse à 99,31, sous l'effet de la publication des mauvais résultats du commerce extérieur américain au mois de juin.

La bonne nouvelle issue de ces adjudications réside avant tout dans les taux d'intérêt qui ont été établis. Nombreux étaient ceux qui tablaient sur un rendement annuel compris entre 9 % et 9,25 %, faisant naître des interrogations quant au prix que le Trésor serait prêt à payer dans le cadre de sa politique d'emprunt. Mais les obligations ont toutes été émises à moins de 9 %, avec 7,94 % pour les notes à trois ans, 8,74 % pour celles à dix ans, et 8,89 % pour les obligations à trente ans. A noter que l'écart des taux à long terme entre le Japon et les Etats-Unis, s'il demeure toujours intéressant pour les investisseurs nippons, s'est réduit d'un trimestre à l'autre de 5,5 points à 4 points environ.

Quoi qu'il en soit, le marché obligataire américain est toujours le seul suffisamment large pour absorber les excès de liquidités japonaises. Il faudra maintenant attendre plusieurs jours pour savoir si une véritable embellie est constatée sur les marchés obligataires ou si, comme cela a été le cas depuis le début de l'année, les investisseurs vont rapidement alléger leurs positions, ajoutant encore à la morosité ambiante. Rappelons que, lors de la dernière adjudication en mai, les Japonais avaient revendu en l'espace de trois jours 75 % des titres qu'ils avaient acquis.

Le MATIF, toujours très baissier, s'est cependant orienté à la hausse à la suite des résultats de la nouvelle adjudication. Avant qu'une fois de plus des problèmes techniques n'entraînent la fermeture du marché, vendredi, l'échéance septembre se traitait à 100,40, alors qu'elle était tombée à son plus bas niveau historique mardi, à 99,75. Les SICAV ont accompagné la baisse des cours, en couvrant leurs portefeuilles sur le MATIF, et contribuant ainsi, selon le jargon technique, à « *plomber* » le marché. « *Le marché est congestionné, il y a trop de papier* », a affirmé un spécialiste.

Le marché obligataire français est, lui, au point mort, en l'absence d'émission à taux fixes importants, car il n'y a pour l'instant ni emprunteurs ni émetteurs. Les taux au jour le jour sur le marché monétaire ont un peu baissé, le taux moyen en pondéré de la Banque de France s'établissant à 7 15/16 lundi, et 6 13/16 vendredi.

Mais une fois passée la période de reconstitution des réserves, lors de laquelle les banques doivent se débarrasser de leurs liquidités excédentaires, le taux au jour le jour devrait remonter à hauteur du taux d'intervention de la Banque de France, maintenu inchangé à 7 1/2 % lors de l'injection, lundi, de 17 milliards de francs de liquidités. D'ailleurs, les taux à terme ne se sont pas tendus cette semaine.

Outre-Rhin, la Bundesbank n'a pas relevé ses taux directeurs, lors de sa réunion bi-mensuelle du 13 août, malgré la légère tension des taux observée sur le marché monétaire allemand. Les milieux d'affaires ont clairement pris position contre tout renchérissement du loyer de l'argent, mais la tendance est plutôt à un léger resserrement de la politique monétaire.

(Intérim.)

Le Monde
PUBLICITÉ FINANCIÈRE
Renseignements :
45-55-91-82, poste 4330

Le Monde

ÉTRANGER
3 Etats-Unis : M. Philip Habib renonce à ses fonctions d'émissaire du président Reagan.
– La poursuite des grèves en Afrique du Sud.
4 La situation dans le Golfe.

SOCIÉTÉ
5 Le retour précipité de la colonie de vacances de Caen.
– Gary Davis, « citoyen du monde », condamné pour escroqueries.
– Un crime élucidé onze ans après.

CULTURE
7 *La Strada* de Fellini et *Casablanca* de Curtiz adaptés au théâtre.
– Le dixième anniversaire de la mort d'Elvis Presley.

COMMUNICATION
6 Les grilles de rentrée de FR 3 et de M 6.

ECONOMIE
9 Le déficit du commerce extérieur en France et aux Etats-Unis.
10 Déception pour Airbus : British-Airways commande onze Boeing 767.
– Revue des valeurs.
11 Crédits, changes et grands marchés.

POLITIQUE
12 Les relations entre le Front national et la majorité.

SERVICES
Abonnements 2
Météorologie 6
Mots croisés 6
Carnet 6
Spectacles 8

MINITEL
● *10 h : le mini-journal.* JOUR
● *Week-end 15 août : ouvert/fermé.* AVIS
● *Faites-vous une toile.* CINE
Actualité. Sports. International. Culture. Jeux. Bourse.
3615 Tapez LEMONDE

Les relations entre le Front national et la majorité

M. Jean-Marie Le Pen a achevé, le vendredi 14 août à Dunkerque, sa « tournée des plages » en assurant qu'il *« gagnerait la bataille du premier tour »*. Il s'est donc donné pour objectif de dépasser le seuil de 20 % des suffrages exprimés lors de ce premier tour. *« Je ne ferai pas une politique de gauche avec des voix de droite, je ne ferai pas une politique favorable à l'étranger avec des voix de Français »*, a-t-il lancé. Dans un entretien à l'hebdomadaire *le Point*, le président du Front national invite MM. Chirac, Barre et Léotard à *« organiser »*, avec lui, *« la majorité victorieuse »*.

Seule Mme Veil a fait écho à cette déclaration en invitant les formations politiques à prendre *« clairement »* position. A son tour, à Dunkerque, M. Le Pen a dénoncé, comme *« marginaux au sein de leur parti »*, Mme Veil et M. Claude Malhuret. *« Je voudrais connaître l'avis de Jean Lecanuet, Pierre Messmer, Claude Labbé »*, a-t-il conclu.

M. Le Pen, candidat « national » contre l'« option melting-potiste »...

DUNKERQUE
de notre correspondant

« Foncer dessus et rentrer dedans. » Telle était, à en croire M. Jean-Marie Le Pen, la devise de Jean Bart. Et à Dunkerque, la cité du corsaire, le président du Front national la faisait sienne, tout comme il n'hésitait pas, lui le fils de pêcheur de la Trinité-sur-Mer, à en appeler aux Suffren, Surcouf, Cartier et autres grands marins pour sa propre croisade *« d'auto-défense de notre avenir »*. Il achevait là, dans ce port de la Flandre maritime, sa tournée des plages entamée à Ajaccio le 15 juillet. Vingt et une étapes et 6 500 kilomètres parcourus : *« Personne en France n'est capable de faire ce que nous avons fait »*, se félicitait-il le vendredi 14 août. *« J'imagine un chapiteau Chirac ou Barre à 30 francs l'entrée ! Partout ce fut un succès. »* Même s'il fut parfois *« relatif »*, reconnaît M. Le Pen. *« Nous avons maintenu intégralement notre programme sauf à Houlgate, où le maire semble avoir des conceptions bien peu démocratiques ; cela dit, nous réglerons cela aux élections municipales. »*

Vingt et une étapes avec chaque fois deux heures de discours et une ou deux conférences de presse : *« J'ai beaucoup parlé »*, soulignait-il. Peut-être au risque d'user les formules, en dépit de ses qualités de tribun, et de le fatiguer. Mais qu'importe, pour le candidat du Front national, c'est l'une après l'autre que se gagnent les voix.

« J'ai beaucoup parlé et j'ai écouté. » A-t-il appris quelque chose au cours de ce périple ? *« Je n'ai pas eu d'étonnement particulier*, répond-il, *je vois un pays découragé, asthénique, un pays en voie de désertification dans son économie rurale, industrielle et dans son commerce... »* Bref, un navire près de sombrer mais dont il se sent prêt à prendre la barre dans la tourmente : *« Je ne suis pas un marin de la bonnasse, un homme de petit temps. Je suis un marin de gros temps : c'est à ce moment que je me sens le plus capable. Et je pense que le temps va être mauvais. Il est temps que j'enfile mes bottes et mon ciré pour reprendre une barre que je sens flottante entre les mains de marins d'eau douce... »*

Les Français sont-ils prêts à la lui confier quand les sondages lui donnent de 10 % à 14 % des suffrages au premier tour ? *« Les sondages ? Quand nous avons fait 10 ou 11 % des voix, les sondages nous gratifiaient de 6 %. Mon radar à moi, il est dans les yeux des gens, dans le taux d'acceptation souriante de nos tracts sur les plages, dans l'élection de Grasse... »*. *« La France,* assure-t-il, *va faire confiance à un homme d'enthousiasme de de foi, capable de transmettre la foi qu'il a, capable d'inscrire les actions concrètes de la politique dans un grand dessein d'avenir. »*

Et une fois de plus, vendredi soir, devant un bon millier de personnes réunies sous le chapiteau dressé pour la dernière fois dans cette tournée des plages, M. Le Pen a dénoncé pêle-mêle la *« décadence »* et le *« déclin »*, la régression économique, la dénatalité, la *« montée gravissime du SIDA »*, le chômage, la *« bande des quatre »*, l'immigration... avant de prôner ses propres *« médications »* pour lutter contre le chômage, thème qu'il avait choisi de traiter à Dunkerque : *« L'expulsion de l'Etat du secteur économique où il n'a rien à faire »*, l'application du *« principe de la préférence nationale »* et de celui de *« la préférence familiale »* (par l'octroi de revenus maternels aux mères de famille à partir du troisième enfant), la *« libération de l'embauche »*...

Autant de points qui marqueront, selon lui, cette *« société de liberté économique, de concurrence, de reconnaissance de l'effort accompli, de défense de l'identité de notre peuple »* dont il se veut le champion, y compris pour le second tour de l'élection présidentielle, face à l'option *« internationaliste marxiste mondialienne et melting-potiste »* *(sic)* du candidat de gauche. Mais pour cela, il lui faudra passer la barre du premier tour ; il espère la franchir au bénéfice du doute.

JEAN-RÉNÉ LORE.

A la Société française de production

Le remplacement de M. Lemoine paraît imminent

Des rumeurs convergentes font à nouveau état du prochain remplacement de M. François Lemoine comme PDG de la Société française de production (SFP). En juin déjà, le nom de M. Philippe Guilhaume, proche de M. Jacques Chaban-Delmas et membre de son cabinet, était cité comme le candidat de l'Etat à ce poste *(le Monde* du 11 juin).

Mais rien ne pouvait se faire avant la nomination par l'Etat de ses représentants au conseil d'administration de la SFP, où il reste majoritaire.

Or, selon le ministère de la culture et de la communication, cette nomination devrait intervenir *« dans les jours qui viennent »*.

Quant au remplacement de l'actuel PDG de la SFP, le ministère se refuse à tout commentaire, se bornant à affirmer que *« M. Lemoine est très apprécié »*. Celui-ci refuse, pour sa part, de commenter son remplacement probable, mais laisse entendre qu'il avait accepté le principe d'un nouveau mandat.

Dans un communiqué commun, enfin, les syndicats de la SFP (CGT, CFDT, FO, CGC) dénoncent *« le marasme sans précédent dans la production française et l'appauvrissement des programmes depuis la loi Léotard et la privatisation de TF1 »* et qualifient de *« provocation »* la *« décision que le gouvernement va prendre en changeant le PDG de la SFP »*, alors que *« les conditions difficiles dans lesquelles celle-ci est placée exigent, bien au contraire, une continuité à la direction de l'entreprise »*. *« Y a-t-il réellement urgence pour une pareille mesure,* demandent-ils, *ou le mois d'août n'est-il pas, une fois de plus, le mois idéal pour les mauvais coups. »*

TCHAD

Les forces gouvernementales auraient repoussé une contre-attaque libyenne à Aozou

Une attaque aérienne et terrestre de l'armée libyenne pour reprendre Aozou, le vendredi 14 août, a été repoussée par les forces tchadiennes, a annoncé l'État-major de N'Djamena. Celui-ci a précisé que les combats avaient fait cent cinquante morts du côté libyen et un seul du côté tchadien. L'aviation libyenne continuerait ses opérations de bombardement. Cette « contre-attaque » libyenne était prévisible et ne devrait pas être la seule. Ainsi, de source française, on apprenait vendredi que Tripoli se livre à d'importants préparatifs militaires et achemine des renforts vers ses bases du Sud.

Les tentatives de conciliation se poursuivent cependant. Ainsi le secrétaire général de la Ligue arabe, M. Chadli Klibi, reçu à Paris le 14 août par M. François Mitterrand, a indiqué qu'il était *« tombé d'accord »* avec le président français *« pour considérer qu'il y avait deux problèmes distincts »*. Le premier, a-t-il dit, est *« l'unité nationale du Tchad, qui constitue une affaire intérieure dont nous ne voulons pas nous mêler »*. Le second est *« la bande d'Aozou, qui fait l'objet de documents internationaux, notamment franco-italiens, et appartient selon ces documents à la Libye »*. *« Nous souhaitons,* a-t-il conclu, *que les litiges entre ces deux pays soient réglés pacifiquement. »* Le ministre nigérian des affaires étrangères a également déclaré vendredi que son pays menait actuellement une action diplomatique discrète auprès des parties en conflit.

OTAN

Le Norvégien Kaare Willoch candidat au poste de secrétaire général

La Norvège a désigné vendredi 14 août l'ancien premier ministre conservateur, M. Kaare Willoch, comme candidat au poste de secrétaire général de l'OTAN, occupé actuellement par le Britannique lord Carrington.

M. Willoch est le premier candidat déclaré à ce poste. Lord Carrington, qui a été désigné en 1984, quittera le poste de secrétaire général en juin 1988. Parmi les autres candidats potentiels mais non encore déclarés figurent le ministre ouest-allemand de la défense, M. Manfred Woerner, le ministre belge des affaires étrangères, M. Léo Tindemans, ou encore l'ambassadeur italien à Washington, M. Rinaldo Petrignani, et l'ancien commissaire européen à l'industrie, le Belge Etienne Davignon. – *(AP.)*

Les élections en Nouvelle-Zélande

Les travaillistes reconduits au pouvoir

Wellington, *(AFP)*. – Le parti travailliste du premier ministre David Lange a remporté les élections législatives du samedi 15 août et le chef de l'opposition, M. Jim Bolger, a reconnu sa défaite deux heures et demie après le début du décompte des votes. M. Lange, quarante-cinq ans, devrait ainsi devenir le premier chef de gouvernement de son parti depuis la seconde guerre mondiale à briguer un second mandat.

La radio nationale a estimé que l'écart entre les travaillistes et le parti national d'opposition de M. Bolger, cinquante-deux ans, sera de sept à treize sièges, contre quinze jusqu'à présent, mais que le scrutin ne témoigne pas d'un glissement significatif de l'opinion en défaveur du parti au pouvoir, malgré les sacrifices que la politique économique du gouvernement avait imposés à la population. Selon les observateurs, ce succès sans surprise de M. Lange s'explique par la popularité de sa politique antinucléaire qui, avec sa politique économique libérale, a été au centre de la campagne électorale.

Lors du scrutin précédent, en juillet 1984, les travaillistes avaient remporté 55 sièges, les nationalistes 38 et le Parti démocratique 2. Le nouveau Parlement comptera 97 membres, deux de plus que jusqu'à présent.

Le 40e anniversaire de l'indépendance de l'Inde et du Pakistan

Des célébrations réduites au strict minimum

Pour des raisons de sécurité, les célébrations du 40e anniversaire de l'indépendance de l'Inde et du Pakistan, samedi 15 août, ont été réduites au strict minimum.

A New-Delhi, la menace d'attentats par des extrémistes sikhs a provoqué la fermeture de plusieurs écoles. Au Pendjab, dans le district de Gurdaspur, cinq personnes, dont quatre membres d'une famille hindoue, ont été assassinées par des terroristes sikhs. Vendredi, sous une protection exceptionnelle, M. Gandhi a présidé une brève cérémonie, et le nouveau président de l'Union, dans un message télévisé, a lancé un appel au calme.

Au Pakistan, une bombe a fait deux morts et treize blessés, vendredi 14 août, dans le vieux quartier de Peshawar, où toute célébration a été supprimée. Deux des blessés sont dans un état sérieux. Une autre bombe a détruit un transformateur électrique, le matin, dans le quartier universitaire de Peshawar. – *(AFP, Reuter.)*

(Lire la chronique « Dates » en page 2.)

Mme Veil : « Prendre clairement position »

Mme Simone Veil, interrogée, le vendredi 14 août sur TF1, a estimé que les partis politiques *« doivent clairement prendre position vis-à-vis du Front national »*. Après avoir affirmé qu'il n'est pas possible, à ses yeux, de passer des accords avec l'extrême droite sur le plan local en assurant que cela serait sans conséquence sur le plan national, Mme Veil a indiqué : *« Je crois que tous les partis politiques doivent être tout à fait clairs car il faut pouvoir expliquer pourquoi on fait ou on ne fait pas d'accord avec le Front national. Le Parti radical a tiré récemment les conséquences de l'élection de Grasse. Je crois que c'était leur seule possibilité, compte tenu des positions qu'avaient toujours prises son président, son secrétaire général. »*

Le bureau du Parti radical a exclu, en juillet dernier, M. Hervé de Fontmichel, qui a remporté l'élection municipale partielle de Grasse en s'alliant avec le Front national. Interrogé sur ce point le 2 août dernier au Forum RMC-FR3, M. Chirac avait au contraire admis, au nom de la majorité, la légitimité de tels accords locaux, tout en continuant de se dire hostile à un accord national.

Le numéro du « Monde »
daté 15 août 1987
a été tiré à 430 603 exemplaires

A Cannes

Inculpation d'une « hôtelière » qui logeait des immigrés clandestins

Une Algérienne de cinquante-sept ans, Maghnia Belgacem, qui logeait cinquante-quatre immigrés, pour la plupart clandestins, dans cinq chambres du bar-hôtel qu'elle gérait à Cannes-La Bocca, a été inculpée, le vendredi 14 août, de location de locaux insalubres, d'aide à des étrangers en situation irrégulière, et écrouée à Nice.

« L'hôtelière » louait chaque lit pour 350 francs par mois, dans le bar-hôtel Les Bienvenus. Son complice, N'Gagne Diop, trente-neuf ans, de nationalité sénégalaise, qui organisait l'arrivée et l'emploi des immigrés sur la Côte d'Azur, a été inculpé d'aide à étrangers en situation irrégulière et laissé en liberté.

Trente-deux des « locataires », tous de nationalité sénégalaise, démunis de titres de séjour en France, ont été placés en garde à vue dans les locaux de l'hôtel de police principal à Nice en attendant leur expulsion de France. La majorité d'entre eux travaillaient sur les plages en y vendant des colifichets pour le compte de Diop.

Le Monde Infos-Spectacles
sur Minitel
36-15 + LEMONDE

Le Monde sur minitel
FLASH BACK
ACTUALITÉS, ÉTÉ
Vous rentrez de vacances
36.15 TAPEZ **LEMONDE**

EN BREF

● **NOUVELLE-CALÉDONIE : augmentation des forces de l'ordre.** – Les forces de l'ordre sont actuellement en cours de renforcement en Nouvelle-Calédonie, en prévision du référendum du 13 septembre prochain sur l'avenir de ce territoire. Leurs effectifs atteindront quelque 7 300 hommes. Selon des indications recueillies à Paris auprès de la gendarmerie et du ministère de l'intérieur, le nombre des CRS qui seront déployés en Nouvelle-Calédonie pour le référendum sera passé de 300 à 600, tandis que les renforts de gendarmes mobiles s'élèveront au total à 8 escadrons, soit 720 hommes.

On précise au ministère des DOM-TOM qu'il est *« hors de question »* que les unités de l'armée proprement dite interviennent dans des opérations de maintien de l'ordre. Les militaires se répartissent comme suit : armée de terre, 3 400 hommes ; marine, 700 hommes ; armée de l'air, 120 hommes ; soit un total de 4 220 hommes. Au cours d'une conférence de presse, mercredi 12 août, le ministre des DOM-TOM, M. Pons, avait déclaré que *« le délégué du gouvernement aurait toutes les forces de l'ordre à sa disposition pour faire respecter les décisions arrêtées par le gouvernement »*.

● **Le président de la République à Sèvres.** – M. François Mitterrand a consacré, le vendredi 14 août, une partie de sa matinée à visiter les ateliers de la manufacture nationale de céramique de Sèvres, qui connaît depuis quelques années un nouvel essor grâce à une politique très active d'exportation.

Accompagné des principaux responsables de la manufacture, le chef de l'Etat a minutieusement observé le processus de fabrication des célèbres services de porcelaine, presque inchangé depuis la création des ateliers au dix-septième siècle.

● **Les sénateurs socialistes demandent au gouvernement de s'expliquer sur la vente des actions de TF1 à la Syialis.** – L'achat par la Syialis d'une partie des actions destinées au personnel de TF1 continue à provoquer des réactions au sein du monde politique (*le Monde* du 13 août). Dans un communiqué, le porte-parole du groupe socialiste au Sénat, Louis Perrein, dénonce cette action comme étant contraire à la loi du 30 septembre 1986, et de citer l'article 60, qui *« prévoit que les actions correspondant à 10 % du capital doivent être cédées directement par l'Etat aux salariés de la chaîne privatisée »*. Dès la rentrée parlementaire, les sénateurs socialistes demanderont au gouvernement de répondre de son action devant le Sénat.

● **Expulsion d'un Basque espagnol.** – Membre présumé de l'organisation indépendantiste ETA-militaire, Uarte Zagardy Imanol, vingt-six ans, a été expulsé, le vendredi 14 août, et remis à la police espagnole par les autorités françaises. Il avait été interpellé vers 16 heures par la police de l'air et des frontières à Ciboure (Pyrénées-Atlantiques). C'est le soixante-dix-neuvième Basque espagnol expulsé par la France depuis le 18 juillet 1986.

● **Sursis pour le Procope.** – Le tribunal de commerce de Paris a décidé, le jeudi 13 août, de prolonger de deux mois la période de redressement judiciaire du restaurant Procope, « le plus vieux café du monde » (*le Monde* du 1er août). Ce délai devrait permettre à l'administrateur judiciaire de la société d'étudier les propositions d'éventuels repreneurs. Le personnel de l'établissement, réduit à l'inactivité depuis la fermeture, le 13 juin, vient de créer une association Renaissance du Procope, qui se propose de faire du restaurant de la rue de l'Ancienne-Comédie (6e) un café littéraire dans la tradition du dix-huitième siècle.

● **Le cadavre d'une fillette découvert dans le Gard.** – Le corps d'une petite fille âgée de neuf à dix ans a été découvert, le vendredi 14 août, près de Saze (Gard) par un ouvrier agricole. Totalement nu, le corps porte de légères traces de strangulation. Il a été transporté à la morgue de Remoulins pour autopsie. La mort remonterait à quelques jours.

● **CAMBODGE : réunion de l'ASEAN.** – Les ministres des affaires étrangères des six pays membres de l'Association des nations d'Asie du Sud-Est (ASEAN, Brunei, Indonésie, Malaisie, Philippines, Thaïlande et Singapour), se réuniront dimanche à Bangkok pour discuter du problème cambodgien, a annoncé, le jeudi 13 août à Bangkok le ministre thaïlandais des affaires étrangères, M. Siddhi Sawetasila. M. Siddhi, qui est également président de la commission de l'ASEAN chargée du Cambodge, a précisé que cette réunion faisait suite aux récents efforts déployés, notamment par le Vietnam et l'Indonésie, en faveur d'une solution pacifique du conflit cambodgien. – *(AFP.)*

● **PHILIPPINES : dix rebelles musulmans tués.** – L'armée a tué dix rebelles musulmans en tirant des obus sur leur embarcation qu'ils ont ainsi détruite, a-t-on appris, samedi 15 août, de source militaire. Les maquisards tentaient, vendredi, de percer un cordon militaire établi autour de la petite île de Balot, au sud du pays, où une centaine de rebelles détiennent seize otages. Un civil, qui négocie la libération de douze étudiants, trois employés et un professeur de l'université d'Etat de Mindanao enlevés le 7 août, était sur l'île au même moment. L'armée a annoncé vendredi qu'elle donnait trois jours aux ravisseurs pour se rendre. Ces derniers réclament une rançon de 25 millions de pesos (1,25 million de dollars). *(Reuter.)*

● **GOLFE PERSIQUE : un officier saoudien se tue en tentant de neutraliser une mine.** – Un officier de la marine saoudienne a été tué et un autre légèrement blessé, mercredi 13 août, par l'explosion d'une mine flottante qu'ils tentaient de neutraliser à proximité du port saoudien d'Al-Khnafji (nord-ouest du Golfe), a indiqué, samedi 15 août, un porte-parole du ministère saoudien de la défense et de l'aviation. – *(AFP.)*

● **TENNIS : Yannick Noah forfait pour l'US Open.** – Le Français Yannick Noah a déclaré forfait pour les Internationaux des Etats-Unis, à Flushing Meadow, du 31 août au 13 septembre, n'ayant pas repris l'entraînement depuis le 15 juillet dernier.

● **VOILE : Course de l'Europe.** – *Jet-Services*, de Daniel Gilard a remporté, le samedi 15 août, la Course de l'Europe, malgré la victoire dans la dernière étape Toulon-San-Remo, de *Poulain* devant *Fleury-Michon*.

A C D E F G H

RAYONNAGES
BIBLIOTHÈQUES A VOS MESURES
Equipe appartements – bureaux – magasins
25 années d'expérience
R.-M. Leroy, fabricant – 288, av. du Maine,
75014 Paris. Mº Alésia

هكذا من الاصل